

ANNEXES TECHNIQUES

ANNEXE 1F A01B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Parties constitutives ou accessoires des machines ou instruments agricoles, en d'orientation général**
51/00-
75/00

ANNEXE 2F A01D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Outils à main**
d'orientation
1/00- 11/00

CL M **1/00 Outils de coupe à main pour récolter** (dispositifs pour la cueillette des pommes ou de fruits similaires **A01D 46/24**; appareils à tailler les haies **A01G 3/04**)

CL M **11/00 Autres outils à main** (dispositifs pour la cueillette des pommes ou de fruits similaires **A01D 46/24**)

CL M Rubrique **Moissonneuses ou faucheuses pour herbages, céréales ou autres végétaux**
d'orientation
34/00-
51/00

CL M Rubrique **Éléments constitutifs des moissonneuses ou des faucheuses pour herbages ou céréales**
d'orientation
57/00-
69/00

CL M Rubrique **Faneuses; Machines de traitement de la récolte**
d'orientation
76/00-
84/00

CL M **76/00 Faneuses à dents qui restent fixes par rapport à la machine pendant son fonctionnement, mais qui peuvent être relevables pour la décharge** (faneuses combinées avec des faucheuses **A01D 43/04**)

CL M **78/00 Faneuses à dents mobiles par rapport à la machine** (faneuses combinées avec des faucheuses **A01D 43/04**)

CL M **84/00 Machines non prévues dans un seul des groupes **A01D 76/00-A01D 82/00**** (faneuses combinées avec des faucheuses **A01D 43/04**)

ANNEXE 3F A01D [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL N 93/00 *Appareils pour la récolte non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 4F A01F [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Mise en balles de la paille, du foin ou de produits similaires
d'orientation
13/00-
15/00

CL M Rubrique Accessoires pour batteuses ou presses à balles
d'orientation
17/00-
21/00

CL M 21/00 **Dispositifs de protection des êtres humains pour batteuses ou presses** (sur des moissonneuses-batteuses **A01D 75/20**; dispositifs de sécurité en général **F16P**)

ANNEXE 5F A01H [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M 1/06 · Procédés de mutation, p.ex. traitements par produits chimiques ou irradiations (mutations spécifiques préparées par génie génétique sur des cellules ou des tissus végétaux **C12N 15/00**)

CL M 3/00 **Procédés de modification des phénotypes** (**A01H 4/00** a priorité)

ANNEXE 6F A01J [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Traite
d'orientation
1/00- 9/00

CL M 5/00 **Machines ou dispositifs pour la traite** (**A01J 1/00**, **A01J 3/00** ont priorité; postes de traite **A01K 1/12**)

CL M 7/00 **Accessoires pour les machines ou les dispositifs pour la traite** (postes de traite **A01K 1/12**)

ANNEXE 7F A01K [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Note La présente sous-classe couvre :

A01K

- l'équipement non prévu ailleurs utile pour soigner ou élever tous les animaux, ou pour recueillir ce qu'ils produisent, sauf si cet équipement est prévu ailleurs, p.ex. traite **A01J**, maréchalerie **A01L**, art vétérinaire **A61D**, dispositifs en rapport avec les harnais **B68B**;
- les procédés d'obtention d'animaux ou les nouvelles races. [5]

CL M Rubrique **Elevage en général, notamment élevage du bétail**
d'orientation
1/00- 29/00

AL M 1/12 · Postes de traite

ANNEXE 8F A01K [Projet-Rapporteur : C440/US] <CE40>

CL M **15/00 Dispositifs pour le dressage des animaux, p.ex. nasières, entraves; Dispositifs pour renverser les animaux en général; Équipement pour l'entraînement ou l'exercice; Cabines pour saillies** (dispositifs à usage vétérinaire **A61D 3/00**)

AL M 15/02 · Équipement pour l'entraînement ou l'exercice, p.ex. labyrinthes pour animaux (**A01K 15/04** a priorité)

ANNEXE 9F A01K [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Pêche**
d'orientation
69/00-
81/00

ANNEXE 10F A01K [Projet-Rapporteur : M109/EP] <CE40>

CL M **69/00 Dispositifs fixes de capture pour la pêche**

CL M **71/00 Filets de pêche flottants**

CL M **73/00 Filets de pêche à traîne**

CL U **74/00** < Inchangé >

CL U **75/00** < Inchangé >

CL M **77/00 Épuisettes à filet pour la pêche; Épuisettes sans filet pour la pêche**

- CL M 80/00 **Ramassage des huîtres, des moules, des éponges ou autres produits similaires** (filets de pêche [A01K 73/00](#), [A01K 74/00](#); dragues [E02F](#))
- CL M 85/00 **Amorces artificielles pour la pêche à la ligne**
- CL U 87/00 < Inchangé >
- CL M 89/00 **Moulinets pour la pêche à la ligne**
- CL M 91/00 **Lignes pour la pêche**
- CL M 97/00 **Accessoires de pêche à la ligne** (cordes pour haler le gros poisson [A01K 65/00](#); épuisettes avec ou sans filet pour la pêche [A01K 77/00](#))
-

ANNEXE 11F A01N [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>

- CL M Titre **CONSERVATION DE CORPS HUMAINS OU ANIMAUX OU DE VÉGÉTAUX, OU DE PARTIES DE CEUX-CI** (conservation des aliments ou des produits alimentaires [A23](#)) ; **BIOCIDES, p.ex. EN TANT QUE DÉSINFECTANTS, PESTICIDES, HERBICIDES** (préparations destinées à un usage médical, dentaire ou pour la toilette, qui tuent les organismes indésirables ou empêchent leur croissance ou leur prolifération [A61K](#)) ; **PRODUITS REPOUSSANT OU ATTIRANT LES ANIMAUX NUISIBLES; RÉGULATEURS DE CROISSANCE DES VÉGÉTAUX** (mélanges de pesticides avec des engrais [C05G](#))
- CL M 1/00 **Conservation de corps humains ou animaux, ou de parties de ceux-ci**
- CL M 3/00 **Conservation de végétaux ou de parties de ceux-ci, p.ex. par inhibition de l'évaporation, avec amélioration de l'aspect des feuilles** (conservation ou mûrissement chimique des fruits ou des légumes récoltés [A23B 7/00](#)) ; **Mastic à greffer**
- CL M 25/00 **Biocides, produits repoussant ou attirant les animaux nuisibles, ou régulateurs de croissance des végétaux, caractérisés par leurs formes, ingrédients inactifs ou modes d'application** (papier fongicide, bactéricide, insecticide, désinfectant ou antiseptique [D21H](#)) ; **Substances réduisant les effets nocifs des ingrédients actifs vis-à-vis d'organismes autres que les animaux nuisibles**
- CL M 25/18 · Compositions émettant des vapeurs ou fumées avec libération retardée ou prolongée
-

ANNEXE 12F A43D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

- CL M Titre **MACHINES, OUTILLAGE, ÉQUIPEMENT OU PROCÉDÉS POUR FABRIQUER OU RÉPARER LES CHAUSSURES** (machines à coudre [D05B](#))
- CL M Rubrique **Fabrication ou fixation des semelles, talons ou trépointes, ou préparation en vue d'orientation de leur fixation aux chaussures; Exécution d'autres travaux après montage; Opérations pour retourner**
25/00-
86/00
-

ANNEXE 13F A45B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **CANNES** (aides pour la marche, p.ex. cannes, pour aveugles **A61H 3/06**; cannes transformables en supports ou en trépieds **F16M 13/08**) ; **PARAPLUIES**; **OMBRELLES**; **ÉVENTAILS OU OBJETS SIMILAIRES POUR DAMES** (porte-cannes, porte-parapluies ou supports pour cannes ou parapluies **A47G 25/12**)

CL M Note Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous A45B indiquée:

- "parapluie" couvre également les ombrelles;
- "*canne*" couvre également les manches de parapluie. [new]

CL M Rubrique **Cannes**; **Manches de parapluie**
d'orientation
1/00- 9/00

CL M Rubrique **Parapluies**
d'orientation
11/00-
25/00

ANNEXE 14F A45D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Dispositifs pour le nettoyage des cheveux ou du cuir chevelu, le séchage ou la teinture des cheveux**
d'orientation
19/00-
20/00

CL M Rubrique **Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie**
d'orientation
33/00-
40/00

CL M **37/00 Sachets spécialement conçus pour les produits de toilette ou de parfumerie liquides**

CL M **40/00 Emboîtages ou accessoires spécialement conçus pour la conservation ou l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie solides ou pâteux, p.ex. savon à barbe, rouge à lèvres, maquillage** (caractéristiques communes aux récipients pour poudres ou produits de toilette ou de parfumerie liquides **A45D 33/00-A45D 37/00**; préparations pour la toilette ou similaires **A61K 8/00, A61Q**; caractéristiques communes aux instruments pour écrire ou dessiner **B43**; cartes d'échantillons ou analogues **G09F 5/00**)

ANNEXE 15F A47B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **TABLES; BUREAUX; MOBILIER DE BUREAU; MEUBLES À TIROIRS; TIROIRS; PARTIES CONSTITUTIVES GÉNÉRALES DES MEUBLES** (montage des meubles **F16B 12/00**)

- CL M Rubrique Tables ou bureaux caractérisés par leur destination particulière
d'orientation
17/00-
37/00
- CL M **23/00 Tables de malades** (tables d'opérations **A61G 13/00**) ; **Plateaux; Chevalets de lecture; Appuis-livres**
- CL M **37/00 Tables destinées à d'autres usages particuliers** (tables à fleurs **A47G 7/04**; tables d'opérations **A61G 13/00**; tables de laboratoire **B01L 9/02**; tables de travail **B25H 1/02**)
- CL M Rubrique Caractéristiques de structures des meubles à tiroir, étagères, rayonnages ou meubles similaires; Caractéristiques analogues des placards
d'orientation
43/00-
57/00
- CL N Rubrique Adaptations particulières des meubles à tiroir, étagères, rayonnages ou meubles similaires; Caractéristiques analogues des placards
d'orientation
61/00- 81/00
- CL M **81/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages spécialement adaptés à d'autres usages particuliers, p.ex. pour stocker des fusils ou des skis** (étagères pour la distribution des marchandises **A47F 1/00**; vitrines ou meubles d'exposition **A47F 3/00**; râteliers spécialement adaptés aux ateliers **B25H 3/04**; conçus pour le logement des appareils d'enregistrement du son ou des disques pour ces appareils **G11B 33/02**; conçus pour le logement des appareils ou des installations électriques **H05K**)
- CL M Rubrique Meubles combinés ou transformables
d'orientation
83/00-
87/00
- CL M **85/00 Meubles transformables en d'autres meubles** (chaises, fauteuils, tabourets ou bancs transformables **A47C 13/00**; en lits **A47C 17/52**; en billards **A63D 15/04**)
- CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
88/00-
96/00

- CL M **25/00 Ensembles de ressorts non encadrés spécialement conçus pour les canapés et les lits**
-

ANNEXE 17F A47H [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL M Titre **GARNITURES POUR FENÊTRES OU PORTES** (se rapportant au fonctionnement de la porte ou de la fenêtre **E05**; stores à rouleaux **E06B**; aménagements particuliers ou dispositions en rapport avec les portes ou fenêtres, p.ex. pour la ventilation ou l'étanchéité, **E06B 7/00**)

CL D 33/00 (transferred to **A47H 99/00**)

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 18F A47L [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Aspirateurs**
d'orientation
5/00- 9/00

ANNEXE 19F A61 [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>

CL U Titre < Inchangé >

ANNEXE 20F A61B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M Titre **DIAGNOSTIC; CHIRURGIE; IDENTIFICATION** (analyse de matériau biologique **G01N**, p.ex. **G01N 33/48**)

CL M 1/24 · pour la bouche, c. à d. stomatoscopes, p.ex. portant des abaisse-langue (abaisse-langue en soi **A61B 13/00**) ; Instruments pour ouvrir la bouche ou la maintenir ouverte (combinés à des appareils pour enlever la salive **A61C 17/10**)

CL M **3/00 Appareils pour l'examen optique des yeux; appareils pour pour l'examen clinique des yeux** (examen de l' ?il en utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores **A61B 8/10**)

AL M 3/04 · · · Montures d'essai; Jeux de lentilles pour emploi dans ces montures

AL M 3/125 · · · avec des lentilles de contact

CL M 5/0215 · · · par des moyens introduits dans le corps

AL M 5/025 · · · · à l'intérieur de dispositifs d'occlusion, p.ex. en réponse à des bruits de Korotkoff

CL M 5/04 · Mesure de signaux bioélectriques du corps ou de parties de celui-ci

- CL M 5/055 · · faisant intervenir la résonance magnétique nucléaire [RMN] ou électronique [RME], p.ex. formation d'images par résonance magnétique
- CL M 5/103 · Dispositifs de mesure pour le contrôle de la forme, du dessin, de la dimension ou du mouvement du corps ou de parties de celui-ci, à des fins de diagnostic (**A61B 5/08** a priorité; instruments de mesure spécialement conçus pour la technique dentaire **A61C 19/04**)
- CL M 5/11 · · Mesure du mouvement du corps entier ou de parties de celui-ci, p.ex. tremblement de la tête ou des mains, mobilité d'un membre (pour mesurer le pouls **A61B 5/02**)
- CL M 5/117 · Identification des personnes, p.ex. empreintes digitales, empreintes de pieds, techniques d'impression (porte-empreintes ou articulateurs dentaires **A61C 9/00**, **A61C 11/00**; reconnaissance d'empreintes digitales **G06K 9/00**; identification des personnes par analyse de la voix ou de la parole **G10L 17/00**)
- CL M 5/16 · Dispositifs pour la psychotechnie (utilisant un matériel d'enseignement ou à but éducatif **G09B 1/00-G09B 7/00**) ; Appréciation des temps de réaction
- CL M 5/22 · Ergométrie; Mesure de la force musculaire ou de la force d'un coup musculaire
- CL M **6/00** **Appareils pour diagnostic par radiations, p.ex. combinés avec un équipement de thérapie par radiations** (instruments pour la mesure de l'intensité de radiation pour des applications au domaine de la médecine nucléaire, p.ex. comptage in vivo, **G01T 1/16**; appareils pour prendre des photographies de rayons X **G03B 42/02**)
- CL M 6/02 · Dispositifs pour établir un diagnostic dans des plans différents successifs; Diagnostic stéréoscopique utilisant des radiations
- CL M 6/03 · · Tomographes associés à un ordinateur (écho-tomographie **A61B 8/14**)
- CL M 6/10 · Applications ou adaptations de moyens de sécurité
- CL M **8/00** **Diagnostic utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores**
- CL M 8/06 · Mesure du débit sanguin
- CL M **10/00** **Autres méthodes ou instruments pour le diagnostic, p.ex. pour le diagnostic de vaccination; Détermination du sexe; Détermination de la période d'ovulation; Instruments pour gratter la gorge**
- CL M 17/02 · pour maintenir les blessures ouvertes; Écarteurs
- CL M 17/04 · · pour la suture des plaies; Supports ou emballages pour aiguilles ou matériaux de suture
- CL M 17/06 · · · Aiguilles; Supports ou emballages pour aiguilles ou matériaux de suture (aiguilles à ponction **A61B 17/34**; aiguilles hypodermiques **A61M 5/32**)
- AL M 17/10 · · pour poser ou retirer les clamps pour blessures; Chargeurs de clamps pour blessures
- CL M 17/12 · pour ligaturer ou comprimer par un autre moyen les parties tubulaires du corps, p.ex. les vaisseaux sanguins, le cordon ombilical
- AL M 17/135 · · · gonflables

- CL M 17/14 • Scies chirurgicales (scies à dents [A61C 3/12](#))
- CL M 17/20 • pour la vaccination ou le nettoyage de la peau avant la vaccination (appareils pour injections [A61M 3/00](#), [A61M 5/00](#))
- CL M 17/22 • Instruments pour comprimer les ulcères ou similaires placés sur les organes internes du corps; Instruments pour curer les cavités des organes du corps, p.ex. des os; pour l'élimination ou la destruction invasives des calculs utilisant des vibrations mécaniques; pour l'élimination non prévue ailleurs des obstructions dans les vaisseaux sanguins
- CL M 17/225 • pour la lithotritie extracorporelle par onde de choc [ESWL], p.ex. utilisant des ondes ultrasonores
- CL M 17/42 • Instruments ou procédés de gynécologie ou d'obstétrique
- AL M 17/425 • • pour la reproduction ou la fertilisation
- AL M 17/46 • • Embryotomes
- CL M 17/50 • Instruments, autres que les pincettes ou les cure-dents, pour retirer les corps étrangers du corps humain
- CL M 17/56 • Instruments ou procédés chirurgicaux pour le traitement des os ou des articulations; Dispositifs spécialement adaptés à cet effet
- CL M 17/60 • • • pour l'ostéosynthèse externe, p.ex. appareils étireurs ou constricteurs
- CL M 18/04 • par chauffage (par application de radiations électromagnétiques [A61B 18/18](#); dispositifs pour échauffer des endroits spécifiques de reflexe du corps dans les limites de vie de la cellule [A61H 39/06](#))
- AL M 19/04 • Gants opératoires; Doigtiers pour opérer; Dispositifs pour les traiter, p.ex. pour les nettoyer, pour les poudrer
- AL M 19/08 • Draps de chirurgie

ANNEXE 21F A61C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

- CL M **Titre** **TECHNIQUE DENTAIRE; DISPOSITIFS OU MÉTHODES POUR L'HYGIÈNE BUCCALE OU DENTAIRE** (brosses à dents non entraînées [A46B](#); préparations pour la technique dentaire [A61K 6/00](#); préparations pour le nettoyage des dents [A61K 8/00](#), [A61Q 11/00](#))
- CL M Schéma
général
- | | |
|---|---|
| CHIRURGIE DENTAIRE | 1/00-8/00 |
| PROTHÈSE DENTAIRE, DENTS ARTIFICIELLES | 9/00-13/00 |
| DISPOSITIFS POUR LE NETTOYAGE DES DENTS ET DE LA BOUCHE | 15/00 , 17/00 |
| ACCESSOIRES DENTAIRES | 19/00 |

CL M Rubrique Prothèse dentaire; Dents artificielles
d'orientation
9/00- 13/00

CL M 9/00 Méthodes de prise d'empreintes spécialement conçues pour les prothèses dentaires;
Porte-empreintes à cet effet

CL M Rubrique Dispositifs pour le nettoyage des dents ou le rinçage de la bouche
d'orientation
15/00-
17/00

ANNEXE 22F A61F [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Filtres; Dispositifs maintenant le passage ou évitant l'affaissement de structures corporelles tubulaires; Prothèses; Accessoires
d'orientation
2/00- 4/00

ANNEXE 23F A61G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **MOYENS DE TRANSPORT, MOYENS DE TRANSPORT PERSONNELS OU AMÉNAGEMENTS, SPÉCIALEMENT ADAPTÉS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES OU LES MALADES; TABLES OU CHAISES D'OPÉRATION; FAUTEUILS POUR SOINS DENTAIREs; DISPOSITIFS D'INHUMATION**
(embaumement des cadavres **A01N 1/00**; chaises ou lits en général **A47C**; appareils pour aider les personnes handicapées à marcher **A61H 3/00**)

ANNEXE 24F A61G [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M Titre **MOYENS DE TRANSPORT, MOYENS DE TRANSPORT PERSONNELS OU AMÉNAGEMENTS, SPÉCIALEMENT ADAPTÉS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES OU LES MALADES** (appareils pour aider les personnes handicapées à marcher **A61H 3/00**) ; **TABLES OU CHAISES D'OPÉRATION; FAUTEUILS POUR SOINS DENTAIREs; DISPOSITIFS D'INHUMATION**

CL M 1/003 · avec des dispositions pour charger une personne handicapée ou un malade, p.ex. dont les longerons peuvent être écartés, ou utilisant des courroies sans fin

CL M 1/007 · munis de skis ou de patins

AL M 1/01 · Draps spécialement adaptés pour être utilisés comme ou avec des brancards

CL M 5/00 **Fauteuils ou moyens de transport personnels spécialement adaptés pour des personnes handicapées, p.ex. fauteuils roulants** (dispositifs permettant à des personnes handicapées de commander un appareil ou un dispositif ne faisant pas partie du corps **A61F 4/00**; bicyclettes spécialement adaptées pour des conducteurs handicapés **B62K 3/16**)

- CL M 7/00 **Lits spécialement conçus pour donner des soins; Dispositifs pour soulever les malades ou les personnes handicapées** (équipement pour des lits, des tables de manipulation, des châssis au sol ou analogues pour étirer les membres fracturés [A61F 5/045](#); brancards avec des dispositions pour charger une personne handicapée ou un malade [A61G 1/003](#))
- AL M 7/16 · · transformant en chaise une surface servant à étendre un malade
- AL M 10/02 · climatisés; avec des moyens pour maintenir une pression déterminée, p.ex. locaux exempts de germes
- CL M 12/00 **Equipements pour donner des soins, p.ex. dans les hôpitaux, non couverts par l'un des groupes [A61G 1/00](#)-[A61G 11/00](#), p.ex. chariots pour le transport des médicaments ou de la nourriture; Tableaux d'ordonnances**
- CL M 13/00 **Tables d'opération; Leurs accessoires** (éclairage des tables d'opération [F21L](#), [F21S](#) ou [F21V](#))
- CL M 15/00 **Chaises d'opération; Fauteuils pour soins dentaires; Accessoires qui leur sont spécialement adaptés, p.ex. meubles de travail**

ANNEXE 25F A61G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

- CL M Rubrique [Dispositifs d'inhumation](#)
d'orientation
17/00-
21/00

- CL M 17/00 Cercueils; Linceuls; Urnes funéraires

ANNEXE 26F A61G [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

- AL M 17/08 · Urnes

ANNEXE 27F A61H [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

- CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
7/00- 23/00

- CL M 7/00 **Dispositifs de pétrissage par succion; Dispositifs non prévus ailleurs pour masser la peau par frottement ou brossage** (dispositifs pour massage électromédical, application de courants électriques par contact [A61N 1/18](#); brosses en général [A46](#); éponges de bain, brosses, gants ou articles similaires pour nettoyer ou frotter sans adaptation particulière pour les massages [A47K 7/02](#); dispositifs de succion pour donner des soins [A61M 1/06](#), [A61M 1/08](#))

CL M 31/00 **Respiration artificielle ou stimulation du cœur, p.ex. massage cardiaque** (respiration artificielle par traitement avec du gaz ou de l'air, p.ex. bouche-à-bouche, [A61M 16/00](#); application de courants électriques par électrodes de contact pour stimuler, p.ex. stimulateurs cardiaques, [A61N 1/36](#))

ANNEXE 28F A61K [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M **Titre PRÉPARATIONS À USAGE MÉDICAL, DENTAIRE OU POUR LA TOILETTE** (dispositifs ou procédés spécialement conçus pour donner à des produits pharmaceutiques une forme physique déterminée ou une forme propre à leur administration [A61J 3/00](#); aspects chimiques de, ou utilisation de substances chimiques pour, la désodorisation de l'air, la désinfection ou la stérilisation, les bandages, les pansements, les garnitures absorbantes ou les articles chirurgicaux [A61L](#); compositions à base de savon [C11D](#))

CL M **6/00 Préparations pour la technique dentaire** (préparations pour le nettoyage des dents [A61K 8/00](#), [A61Q 11/00](#); fixation des prothèses dans la bouche utilisant des feuilles adhésives ou des compositions adhésives [A61C 13/23](#))

AL M 6/04 · · Emploi de métaux ou d'alliages

AL M 6/06 · · Emploi de ciments inorganiques

AL M 6/08 · · Emploi de résines naturelles ou synthétiques

CL M 6/10 · Compositions pour la prise d'empreintes dentaires

CL M **8/00 Cosmétiques ou préparations similaires pour la toilette**

CL M **9/00 Préparations médicinales caractérisées par un aspect particulier**

CL M 9/68 · du type chewing-gum

CL M 9/70 · Bases pour bande, feuille ou filament

CL M **41/00 Préparations médicinales obtenues par traitement de substances par énergie ondulatoire ou par rayonnement corpusculaire** ([A61K 31/59](#) a priorité)

ANNEXE 29F A61L [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M **11/00 Procédés de désinfection ou de stérilisation spécialement adaptés aux déchets**

ANNEXE 30F A61M [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Seringues; Irrigateurs; Bains pour nettoyage intestinal subaquatique**
d'orientation
3/00- 9/00

CL M 19/00 **Dispositifs pour l'anesthésie locale** (seringues à cet effet [A61M 5/00](#)) ; **Dispositifs pour l'hypothermie** ([A61M 5/42](#) a priorité; refroidissement du sang dans une dérivation du système artériel [A61M 1/36](#))

CL M Rubrique **Sondes; Cathéters; Dilatateurs; Appareillages pour le drainage des blessures**
d'orientation
23/00-
29/00

CL M 29/00 **Dilatateurs avec ou sans moyens pour introduire des agents, p.ex. des remèdes**
(instruments pour procéder aux examens médicaux visuels de cavités ou de conduits du corps [A61B 1/00](#); stents [A61F 2/82](#))

ANNEXE 31F A61Q [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL N 90/00 *Cosmétiques ou préparations similaires pour la toilette, pour des utilisations spécifiques non prévues dans les autres groupes de la présente sous-classe*

CL D 99/00 (transféré en [A61Q 90/00](#))

ANNEXE 32F A62B [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Titre **DISPOSITIFS, APPAREILS OU PROCÉDÉS DE SAUVETAGE** (soupapes spécialement conçues pour usage médical [A61M 39/00](#); composition des substances chimiques utilisées dans les appareils de réanimation, masques à gaz, appareils respiratoires ou similaires [A62D](#); sauvetage en montagne ou sur les arbres [A63B 27/00](#), [A63B 29/00](#); dispositifs, appareils ou procédés de sauvetage spécialement conçus pour le sauvetage en mer [B63C 9/00](#); équipement de plongeurs [B63C 11/00](#); spécialement conçus pour être utilisés en aéronautique, p.ex. parachutes, sièges éjectables, [B64D](#); dispositifs de sauvetage particuliers aux mines [E21F 11/00](#))

CL M Rubrique **Sauvetage en cas d'incendie; sauvetage hors des bâtiments ou similaire**
d'orientation
1/00- 5/00

CL M Rubrique **Appareils de réanimation; Masques à gaz, y compris les appareils respiratoires, p.ex. pour hautes altitudes, ou leurs masques; Dispositifs de protection contre les agents chimiques nocifs**
d'orientation
7/00- 33/00

ANNEXE 33F A62B [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL D 37/00 (transferred to [A62B 99/00](#))

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 34F A62C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **LUTTE CONTRE L'INCENDIE** (compositions pour éteindre les incendies, emploi de produits chimiques pour éteindre les incendies **A62D 1/00**; pulvérisation, application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces en général **B05**; aéronefs destinés à la lutte contre l'incendie **B64D 1/16**; systèmes d'alarme **G08B**, p.ex. alarmes d'incendie déclenchées par la fumée ou les gaz **G08B 17/10**)

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
27/00-
33/00

CL M **27/00 Engins de lutte contre l'incendie montés sur roues; Véhicules terrestres de lutte contre l'incendie** (point de vue véhicule en général, voir les sous-classes appropriées des classes **B60** à **B62**)

CL M **29/00 Bateaux-pompes destinés à la lutte contre l'incendie ou structures flottantes analogues** (point de vue construction navale ou navigation, voir les sous-classes appropriées de la classe **B63**)

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
35/00

CL M **35/00 Matériel installé à demeure** (**A62C 31/00**, **A62C 33/00**, **A62C 37/00** ont priorité; pour la formation de rideaux d'eau **A62C 2/08**)

ANNEXE 35F A63B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **MATÉRIEL D'ÉDUCATION PHYSIQUE, DE GYMNASTIQUE, DE NATATION, D'ESCALADE OU D'ESCRIME; JEUX DE BALLE; MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT** (appareils pour l'exercice passif, massage **A61H**)

CL M Rubrique **Appareils d'exercice**
d'orientation
1/00- 26/00

CL M **1/00 Barres fixes**

CL M **3/00 Barres parallèles ou appareils de gymnastique similaires**

CL M **15/00 Massues pour la gymnastique ou analogue**

ANNEXE 36F A63G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **MANÈGES; BALANÇOIRES; CHEVAUX À BASCULE** (balançoires ou chevaux à bascule en tant que meubles de pouponnières **A47D 13/10**) ; **TOBOGGANS; MONTAGNES RUSSES; DISTRACTIONS PUBLIQUES ANALOGUES**

CL M Rubrique **Balançoires; Branloires; Chevaux à bascule; Autres animaux-jouets à chevaucher**
d'orientation
9/00- 19/00

ANNEXE 37F A63J [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL M Schéma
général

AMÉNAGEMENTS DE SCÈNES OU DE CIRQUES	1/00-5/00
AUTRES SPECTACLES VISUELS	13/00-19/00, 99/00
AUTRES DIVERTISSEMENTS	9/00, 11/00, 99/00
APPAREILS POUR ARTISTES	7/00, 21/00

CL D 23/00 (transféré en **A63J 99/00**)

AL D 23/02 (transféré en **A63J 25/00**)

CL N **25/00** *Équipement spécialement conçu pour salles de cinéma (moyens de projection cinématographique **G03B**)*

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 38F B01D [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M Titre **SÉPARATION** (séparation de solides par voie humide **B03B, B03D**, par tables ou cribles pneumatiques **B03B**, par voie sèche **B07**; séparation magnétique ou électrostatique de matériaux solides à partir de matériaux solides ou de fluides, séparation par des champs électriques à haute tension **B03C**; appareils centrifugeurs **B04B**; appareils à vortex **B04C**; presses en soi pour exprimer les liquides des substances qui les contiennent **B30B 9/02**)

CL M **1/00** **Évaporation** (séchage de matériaux solides ou d'objets par évaporation des liquides retenus **F26B**)

AL M 1/20 · · Pulvérisateurs

CL M **3/00** **Distillation ou procédés d'échange apparentés dans lesquels des liquides sont en contact avec des milieux gazeux, p.ex. extraction**

AL M 3/16 · · Colonnes de fractionnement dans lesquelles la vapeur barbote à travers le liquide

CL M **8/00** **Pièges réfrigérés; Chicane réfrigérées**

- CL M 15/00 **Procédés de séparation comportant le traitement de liquides par des adsorbants ou des absorbants solides; Appareillages pour ces procédés**
- CL M 17/00 **Séparation de liquides, non prévue ailleurs, p.ex. par diffusion thermique**
- CL M 19/02 • Dispersion ou prévention de la mousse
- CL M 21/00 **Séparation par sédimentation de particules solides en suspension dans des liquides**
(sédimentation différentielle **B03D 3/00**)
- CL M 21/01 • en utilisant des agents de floculation
- CL M 21/26 • Séparation du sédiment avec emploi de la force centrifuge
-

ANNEXE 39F B01D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

- CL M Rubrique **Filtration; Matériel de filtration, sa régénération**
d'orientation
24/00-
41/00
-

ANNEXE 40F B01D [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>

- AL M 33/052 • • • combinés à un dispositif de compression (**B01D 33/64** a priorité)
- CL M 35/06 • Filtres utilisant l'électricité ou le magnétisme (ultrafiltration, microfiltration **B01D 61/14**; électrodialyse, électro-osmose **B01D 61/42**; dispositifs comprenant des filtres et des séparateurs magnétiques **B03C 1/30**)
- CL M 35/14 • Dispositifs de sécurité spécialement adaptés à la filtration; Dispositifs signalant le colmatage (incorporé dans un filtre du type à jeter **B01D 27/10**)
- CL M 39/18 • • • la substance étant la cellulose ou ses dérivés
- CL M 39/20 • • en substance inorganique, p.ex. papier d'amiante, substance filtrante métallique faite de fils métalliques non-tissés
-

ANNEXE 41F B01D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

- CL M Rubrique **Séparation de particules dispersées dans des gaz ou des vapeurs**
d'orientation
45/00-
51/00
-

ANNEXE 42F B01D [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

AL M 47/14 · Absorbants à remplissage

ANNEXE 43F B01D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M 51/00 **Prétraitement auxiliaire des gaz ou des vapeurs à épurer des particules dispersées** (prévention ou réduction des "coups de poussières" ou explosions **A62C**; prétraitement spécialement adapté à la séparation magnétique ou électrostatique **B03C**)

ANNEXE 44F B01D [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M 51/00 **Prétraitement auxiliaire des gaz ou des vapeurs à épurer**

CL M 53/00 **Séparation de gaz ou de vapeurs; Récupération de vapeurs de solvants volatils dans les gaz; Epuration chimique ou biologique des gaz résiduels, p.ex. gaz d'échappement des moteurs à combustion, fumées, vapeurs, gaz de combustion, aérosols** (récupération des solvants volatils par condensation **B01D 5/00**; sublimation **B01D 7/00**; pièges réfrigérés, chicanes réfrigérées **B01D 8/00**; séparation de gaz difficilement condensables ou d'air par liquéfaction **F25J 3/00**)

AL M 53/18 · · Unités d'absorption; Distributeurs de liquides (**B01D 3/16**, **B01D 3/26**, **B01D 3/30** ont priorité)

CL M 53/18 · · Unités d'absorption; Distributeurs de liquides (**B01D 3/14** a priorité)
only

CL M 53/22 · par diffusion

CL M 57/02 · par électrophorèse

CL M 59/00 **Séparation d'isotopes différents d'un même élément chimique**

AL M 59/38 · Séparation par méthodes électrochimiques

ANNEXE 45F B01D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Procédés de séparation utilisant des membranes semi-perméables, p.ex. dialyse, d'orientation osmose, ultrafiltration; Appareils spécialement conçus à cet effet; Membranes 61/00- semi-perméables ou leur fabrication 71/00**

CL M 61/00 **Procédés de séparation utilisant des membranes semi-perméables, p.ex. dialyse, osmose, ultrafiltration; Appareils, accessoires ou opérations auxiliaires, spécialement adaptés à cet effet** (séparation de gaz ou de vapeurs par diffusion **B01D 53/22**)

ANNEXE 46F B01J [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Echange d'ions
d'orientation
39/00-
49/00

ANNEXE 47F B05C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

- CL M Note B05C
1. La présente sous-classe couvre les appareillages ou les outils à main, en général, pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides à des surfaces ou à une partie de celles-ci, par n'importe quelle méthode mécanique ou physique, en particulier les appareils pour l'obtention d'une répartition uniforme de liquides ou d'autres matériaux fluides sur une surface. [2]
 2. *Les outils à main ou appareils utilisant des outils tenus à la main sont classés dans le groupe B05C 17/00. [new]*
 3. Il est important de tenir compte de la note qui suit le titre de la classe B05. [2]

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
1/00- 11/00

- CL M 1/00 **Appareillages dans lesquels un liquide ou autre matériau fluide est appliqué à la surface de l'ouvrage par contact avec un élément portant le liquide ou autre matériau fluide, p.ex. un élément poreux imprégné du liquide à appliquer sous forme de revêtement (B05C 5/02, B05C 7/00, B05C 19/00 ont priorité)**
- CL M 3/00 **Appareillages dans lesquels un ouvrage est mis en contact avec une grande quantité de liquide ou autre matériau fluide (B05C 19/00 a priorité)**
- CL M 5/00 **Appareillages dans lesquels un liquide ou autre matériau fluide est projeté, versé ou répandu sur la surface de l'ouvrage (B05C 7/00, B05C 19/00 ont priorité; impliquant une pulvérisation ou une projection électrostatique B05B)**
- CL M 7/00 **Appareillages spécialement agencés pour appliquer un liquide ou autre matériau fluide à l'intérieur d'une pièce creuse (B05C 19/00 a priorité)**
- CL M 9/00 **Appareillages ou installations pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces par des moyens non prévus dans l'un des groupes B05C 1/00- B05C 7/00, ou dans lesquels le moyen pour déposer le liquide ou autre matériau fluide n'est pas important (B05C 19/00 a priorité)**
- CL M 11/00 **Parties constitutives, détails ou accessoires non prévus dans les groupes B05C 1/00- B05C 9/00 (B05C 19/00 a priorité; moyens pour manipuler ou maintenir les articles B05C 13/00; enceintes pour les appareils, cabines B05C 15/00; cabines de pulvérisation B05B 15/12)**
-

ANNEXE 48F B07C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL M Schéma
général

TRI CARACTÉRISÉ PAR LA MÉTHODE
TRI SELON LA DESTINATION

5/00, 7/00, 99/00
1/00, 3/00

ANNEXE 49F B07C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Rubrique Tri postal; Opérations analogues de tri de documents, p.ex. de chèques
d'orientation
1/00- 3/00

CL M 1/00 Opérations précédant le tri du courrier ou des documents selon la destination

CL M 3/00 Tri du courrier ou des documents selon la destination

ANNEXE 50F B07C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL D 9/00 (transferred to **B07C 99/00**)

CL N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe

ANNEXE 51F B21B [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Rubrique Procédés de laminage ou laminoirs spécialement conçus pour la fabrication ou le
d'orientation traitement des tubes
17/00-
25/00

CL M 17/00 Laminage des tubes par des cylindres dont les axes sont pratiquement
perpendiculaires à l'axe des pièces travaillées, p.ex. laminage "axial"

CL M 19/00 Laminage des tubes par des cylindres disposés à l'extérieur de la pièce travaillée et
n'ayant pas leurs axes perpendiculaires à l'axe des pièces travaillées (redressage par
laminage **B21D**)

CL M 21/00 Laminage des tubes par mouvement à pas de pèlerin

CL M 23/00 Laminage des tubes, non limité à l'un des procédés prévus dans un seul des groupes
B21B 17/00-B21B 21/00, p.ex. par procédés combinés (**B21B 25/00** a priorité)

CL M 25/00 Mandrins pour laminoirs de tubes métalliques, p.ex. mandrins des types utilisés pour
les procédés prévus dans le groupe **B21B 17/00**; Accessoires qui leur sont associés

ANNEXE 52F B21C [**Projet-Rapporteur : C444/SE**] <CE40>

CL M Titre **FABRICATION DES TÔLES, FILS, BARRES, TUBES, PROFILÉS MÉTALLIQUES OU D'AUTRES PRODUITS SEMI-FINIS SIMILAIRES PAR D'AUTRES PROCÉDÉS QUE LE LAMINAGE; OPÉRATIONS AUXILIAIRES EN RELATION AVEC LE TRAVAIL DES MÉTAUX SANS ENLÈVEMENT SUBSTANTIEL DE MATIÈRE**

CL U Schéma < Inchangé >
général

ANNEXE 53F B21C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Rubrique **Étirage des métaux**
d'orientation
1/00- 9/00

ANNEXE 54F B21C [**Projet-Rapporteur : C444/SE**] <CE40>

CL M 1/00 **Fabrication des tôles, fils, barres, tubes métalliques ou d'autres produits semi-finis similaires par étirage**

CL U 1/16 < Inchangé >

ANNEXE 55F B21C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M 3/00 **Outils à profiler pour étirage du métal; Combinaisons de filières et de mandrins pour l'étirage des métaux**

CL M 5/00 **Appointage ou appointage par pression de matériau étiré ou à étirer**

CL M Rubrique **Extrusion du métal**
d'orientation
23/00-
35/00

ANNEXE 56F B21C [**Projet-Rapporteur : C444/SE**] <CE40>

AL U 23/08 < Inchangé >

ANNEXE 57F B21C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

- CL M 26/00 **Poinçons ou fouloirs pour extrusion du métal; Disques à cet effet**
- CL M 29/00 **Refroidissement ou chauffage des produits extrudés ou des parties de la presse d'extrusion**
- CL M 31/00 **Dispositifs de commande pour extrusion du métal, p.ex. pour régler la vitesse d'extrusion ou la température du métal (B21C 25/08 a priorité) ; Dispositifs de mesure, p.ex. pour la température du métal, combinés à des presses d'extrusion ou spécialement adaptés pour être utilisés en association avec ces presses (dispositifs de mesure d'intérêt plus général pour la sous-classe B21C, voir le groupe B21C 51/00)**
- CL M 35/00 **Enlèvement des produits travaillés ou des déchets des presses d'extrusion; Ejection des produits extrudés (dans le cas d'extrusion de tubes ou de barres cintrées B21C 23/12) ; Nettoyage des matrices, des filières, des conteneurs ou des mandrins pour extrusion du métal**
-

ANNEXE 58F B21C [**Projet-Rapporteur : C444/SE**] <CE40>

- CL M 37/00 **Fabrication de tôles, barres, fils, tubes ou profilés métalliques ou de produits semi-finis similaires, non prévue ailleurs (par laminage B21B; par travail mécanique ou traitement de tôles, profilés, tubes ou fils métalliques semi-finis B21D, B21F; par moulage B22; à l'aide de machine-outils travaillant par enlèvement de matière B23; par soudage, p.ex. placage, B23K; par meulage ou polissage B24; par galvanoplastie C25D 1/00) ; Fabrication de tubes de forme particulière**

AL U 37/04 < Inchangé >

ANNEXE 59F B21C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

- CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*
-

ANNEXE 60F B21D [**Projet-Rapporteur : C442/EP**] <CE40>

- CL M 51/02 • caractérisés par la structure des objets
- CL N *Note* La fabrication d'objets creux caractérisés à la fois par leur structure et par leur usage est 51/02 classée uniquement dans le groupe B21D 51/16.
- CL M 51/16 • caractérisés par l'usage de l'objet (fabrication d'échangeurs de chaleur B21D 53/02)
- AL M 51/38 • • Fabrication des dispositifs pour remplir ou vider les boîtes de conserve, bidons, cuvettes, bouteilles ou autres récipients; Fabrication des fonds des boîtes de conserve; Fabrication des dispositifs de fermeture

CL M 51/38 • • Fabrication des dispositifs pour remplir ou vider les boîtes de conserve, bidons, only cuvettes, bouteilles ou autres récipients (à partir de feuilles métalliques minces à la manière de la confection des capsules en papier **B31D 5/00**) ; Fabrication des fonds des boîtes de conserve; Fabrication des dispositifs de fermeture

ANNEXE 61F B21F [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL D 21/00 (transferred to **B21F 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 62F B21L [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL M **Titre FABRICATION DE CHÂÎNES** (fabrication de chaînes ou de maillons de chaînes par coulée **B22D 25/02**; chaînes en général **F16G**)

CL M Schéma
général

MÉTHODES GÉNÉRALES DE TRAVAIL

Chaînes fabriquées à partir d'anneaux individuels **1/00, 3/00, 7/00, 9/00**

Chaînes d'une seule pièce **5/00**

MÉTHODES DE TRAVAIL POUR CHÂÎNES OU PARTIES DE CHÂÎNES PARTICULIÈRES **11/00, 13/00**

OUTILLAGE DE FABRICATION OU DE RÉPARATION **19/00, 21/00**

FINITION **15/00**

AUTRES FABRICATIONS **99/00**

CL D 17/00 (transferred to **B21L 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 63F B22C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M **11/00** **Machines à mouler pour faire des moules ou des noyaux, caractérisées par la disposition relative de leurs parties**

CL M **15/00** **Machines à mouler pour faire des moules ou des noyaux caractérisées par leur mécanisme de serrage; Leurs organes auxiliaires**

CL M **17/00** **Machines à mouler pour faire des moules ou des noyaux caractérisées par le mécanisme de démoulage du modèle ou de retournement du châssis ou de la plaque-modèle**

CL M 19/00 Composants ou accessoires des machines à mouler pour faire des moules ou des noyaux

ANNEXE 64F B22D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Mesures finales après coulée
d'orientation
29/00-
31/00

CL M 31/00 Coupage du matériau en excès après coulée, p.ex. des jets ou masselottes (nettoyage des pièces par sablage B24C)

CL M Rubrique Autres équipements pour la coulée
d'orientation
33/00-
45/00

CL M 35/00 Equipement de transport du métal liquide jusqu'aux sillons de lingotage ou aux moules (B22D 37/00-B22D 41/00 ont priorité; spécialement adaptés à des procédés ou machines particuliers, voir les groupes appropriés)

CL M 37/00 Commande ou régulation de la coulée de métal liquide à partir d'un récipient de maintien d'un bain de fusion (B22D 39/00, B22D 41/00 ont priorité; spécialement adaptées à des procédés ou des machines particuliers, voir les groupes appropriés de la présente sous-classe)

CL M 39/00 Equipement pour l'alimentation en métal liquide en quantités bien définies (spécialement adapté aux procédés ou machines particuliers, voir les groupes appropriés de la présente sous-classe)

CL M 41/00 Récipients de maintien d'un bain de fusion, p.ex. poches, paniers de coulée, bassins de coulée ou systèmes analogues (B22D 39/00, B22D 43/00 ont priorité)

ANNEXE 65F B23B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Titre **TOURNAGE; PERÇAGE** (à l'aide d'une électrode tenant lieu d'outil B23H, p.ex. réalisation de trous B23H 9/14; travail par rayon laser B23K 26/00; agencements pour copier ou commander B23Q)

CL M 13/00 Agencements automatiques de transport, de serrage sur mandrins ou de guidage des produits bruts pour les machines à tourner

CL Guidance < Become(s) / Deviennent/Deviendra 17/00-25/00 >
heading /
Rubrique
d'orientation
17/00-
33/00

CL M Rubrique Alésage; Perçage
d'orientation
35/00-
45/00

ANNEXE 66F B23D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Sciage
d'orientation
45/00-
65/00

CL M Rubrique Limage ou râpage
d'orientation
67/00-
73/00

ANNEXE 67F B23K [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Brasage; Débrasage
d'orientation
1/00- 3/00

ANNEXE 68F B24B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Polissage des surfaces; Finissage des surfaces
d'orientation
29/00-
39/00

CL M 29/00 **Machines ou dispositifs pour polir des surfaces de pièces au moyen d'outils en matière souple ou flexible avec ou sans application de produits de polissage solides ou liquides (machines ou appareils pour meuler ou polir le verre B24B 7/24, B24B 9/08, B24B 13/00; pour meuler ou polir au moyen de courroies B24B 21/00; outils de polissage en général B24D 13/00)**

CL M 31/00 **Machines ou dispositifs pour polir ou travailler par abrasion des surfaces "au tonneau", ou au moyen d'autres appareils, dans lesquels les pièces à travailler ou les produits abrasifs sont libres; Accessoires à cet effet (machines ou appareils pour meuler ou polir le verre B24B 7/24, B24B 9/08, B24B 13/00; machines de traitement au jet abrasif B24C 3/26)**

CL M 35/00 **Machines ou dispositifs pour le superfinissage des surfaces, c. à d. pour le travail au moyen de blocs abrasifs animés d'un mouvement de va-et-vient à haute fréquence (B24B 3/00 a priorité)**

CL M 37/00 **Machines ou dispositifs de rodage, c. à d. utilisant une fine poudre abrasive qui roule entre un rodoir constitué d'un matériau relativement doux mais rigide et la surface à roder; Accessoires à cet effet (B24B 3/00 a priorité)**

CL M 39/00 **Machines ou dispositifs à brunir, c. à d. utilisant des organes de pression pour durcir les surfaces (modification des propriétés physiques ou de la structure du métal par brunissage C21D 7/08, C22F 1/00) ; Accessoires à cet effet (B24B 3/00 a priorité)**

CL M Rubrique **Eléments constitutifs, d'utilisation générale, des machines ou dispositifs à meuler**
d'orientation
41/00-
47/00

CL M 41/00 **Eléments constitutifs des machines ou dispositifs à meuler, tels que bâtis, bancs, chariots, poupées**

CL M 47/00 **Entraînement ou transmission des machines ou dispositifs à meuler; Equipement à cet effet**

ANNEXE 69F B26B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Cisailles à main**
d'orientation
13/00-
15/00

ANNEX 70EF B27B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL Guidance < Become(s) / Deviennent/Deviendra 5/00-9/00 >
heading /
Rubrique
d'orientation
5/00- 11/00

ANNEXE 71F B27G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M **Titre MACHINES OU APPAREILS ACCESSOIRES; OUTILS** (outils de sciage **B27B 33/00**; outils pour machines à entailler ou à mortaiser **B27F 5/00**; outils pour fabriquer de la sciure, des copeaux, de la poudre ou des produits similaires **B27L 11/00**) ; **DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ, p.ex. POUR SCIÉS** (dispositifs de serrage pour assemblage à onglet, presses pour fabriquer des châssis, châssis ou cages de presses équipés de dispositifs de serrage **B25B**; établis de menuisier **B25H**)

CL M Rubrique **Outils**
d'orientation
13/00-
17/00

ANNEXE 72F B28C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Mélange de l'argile ou du ciment avec d'autres matériaux
d'orientation
3/00- 7/00

CL M 3/00 Appareillages ou procédés pour mélanger l'argile avec d'autres substances
(suspensions d'argile B28C 1/02; disposition générale ou schéma d'installation B28C 9/00)

CL M 5/00 Appareillages ou procédés pour la production de mélanges de ciment avec d'autres substances, p.ex. coulis, mortiers, compositions poreuses ou fibreuses (commande de l'appareillage de mélange et d'alimentation en ingrédients B28C 7/00; disposition générale ou schéma d'installation B28C 9/00)

ANNEXE 73F B31C [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL D 13/00 (transferred to B31C 99/00)

CL N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe

ANNEXE 74F B41L [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M 5/00 Appareils pour l'enregistrement autographique ou autres appareils similaires de copie en plusieurs exemplaires au moyen de feuillets sensibles à la pression utilisant des bandes mobiles (appareils d'écriture ou de lecture à bande mobile B42D 19/00)

ANNEXE 75F B60 [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>

CL M Note Dans la présente classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
B60

- "véhicule" couvre tous les véhicules à l'exception de ceux qui sont strictement limités à un seul des types ci-après: véhicules sur rails, navires, aéronefs, véhicules spatiaux, chariots à main, cycles, véhicules à traction animale ou traîneaux, qui sont couverts par les sous-classes appropriées de B61-B64.

L'expression "véhicule" comprend donc:

- les caractéristiques communes à plus d'un des types mentionnés ci-dessus;
- certaines caractéristiques propres uniquement aux automobiles ou aux remorques sur route ou tous terrains.
- Les exceptions suivantes sont toutefois à noter:
 - a. les sous-classes B60B ou B60C couvrent toutes les roues et tous les pneumatiques de véhicules, excepté les roues de patins à roulettes A63C 17/22, les roues de modèles réduits de chemin de fer A63H 19/22 et les adaptations spéciales de roues ou de pneumatiques pour

- aéronefs **B64C 25/36**;
- b. la sous-classe **B60C** couvre le raccordement des valves aux corps gonflables élastiques en général, de ce fait elle n'est pas limitée aux seuls véhicules;
 - c. la sous-classe **B60L** couvre certains équipements électriques communs à tous les véhicules à propulsion électrique;
 - d. la sous-classe **B60M** couvre certains dispositifs de puissance motrice propres à tous les types de véhicules à propulsion électrique, mais extérieurs à ces véhicules;
 - e. la sous-classe **B60R** couvre les ceintures ou harnais de sécurité utilisés dans tous les types de véhicules terrestres; [4]
 - f. la sous-classe **B60S** concerne tous les types de véhicules, à l'exception de l'entretien des locomotives **B61K 11/00**, de l'équipement au sol des avions **B64F**, ou des appareils de nettoyage particuliers aux navires **B63B 57/00**, **B63B 59/00**;
 - g. la sous-classe **B60T** comprend les systèmes d'application générale de commande des freins et n'est de ce fait pas limitée aux seuls véhicules. Elle comprend également les systèmes à relais de puissance ou puissance assistée pour véhicules sur rail ainsi que certaines autres caractéristiques de leur commande de freins.
 - h. la sous-classe **B60V** couvre les véhicules à coussin d'air en soi ainsi que les véhicules terrestres, les navires et les aéronefs combinés qui présentent des caractéristiques qui leur permettent de fonctionner optionnellement comme véhicules à coussin d'air ou d'être partiellement supportés par un coussin d'air. [new]

ANNEXE 76F B60B [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Titre **ROUES DE VÉHICULES** (fabrication de roues ou de parties de roues par laminage **B21H 1/00**, par forgeage, martelage ou pressage **B21K 1/28**) ; **ROUES À PIVOT; ESSIEUX; AMÉLIORATION DE L'ADHÉRENCE DES ROUES**

CL M Rubrique **Roues**
d'orientation
1/00- 19/00

CL M Rubrique **Appareils ou outils à main pour monter, maintenir ou assembler les roues**
d'orientation
29/00-
31/00

ANNEXE 77F B60D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL D 7/00 (transferred to **B60D 99/00**)

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 78F B60K [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Agencement ou montage des ensembles de propulsion sur les véhicules
d'orientation
1/00- 8/00

CL M Rubrique Agencement ou montage des transmissions ou de leur commande sur des
d'orientation véhicules
17/00-
23/00

CL M 17/00 **Agencement ou montage des transmissions sur les véhicules** (essieux transmettant le couple **B60B 35/12**; transmission et mécanisme de direction combinés pour diriger des roues non orientables **B62D 11/00**; embrayages en soi, p.ex. leur structure, **F16D**; transmissions en soi, p.ex. leur structure, **F16H**)

CL M 23/00 **Agencement ou montage des dispositifs de commande pour transmissions de véhicules ou pour des parties de celles-ci, non prévus ailleurs** (transmission et mécanisme de direction combinés pour diriger des roues non orientables **B62D 11/00**; cabines pouvant être déplacées et comportant des adaptations particulières des dispositifs de commande du véhicule **B62D 33/073**; de tels dispositifs de commande en soi **F16D**, **F16H**)

ANNEXE 79F B60R [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL D 27/00 (transferred to **B60R 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 80F B60T [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>

CL M Titre **SYSTÈMES DE COMMANDE DES FREINS POUR VÉHICULES OU PARTIES DE CES SYSTÈMES; SYSTÈMES DE COMMANDE DES FREINS OU PARTIES DE CES SYSTÈMES, EN GÉNÉRAL** (commande des systèmes de freinage électrodynamique **B60L 7/00**; commande conjuguée des freins et d'autres éléments des ensembles de propulsion de véhicules **B60W**) ; **AMÉNAGEMENT DES ÉLÉMENTS DE FREINAGE SUR VÉHICULES EN GÉNÉRAL; DISPOSITIFS PORTATIFS POUR INTERDIRE LE MOUVEMENT NON VOULU D'UN VÉHICULE; MODIFICATIONS APPORTÉES AUX VÉHICULES POUR FACILITER LE REFROIDISSEMENT DES FREINS**

CL M 7/14 • • commandés par l'affaissement du conducteur

AL M 8/175 • • Régulation des freins spécialement adaptée pour la prévention du patinage excessif des roues pendant l'accélération du véhicule, p.ex. pour la commande de la traction

CL M 8/32 • selon une condition de vitesse, p.ex. accélération ou décélération (**B60T 8/28** a priorité)

- CL M 11/00 **Transmission de l'action de freinage entre l'organe d'attaque et les organes terminaux d'action, dans laquelle la transmission n'est ni assistée ni à relais de puissance ou dans laquelle une telle assistance ou un tel relais ne sont pas essentiels**
- CL M 11/16 · · · Commande principale, p.ex. maîtres-cylindres
- AL M 11/21 · · · · à deux pédales agissant sur des circuits respectifs, dans lesquels les pressions sont égalisées quand les deux pédales sont actionnées ensemble, p.ex. pour commandes de direction
- CL M 13/00 **Transmission de l'action de freinage entre l'organe d'attaque et les organes terminaux d'action, avec puissance de freinage assistée ou relais de puissance; Systèmes de freins incorporant ces moyens de transmission, p.ex. systèmes de freinage à pression d'air**
- AL M 13/08 · · · Freins d'emballement
- CL M 15/00 **Structures, disposition ou fonctionnement des valves incorporées dans les systèmes de commandes de freins assistés et non couverts par les groupes B60T 11/00 ou B60T 13/00** (clapets sensibles à une condition de vitesse B60T 8/34)
- AL M 15/08 · · · Valves actionnées par le conducteur pour freins à pression à commande automatique
- CL M 17/00 **Éléments, parties constitutives ou accessoires des systèmes de freins non couverts par les groupes B60T 8/00, B60T 13/00 ou B60T 15/00, ou présentant d'autres caractéristiques intéressantes**
- AL M 17/04 · Aménagement des tuyauteries, valves de tuyauterie, p.ex. valves de coupure, couplages ou tuyaux flexibles
- AL M 17/08 · Cylindres de freins autres que les cylindres d'action terminale

ANNEXE 81F B61B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

- CL M Rubrique Systèmes ferroviaires à câbles; Systèmes "couplables à volonté"
d'orientation
7/00- 12/00
- CL M 9/00 **Systèmes de tramways ou de funiculaires avec voie rigide et traction par câble**
(crochets de traction B61B 12/12; dispositifs d'accrochage au câble de traction B61J)
- CL M 12/00 **Parties constitutives, détails ou accessoires de systèmes ferroviaires à câbles ou de systèmes "couplables à volonté" non prévus dans les groupes B61B 7/00-B61B 11/00**
(freins pour chemin de fer B61H; plaques tournantes B61J 1/06)

ANNEXE 82F B61C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

- CL M 7/00 **Autres locomotives ou automotrices caractérisées par le type de puissance motrice utilisée; Locomotives ou automotrices avec deux sortes ou types de puissance motrice ou plus**
-

ANNEXE 83F B61D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Rubrique Chauffage, rafraîchissement, ventilation, éclairage ou conditionnement d'air, particuliers aux véhicules ferroviaires
d'orientation
27/00-
29/00

CL M Rubrique Mobilier ou ameublement particulier aux véhicules ferroviaires
d'orientation
31/00-
37/00

CL M Rubrique Autres parties constitutives particulières aux véhicules ferroviaires
d'orientation
39/00-
49/00

ANNEXE 84F B61G [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Titre **ATTELAGES SPÉCIALEMENT ADAPTÉS AUX VÉHICULES FERROVIAIRES;
ORGANES DE TRACTION OU D'ABSORPTION DES CHOCS SPÉCIALEMENT
ADAPTÉS AUX VÉHICULES FERROVIAIRES**

ANNEXE 85F B61G [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <CE40>

CL M **5/00** **Couplages non prévus ailleurs**

ANNEXE 86F B62B [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL M Titre **VÉHICULES PROPULSÉS À LA MAIN, p.ex. VOITURES À BRAS, VOITURES
D'ENFANTS; TRAÎNEAUX** (caractérisés par la propulsion animale **B62C**; propulsion
des traîneaux par le conducteur ou par un moteur **B62M**)

CL M Rubrique Voitures d'enfants; Poussettes
d'orientation
7/00- 9/00

CL M Rubrique Traîneaux
d'orientation
13/00-
15/00

ANNEXE 87F B62C [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe

ANNEXE 88F B62D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Direction pour véhicules à moteurs ou pour remorques
d'orientation
1/00- 15/00

CL M Rubrique Véhicules à moteurs ou remorques selon le type; Leurs pièces ou accessoires non
d'orientation prévus ailleurs
47/00-
63/00

ANNEXE 89F B62J [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL M Titre SELLES OU SIÈGES POUR CYCLES; ACCESSOIRES PARTICULIERS AUX
CYCLES NON PRÉVUS AILLEURS, p.ex. PORTE-BAGAGES, GARDE-BOUE
(plaques d'immatriculation **B60R**; compteurs de nombre de tours de roue **G01C 22/00**)

CL M Schéma
général

SELLES OU SIÈGES; REPOSE-PIEDS ET APPUIS-GENOUX	1/00; 25/00
ÉCLAIRAGE OU SIGNALISATION; RÉTROVISEURS	3/00, 6/00; 29/00
PORTE-BAGAGES, ACCESSOIRES	7/00, 9/00, 11/00
DISPOSITIFS OU ACCESSOIRES DE PROTECTION	
Carters de chaînes; garde-boue; housses de parquage	13/00; 15/00; 19/00
Pour conducteur seulement: pare-brise ou autres carénages; accessoires pour vêtements; réchauffage	17/00; 21/00; 33/00
Autres dispositifs de protection	23/00
ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ	27/00
GRAISSAGE, RÉSERVOIRS À CARBURANT, CANALISATIONS	31/00, 35/00, 37/00
AUTRES ACCESSOIRES	99/00

ANNEXE 90F B62J [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Dispositifs de signalisation ou d'éclairage adaptés spécialement aux cycles
d'orientation
3/00- 6/00

CL M Rubrique Supports pour objets
d'orientation
7/00- 11/00

CL M Rubrique Dispositifs de protection; Carénages en parties profilées non prévus ailleurs
d'orientation
13/00-
25/00

CL M 13/00 **Carters de chaîne, de l'entraînement par chaîne ou organe équivalent, p.ex. de l'entraînement par courroie** (carters de chaîne formant corps avec les cadres **B62K 19/44**)

CL M 17/00 **Dispositifs de protection pour les cyclistes contre les intempéries; Carénages ou parties profilées non prévus ailleurs** (vêtements de protection **A41D 13/00**; casques protecteurs **A42B 3/00**; carénages formant corps avec les cadres **B62K 19/48**; carénages pour side-cars **B62K 27/04**; capots pour side-cars **B62K 27/16**)

ANNEXE 91F B62J [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL D 39/00 (transferred to **B62J 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 92F B62M [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique Propulsion par le conducteur des véhicules à roues
d'orientation
1/00- 5/00

CL M 1/00 **Propulsion par le conducteur des véhicules à roues** (propulsion par tiges en prise avec le sol **B62M 29/02**)

ANNEXE 93F B63B [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>

CL M 35/00 **Navires ou structures flottantes analogues adaptés à des fins particulières** (navires caractérisés par leurs installations de chargement **B63B 25/00**; bateaux-pompes destinés à la lutte contre l'incendie **A62C 29/00**; sous-marins, mouilleurs ou dragueurs de mines **B63G**; réceptacles destinés à être utilisés dans ou sous l'eau **B65D 88/78**)

ANNEXE 94F B63C [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>

CL M 3/00 **Lancement ou halage des navires, p.ex. par rampes à terre; Rampes de lancement** (guide à bord des navires pour la man?uvre des canots de sauvetage ou engins analogues **B63B 23/30**; grues, treuils, ou appareils analogues **B66**; levage des bateaux pour s'adapter aux différents niveaux d'eau **E02C**)

ANNEXE 95F B63H [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>

CL M Titre **PROPULSION OU GOUVERNE MARINES** (propulsion des véhicules à coussin d'air **B60V 1/14**; spécifiques des sous-marins à l'exclusion de la propulsion nucléaire **B63G**; spécifiques des torpilles **F42B 19/00**)

ANNEXE 96F B63J [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL D 5/00 (transferred to **B63J 99/00**)

CL N *99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 97F B64C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>

CL M Rubrique **Structures ou carénages des aéronefs**
d'orientation
1/00- 7/00

ANNEXE 98F B64G [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>

CL D 9/00 (transferred to **B64G 99/00**)

CL N *99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 99F B65D [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>

- CL M Note B65D
1. La présente sous-classe couvre: [6]
 - les réceptacles, les éléments d'emballage ou les paquets avec des moyens ou des dispositifs auxiliaires pour présenter les articles ou les matériaux; [6]
 - les procédés d'emballage, lorsqu'ils sont entièrement caractérisés par la forme du paquet réalisé ou la forme du réceptacle ou de l'élément d'emballage utilisé dans la mesure où ils sont distincts des opérations effectuées ou des appareils utilisés à cet effet, qui sont couverts par la sous-classe **B65B**. [6]
 2. La présente sous-classe, qui vise à être aussi étendue que possible, exclut uniquement les réceptacles ou paquets qui sont clairement limités, du fait de leurs caractéristiques, à une seule sous-classe, qui sont classés dans ladite sous-classe.
 3. Dans la présente sous-classe, les groupes **B65D 5/00**, **B65D 27/00**, **B65D 30/00** ou **B65D 65/00** couvrent les caractéristiques de structure des réceptacles pliables ou

montables ou des flans d'emballage ainsi que les réceptacles ou enveloppes formés par pliage ou montage de ces flans.

4. Les réceptacles, les éléments d'emballage ou les paquets classés dans le groupe **B65D 85/00**, sont également classés selon leurs caractéristiques de structure ou fonctionnelles, si ces caractéristiques présentent un intérêt. [6]
 5. *Les grands réceptacles tels que définis dans la Note (6) ci-dessous sont classés dans les groupes **B65D 88/00** ou **B65D 90/00**. Les caractéristiques qui peuvent s'appliquer aux récipients en général peuvent également être classées dans d'autres groupes de la sous-classe **B65D** lorsqu'elles constituent une information qui présente un intérêt pour la recherche. [new]*
 6. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "réceptacles rigides ou semi-rigides" couvre:
 - a. les contenants, non déformés par, ou ne prenant pas la forme de, leur contenu;
 - b. les contenants déformés temporairement pour expulser leur contenu;
 - c. les palettes;
 - d. les plateaux;
 - "réceptacles souples" couvre:
 - a. les contenants, déformés par, ou prenant la forme de, leur contenu;
 - b. les contenants déformés d'une façon permanente pour expulser leur contenu;
 - "éléments d'emballage" couvre:
 - a. les éléments autres que les réceptacles, pour couvrir, protéger, raidir ou maintenir ensemble les objets ou matériaux à stocker ou à transporter;
 - b. les matériaux d'emballage de type ou de forme particuliers, non prévus dans les autres sous-classes;
 - "paquets" couvre:
 - a. les combinaisons de réceptacles ou éléments d'emballage avec les objets ou matériaux devant être stockés ou transportés;
 - b. les objets mis ensemble pour commodité de stockage ou de transport;
 - "papier" couvre tous les matériaux, tels que le carton, les feuilles en plastique, les matériaux stratifiés ou les feuilles métalliques, travaillés d'une manière analogue à celle employée pour le papier;
 - "grands réceptacles", dans le groupe **B65D 88/00** ou **B65D 90/00**, désigne les réceptacles ayant des dimensions analogues à celles des réceptacles utilisés pour le transport et qui sont parfois dénommés: cadres, conteneurs d'expédition ou "ISO" (Organisation Internationale de Normalisation), ainsi que les réceptacles de dimensions plus importantes. [3]
 7. Les moyens indicateurs de manipulations non autorisées pour réceptacles ou fermetures sont classés dans le groupe approprié au type de réceptacle ou de fermeture, p.ex. **B65D 5/43**, **B65D 5/54**, **B65D 17/00**, **B65D 27/30**, **B65D 27/34**, **B65D 33/34**, **B65D 41/32**, **B65D 47/36**, **B65D 49/12**, **B65D 51/20**, **B65D 55/06**. [6]
-

ANNEXE B65D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
100F

CL M Rubrique Genres ou types généraux de réceptacles rigides ou semi-rigides
d'orientation
1/00- 21/00

- CL M 1/00 **Réceptacles rigides ou semi-rigides ayant des corps d'une seule pièce formés, p.ex. par coulage d'un matériau en métal, par moulage d'un matériau plastique, par soufflage d'un matériau vitreux, par coulage d'un matériau en céramique, par moulage d'un matériau fibreux cuit, par étirage d'un matériau en feuille** (en enroulant, courbant ou pliant le papier **B65D 3/00**, **B65D 5/00**; spécialement conçus pour être ouverts en coupant, perçant ou déchirant des parties de la paroi **B65D 17/00**; palettes **B65D 19/00**; parties constitutives des bouteilles ou des pots **B65D 23/00**; paquets d'objets maintenus ensemble par des éléments d'emballage pour la commodité du stockage ou du transport, p.ex. paquets compartimentés pour le transport à la main de plusieurs réceptacles tels que des boîtes de bière, des bouteilles de boissons gazeuses, **B65D 71/00**)
- CL M 3/00 **Réceptacles rigides ou semi-rigides ayant un corps ou des parois périphériques de section transversale courbe ou partiellement courbe, réalisés en enroulant ou courbant du papier sans plier selon des lignes définies** (avec parois d'extrémité en matériau différent **B65D 6/00**, **B65D 8/00**)
- CL M 5/00 **Réceptacles de section transversale polygonale rigides ou semi-rigides, p.ex. boîtes, cartons, plateaux, formés en pliant ou montant un ou plusieurs flans de papier** (palettes **B65D 19/00**; paquets d'objets maintenus ensemble par des éléments d'emballage pour la commodité du stockage ou du transport, p.ex. paquets compartimentés pour le transport à la main de plusieurs réceptacles tels que des boîtes de bière, des bouteilles de boissons gazeuses, **B65D 71/00**; formation de flans de papier pliables ou dressables **B31B**)
- CL M 17/00 **Réceptacles rigides ou semi-rigides spécialement conçus pour être ouverts par coupage ou perçage, ou en perçant ou en déchirant un élément ou une partie frangible** (aménagements ou dispositifs d'ouverture pour réceptacles réalisés en enroulant, en courbant ou en pliant du papier **B65D 3/00**, **B65D 5/00**; éléments de fermeture internes frangibles associés aux capuchons, aux couvercles ou aux chapeaux **B65D 51/20**; dispositifs d'ouverture ajoutés ou incorporés pendant le remplissage ou la fermeture des réceptacles **B65D 77/30**; dispositifs indépendants pour l'ouverture des réceptacles fermés **B67B 7/00**)

ANNEXE B65D [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
101F

CL M 21/00 **Réceptacles s'emboîtant, s'empilant ou s'assemblant; Réceptacles de capacité variable**
only (réceptacles de section polygonale, formés par pliage ou dressage de flans faits en papier et adaptés pour avoir une capacité variable **B65D 5/00**)

AL M 21/00 **Réceptacles s'emboîtant, s'empilant ou s'assemblant; Réceptacles de capacité variable**

ANNEXE B65D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
102F

CL M Rubrique Parties constitutives des réceptacles rigides ou semi-rigides non prévues ailleurs
d'orientation
23/00-
25/00

CL M Rubrique Genres ou types généraux de réceptacles flexibles
d'orientation
27/00-
37/00

CL M 27/00 **Enveloppes ou réceptacles flexibles similaires essentiellement rectangulaires, pour la poste ou d'autres emplois, dont la structure ne prévoit pas un contenu en épaisseur** (avec des propriétés d'amortissement des chocs **B65D 81/03**; cartes-lettres **B42D 15/00**)

CL M Rubrique Eléments de fermeture mobiles ou articulés pour réceptacles rigides ou semi-rigides ou pour réceptacles souples présentant des problèmes analogues de fermeture; Parties des réceptacles coopérant avec les éléments de fermeture ou caractérisées par la forme de l'élément de fermeture
d'orientation
39/00-
55/00

CL M 43/00 **Couvercles ou chapeaux pour les réceptacles rigides ou semi-rigides** (pour récipients de cuisine **A47J 36/06**; couvercles pour récipients sous pression en général **F16J 13/00**)

CL M 45/00 **Dispositifs de serrage ou autres dispositifs presseurs pour fixer ou retenir les éléments de fermeture** (raccords filetés ou baïonnettes reliant les bouchons ou les capuchons aux réceptacles **B65D 39/08**, **B65D 41/04**, **B65D 41/34**; bouchons dilatables **B65D 39/12**; pour récipients sous pression en général **F16J 13/00**)

CL M 50/00 **Fermetures avec des moyens pour empêcher leur ouverture ou leur enlèvement non autorisés avec ou sans moyens indicateurs, p.ex. fermeture à l'épreuve des enfants** (fermetures avec moyens indicateurs de man?uvres non autorisées sans moyens de dissuasion, voir les groupes correspondants, p.ex. **B65D 41/32**, **B65D 51/20**; moyens en soi pour empêcher ou indiquer l'ouverture ou l'enlèvement de la fermeture non autorisés **B65D 55/02**)

ANNEXE B65D [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
103F

CL D Note < Supprimé >
88/00-
90/00

ANNEXE B65G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
104F

- CL M Rubrique Dispositifs pour assister le transport manuel des objets sur de courtes distances, d'orientation p.ex. dans des magasins, des entrepôts ou des usines
7/00- 9/00
- CL M 7/00 **Dispositifs pour assister le déplacement ou le basculement manuels des charges lourdes** (colonnes de descente **B65G 11/00**; chemins de roulement **B65G 13/00**; pour basculer et vider des barriques ou des tonneaux **B65G 65/24**)
- CL M 9/00 **Appareils pour assister la manutention comportant des porte-charges suspendus et déplaçables à main ou par pesanteur** (transporteurs à chaînes ou à cordes sans fin actionnés à la main **B65G 17/00**; systèmes ferroviaires **B61B**)
- CL M Rubrique Colonnes de descente; Genres ou types de transporteurs; Caractéristiques de structure, parties constitutives, détails ou dispositifs auxiliaires particuliers aux transporteurs de types particuliers
11/00-
37/00
- CL M 11/00 **Colonnes de descente** (utilisées en tant que dispositifs de stockage **B65G 1/02, B65D 88/26**; alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; pour sports, jeux ou distraction **A63G 21/00**; pour l'évacuation des ordures dans les bâtiments **E04F 17/12**)
- CL M 13/00 **Chemins de roulement** (dispositifs de stockage comprenant des chemins de roulement **B65G 1/02**; transporteurs à chaînes sans fin comprenant des rouleaux supportant la charge **B65G 17/00**; rouleaux ou leurs aménagements **B65G 39/00**; alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; dans les installations de laminage **B21B 39/00, B21B 41/00**)
- CL M 15/00 **Transporteurs comportant des surfaces porteuses de charges sans fin, c. à d. des tapis roulants ou autres systèmes équivalents, auxquelles l'effort de traction est transmis par des moyens différents des éléments d'entraînement sans fin de même configuration** (ayant des surfaces transportant la charge formées par des maillons longitudinaux interconnectés **B65G 17/06**; alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**)
- CL M 17/00 **Transporteurs comportant un élément de traction sans fin, p.ex. une chaîne transmettant le mouvement à une surface porteuse de charges continue ou sensiblement continue, ou à une série de porte-charges individuels; Transporteurs à chaîne sans fin dans lesquels des chaînes constituent la surface portant la charge** (alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; systèmes ferroviaires, porte-charges amovibles sur rails **B61B**; escaliers roulants ou paternoster ni combinés ni associés avec les dispositifs de chargement ou de déchargement **B66B 9/00**)
- CL M 19/00 **Transporteurs comportant un impulseur ou une série d'impulseurs portés par un élément de traction sans fin et disposés de façon à déplacer objets ou matériaux sur une surface porteuse ou sur un matériau de base, p.ex. transporteurs sans fin à raclettes** (alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**)

- CL M 25/00 **Transporteurs comportant un porte-charge ou un impulseur à mouvement cyclique, p.ex. à va-et-vient, désengagé de la charge pendant le mouvement de retour** (transporteurs à secousses **B65G 27/00**; alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; pompes **F04**)
- CL M 27/00 **Transporteurs à secousses** (alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; cribles à piston pour la séparation humide **B03B**; production ou transmission de vibrations mécaniques **B06**; cribles à piston pour le criblage, le tamisage ou le triage **B07B 1/28**)
- CL M 29/00 **Transporteurs rotatifs, p.ex. disques, bras, croisillons, cônes rotatifs** (projecteurs mécaniques **B65G 31/00**; transporteurs rotatifs à vis ou à hélice **B65G 33/00**; alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**)
- CL M 31/00 **Dispositifs mécaniques de projection d'objets ou matériaux solides** (alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; distribution d'engrais **A01C**; machines à mouler **B22C**; dispositifs de décapage au jet de sable **B24C**; dispositifs pour appliquer le plâtre **E04F 21/06**)
- CL M 33/00 **Transporteurs rotatifs à vis ou à hélice** (alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; vis pour extruder, comprimer, malaxer, pomper ou pour d'autres travaux spécifiques, voir les classes appropriées)
- CL M 35/00 **Transporteurs mécaniques non prévus ailleurs** (alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**)
- CL M 37/00 **Combinaisons de transporteurs mécaniques de même type ou de types différents sauf en ce qui concerne leur application dans des machines particulières ou leur emploi dans des procédés particuliers de fabrication** (dispositifs de stockage mécaniques **B65G 1/04**; ensembles de transporteurs à courroie associés **B65G 15/22**; ensembles de transporteurs à chaîne associés **B65G 17/26**; commande en série de transporteurs combinés **B65G 43/10**; alimentation ou déchargement des transporteurs par des dispositifs incorporés ou travaillant en association avec des transporteurs **B65G 47/00**; spécialement adaptés pour la manipulation de substances radioactives **G21**)
- CL M Rubrique **Transport non mécanique par tuyaux ou tubes; Flottage dans des caniveaux**
d'orientation
51/00-
53/00
- CL M 53/00 **Transport de matériaux en vrac par caniveaux, tuyaux ou tubes, par flottage ou par écoulement de gaz, de liquide ou de mousse** (fluidification en liaison avec le chargement ou le déchargement **B65G 69/06**; chargeurs à foin ou à récolte similaire **A01D 87/00**; dispositifs de fluidisation pour aider au remplissage ou au vidage des grands réceptacles **B65D 88/72**; dragage **E02F**; extraction de matériaux des dépôts d'alluvions **E21C 45/00**; machines de remblayage pneumatiques ou hydrauliques dans les mines **E21F 15/00**; dynamique des fluides **F15D**; systèmes de pipeline **F17D**)

- CL M Rubrique **Empilage ou déempilage; Chargement ou déchargement**
d'orientation
57/00-
61/00
- CL M **65/00 Chargement ou déchargement** (par des moyens incorporés aux transporteurs ou fonctionnant en association avec ceux-ci **B65G 47/00**; de véhicules **B65G 67/00**)
- CL M **67/00 Chargement ou déchargement des véhicules** (par des moyens incorporés aux transporteurs ou fonctionnant en association avec ceux-ci **B65G 47/00**; par des moyens incorporés aux véhicules **B60-B64**; installations au sol ou pour ponts d'envol des porte-avions **B64F**; transfert d'ordures entre des véhicules ou entre des conteneurs **B65F 9/00**)
- CL M **69/00 Mesures auxiliaires ou dispositifs utilisés en liaison avec le chargement ou le déchargement** (par des moyens incorporés aux transporteurs ou fonctionnant en association avec ceux-ci **B65G 47/00**; pour empêcher, réduire ou lutter contre l'incendie **A62C**; dans les véhicules, voir les sous-classes appropriées)

ANNEXE **B65H** [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
105F

- CL M Rubrique **Alimentation des machines en articles; Enlèvement des piles; Supports de piles**
d'orientation
1/00- 11/00
- CL M **1/00 Supports ou magasins pour les piles dans lesquelles on prélève des articles** (supports utilisés pour l'assemblage ou le groupement des articles **B65H 39/00**; combinaisons d'opérations d'empilage et d'enlèvement d'articles, présentant un intérêt autre que l'opération individuelle d'empilage ou d'enlèvement, **B65H 83/00**)
- CL M **3/00 Enlèvement des articles des piles** (assemblage ou groupement des articles **B65H 39/00**; machines pour séparer des bandes superposées **B65H 41/00**; déempilage de matériaux de forme plate combiné avec le pliage **B65H 45/26**; combinaisons d'opérations d'empilage et d'enlèvement d'articles, présentant un intérêt autre que l'opération individuelle d'empilage ou d'enlèvement, **B65H 83/00**)
- CL M **5/00 Transfert des articles retirés des piles; Alimentation des machines en articles** (mécanismes ou éléments identiques pour la délivrance ou la progression des articles à la sortie des machines **B65H 29/00**; recirculation d'articles **B65H 85/00**)
- CL M Rubrique **Alimentation des machines en bandes ou alimentation en bandes à partir de machines; Enroulage ou déroulage des bandes; Raccordement des bandes**
d'orientation
16/00-
27/00
- CL M **20/00 Progression des bandes** (appareils à livrer les bandes incorporant des dispositifs pour des opérations auxiliaires **B65H 35/00**, **B65H 37/00**)
- CL M **21/00 Appareils pour raccorder les bandes** (pendant le changement de bobine **B65H 19/00**; en réunissant deux ou plusieurs bandes **B65H 39/16**)
- CL M **27/00 Structures particulières, p.ex. caractéristiques de surface, des rouleaux d'alimentation ou de guidage des bandes** (rouleaux en général **F16C 13/00**)

- CL M Rubrique **Délivrance d'articles par les machines; Empilage des articles; Appareils délivrant d'orientation des articles ou bandes, comportant des dispositifs pour exécuter des opérations auxiliaires particulières; Assemblage ou groupement des articles ou des bandes; Machines pour séparer des bandes superposées**
29/00-
43/00
- CL M **29/00 Délivrance ou progression des articles à la sortie des machines; Progression des articles vers ou dans les piles** (assemblage ou groupement d'articles **B65H 39/00**; combinaisons d'opérations d'empilage et d'enlèvement d'articles, présentant un intérêt autre que l'opération individuelle d'empilage ou d'enlèvement, **B65H 83/00**; recirculation d'articles **B65H 85/00**; pour les objets ne répondant pas à la définition de la note (3)(i) de la présente sous-classe, voir **B65G**)
- CL M **31/00 Récepteurs de piles** (supports utilisés pour l'assemblage ou le groupement d'articles **B65H 39/00**; combinaisons d'opérations d'empilage et d'enlèvement d'articles, présentant un intérêt autre que l'opération individuelle d'empilage ou d'enlèvement, **B65H 83/00**)
- CL M **39/00 Assemblage ou groupement d'articles ou de bandes** (combinaisons d'opérations d'empilage et d'enlèvement d'articles, présentant un intérêt autre que l'opération individuelle d'empilage ou d'enlèvement, **B65H 83/00**; machines combinées pour à la fois assembler ou grouper et réunir d'une façon permanente des feuilles ou cahiers **B42C 1/00**)
- CL M Rubrique **Déroulage, dévidage, défilement, enroulage, bobinage ou emmagasinage d'un matériau filiforme**
49/00-
73/00
- CL M **54/00 Bobinage, envidage ou emmagasinage du matériau filiforme** (mandrins, gabarits, supports, boîtes ou réceptacles **B65H 75/02**; dispositifs spécialement adaptés ou montés pour stocker, dérouler de façon répétée et stocker à nouveau des longueurs de matériau **B65H 75/34**)
- CL M **63/00 Dispositifs d'alarme ou de sécurité utilisés pour le déroulage, le dévidage, le défilement, l'enroulage, le bobinage ou l'emmagasinage d'un matériau filiforme, p.ex. détecteurs automatiques de défauts, mécanismes d'arrêt** (dispositifs de sécurité en général **F16P**; dispositifs indicateurs en général **G08B**)
- CL M Rubrique **Procédés, appareils ou dispositifs d'usage général ou non prévus ailleurs, associés à la manipulation des bandes, des rubans ou d'un matériau filiforme**
75/00-
81/00

ANNEXE **B66B** [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
106F

- CL M **3/00 Utilisation de dispositifs pour indiquer ou signaler les conditions du fonctionnement des ascenseurs**
- CL M **5/00 Utilisation de dispositifs de vérification, de rectification, de mauvais fonctionnement, de sécurité des ascenseurs**
- CL M **31/00 Accessoires pour escaliers ou trottoirs roulants, p.ex. pour désinfecter ou nettoyer** (pour la sécurité **B66B 29/00**)
-

ANNEXE B66C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
107F

CL M Rubrique Genres ou types d'installations
d'orientation
17/00-
23/00

- CL M 17/00 **Ponts roulants à chariot transbordeur comportant une ou plusieurs poutres principales sensiblement horizontales dont les extrémités reposent directement sur des roues ou des rouleaux se déplaçant sur une voie soutenue par des supports espacés** (adaptation des ossatures supportant les voies de roulement ou des poutres principales **B66C 6/00**)
- CL M 19/00 **Ponts roulants ou portiques fixes ou mobiles, portant un chariot ou un treuil mobile** (**B66C 17/00** a priorité; structures à pylônes supportant l'assise **B66C 5/00**; adaptation des ossatures supportant les voies de roulement ou des poutres principales **B66C 6/00**; grues à flèches **B66C 23/00**)
- CL M 21/00 **Installations à câbles ou blondins, c. à d. dont les dispositifs de levage se déplacent sur des câbles aériens** (adaptation des ossatures supportant les voies de roulement ou des poutres principales **B66C 6/00**; entraînement à corde ou à câble pour chariots, combinaisons de ces entraînements avec le mécanisme de levage **B66C 11/16**; systèmes ferroviaires **B61B**; mécanismes d'enroulement à filins ou à câbles **B66D 1/00**)
- CL M 23/00 **Installations comportant essentiellement un palonnier, une flèche ou une structure triangulaire agissant comme bras de levier, montées de façon à permettre des mouvements de translation ou d'orientation dans des plans verticaux ou horizontaux, ou bien une combinaison de ces mouvements, p.ex. grues à flèche, derricks, grues sur tours** (structures à pylônes supportant l'assise **B66C 5/00**; adaptation des ossatures supportant les voies de roulement ou des poutres principales **B66C 6/00**)

ANNEXE B67B [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
108F

- CL N 6/00 *Fermeture des bouteilles, des bouches ou des récipients analogues par application de fermetures, non prévue dans les groupes **B67B 1/00** à **B67B 5/00***

ANNEXE B68G [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
109F

- CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*
-

ANNEXE C [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE40>
110F

- CL M Note
C
1. Dans la section C, les définitions des groupes des éléments chimiques sont les suivantes:

Métaux alcalins: Li, Na, K, Rb, Cs, Fr
Métaux alcalino-terreux: Ca, Sr, Ba, Ra
Lanthanides: éléments ayant un numéro atomique de 57 à 71 inclus
Terres rares: Sc, Y, lanthanides
Actinides: éléments ayant un numéro atomique de 89 à 103 inclus
Métaux réfractaires: Ti, V, Cr, Zr, Nb, Mo, Hf, Ta, W
Halogènes: F, Cl, Br, I, At
Gaz nobles: He, Ne, Ar, Kr, Xe, Rn
Groupe du platine: Os, Ir, Pt, Ru, Rh, Pd
Métaux nobles: Ag, Au, groupe du platine
Métaux légers: métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, Be, Al, Mg
Métaux lourds: métaux autres que les métaux légers
Groupe du fer: Fe, Co, Ni
Non-métaux: H, B, C, Si, N, P, O, S, Se, Te, gaz nobles, halogènes
Métaux: éléments autres que les non-métaux
Éléments de transition: éléments ayant les numéros atomiques 21 à 30 inclus, 39 à 48 inclus, 57 à 80 inclus, 89 et au-dessus
 2. La section C couvre :
 - a. la chimie pure, qui couvre les composés de la chimie inorganique, de la chimie organique, de la chimie des macromolécules et leurs procédés de préparation;
 - b. la chimie appliquée, qui couvre les compositions contenant ces composés, telles que: verre, céramiques, engrais, matières plastiques, peintures, produits de l'industrie du pétrole. Elle couvre également certaines compositions dans la mesure où elles sont dotées de propriétés particulières applicables pour un but déterminé, comme c'est le cas des: explosifs, colorants, adhésifs, lubrifiants et détergents;
 - c. certaines industries marginales, telles que celles du coke et des combustibles solides ou gazeux, de la production et du raffinage des corps gras et des cires, de la fermentation (bière, vin), du sucre;
 - d. certaines opérations ou traitements, soit par procédés purement mécaniques, p.ex. le traitement des cuirs et des peaux, soit par procédés en partie mécaniques, p.ex. le traitement des eaux ou la lutte contre la corrosion en général;
 - e. la métallurgie, les alliages ferreux ou non ferreux.
 3. *Dans toutes les sections de la CIB, sauf indication contraire, les références à la classification périodique des éléments chimiques renvoient à celle qui comporte 8 groupes telle que figurée dans le tableau ci-dessous. Par exemple, le groupe **C07F 3/00** "Composés contenant des éléments du second groupe de la classification périodique" concerne les éléments des colonnes IIa et IIb. [new.]*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Période	IA	IIA	IIIB	IVB	VB	VIB	VII B	VIII B	IB	IIB	IIIA	IVA	VA	VI A	VII A	VIIIA		
1	H																	He
2	Li	Be										B	C	N	O	F		Ne
3	Na	Mg										Al	Si	P	S	Cl		Ar
4	K	Ca	Sc	Ti	V	Cr	Mn	Fe	Co	Ni	Cu	Zn	Ga	Ge	As	Se	Br	Kr
5	Rb	Sr	Y	Zr	Nb	Mo	Tc	Ru	Rh	Pd	Ag	Cd	In	Sn	Sb	Te	I	Xe
6	Cs	Ba	Lanthanides	Hf	Ta	W	Re	Os	Ir	Pt	Au	Hg	Tl	Pb	Bi	Po	At	Rn
7	Fr	Ra	Actinides	Rf	Db	Sg	Bh	Hs	Mt	Ds	Rg							

Lanthanides	La	Ce	Pr	Nd	Pm	Sm	Eu	Gd	Tb	Dy	Ho	Er	Tm	Yb	Lu
Actinides	Ac	Th	Pa	U	Np	Pu	Am	Cm	Bk	Cf	Es	Fm	Md	No	Lr

4.

- a. En règle générale, la partie ou l'aspect chimique de toute opération, traitement, produit ou objet, qui comporte également une partie ou un aspect non chimique, est couvert par la section C.
- b. Dans certains de ces cas, la section C traite également de la partie non chimique, voir même purement mécanique, soit que ce dernier aspect constitue l'essentiel d'une opération ou d'un traitement, soit qu'il en constitue un élément important, parce qu'il a paru plus rationnel de ne pas dissocier les différents aspects ou phases d'un même ensemble cohérent. C'est le cas de la chimie appliquée et des industries, des opérations ou des traitements mentionnés dans les notes 1.c), d) et e). C'est ainsi, par exemple, que les fours pour la fabrication du verre sont couverts par la classe **C03** et non par la classe **F27**.
- c. Dans d'autres cas toutefois, et pour la même raison, il ne faut pas dissocier un ensemble cohérent. Certains aspects purement chimiques sont entièrement traités en dehors de la section C, comme par exemple:
 - Certains procédés d'extraction de **A61K**;
 - La purification chimique de l'air de **A61L**;
 - Les procédés chimiques de lutte contre l'incendie de **A62D**;
 - Les procédés et appareils chimiques de **B01**;
 - L'imprégnation du bois de **B27K**;
 - Les méthodes chimiques de recherche et d'analyse de **G01N**;
 - Les composés et procédés chimiques de photographie de **G03**, et, d'une façon générale, le traitement chimique des textiles, la production de la cellulose et du papier de la section D.
- d. Dans d'autres cas enfin, tandis que la partie purement chimique est couverte par la section C, l'aspect de la chimie appliquée est couvert par d'autres sections de la CIB, notamment par les sections A, B ou F, p.ex. l'utilisation d'une substance ou d'une composition pour:
 - le traitement des animaux ou des plantes, couvert par la sous-classe **A01N**;
 - le traitement des produits alimentaires, couvert par la classe **A23**;
 - les munitions ou explosifs, couverts par la classe **F42**.
- e. Lorsque les éléments ou les processus mécaniques et chimiques sont trop imbriqués pour qu'un partage net et aisé soit possible, ou encore que certains procédés mécaniques constituent la suite naturelle ou logique d'un traitement chimique, il arrive que la section C couvre, outre la partie chimique, uniquement une partie de l'aspect ou de l'élément mécanique, comme par exemple le post-traitement de la pierre artificielle qui est couvert par la classe **C04**. Dans ce cas, une note ou un renvoi précise

généralement le partage, même si celui-ci est quelquefois assez arbitraire.

ANNEXE C03B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
111F

CL M Titre **FABRICATION OU FAÇONNAGE DU VERRE, DE LA LAINE MINÉRALE OU DE SCORIES; TRAITEMENTS ADDITIONNELS DANS LA FABRICATION OU LE FAÇONNAGE DU VERRE, DE LA LAINE MINÉRALE OU DE SCORIES**
(traitement de surface **C03C**)

CL M 1/00 Préparation des charges

CL M Rubrique **Façonnage du verre**
d'orientation
9/00- 21/00

CL M Rubrique **Post-traitement des produits de verrerie**
d'orientation
25/00-
35/00

CL M 25/00 Recuisson des articles de verre (post-traitement des fibres de verre **C03B 37/10**)

CL M 27/00 Trempe des articles de verre (post-traitement des fibres de verre **C03B 37/10**)

CL M 29/00 Réchauffage des articles de verre pour ramollir ou fondre leurs surfaces; Polissage par la chaleur; Fusion des bords (post-traitement des fibres de verre **C03B 37/10**)

CL M 32/00 Post-traitement thermique des produits vitreux non prévu dans les groupes **C03B 25/00-C03B 31/00**, p.ex. cristallisation, élimination des inclusions gazeuses ou autres impuretés (post-traitement des fibres de verre **C03B 37/10**)

ANNEXE C03C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
112F

CL M Rubrique **Liaison du verre au verre ou à d'autres matériaux**
d'orientation
27/00-
29/00

CL M 27/00 Liaison de pièces de verre à des pièces en d'autres matériaux inorganiques; Liaison verre-verre par des procédés autres que la fusion (**C03C 17/00**a priorité; compositions de scellement par fusion **C03C 8/24**; verre armé **C03B**; liaison verre-céramique **C04**)

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
113F

CL M 2/00 **Chaux, magnésie ou dolomite**

AL M 2/12 · · dans des fours à cuve ou dans des fours verticaux

CL M 5/00 **Traitement des scories fondues** (fabrication de la laine de scories **C03B**; traitement des scories dans ou pour la production de métaux **C21B, C22B**)

AL M 5/02 · Granulation (Dispositifs pour la granulation **B01J 2/00**) ; Déshydratation; Séchage

CL M 7/00 **Ciments hydrauliques**

AL M 7/12 · Pouzzolanes naturels; Ciments de pouzzolanes naturels

AL M 7/40 · · · Déshydratation; Mise en forme, p.ex. granulation (Dispositifs pour la granulation **B01J 2/00**)

AL M 7/42 · · · Ingrédients actifs ajoutés avant, ou pendant, la cuisson

AL M 11/26 · à partir de phosphogypse ou de déchets, p.ex. à partir des produits de purification de fumées (**C04B 11/02** a priorité)

AL M 12/02 · Ciments à base de phosphates

AL M 12/04 · Ciments à base de silicates de métaux alcalins ou d'ammonium

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
114F

CL M Rubrique **Emploi de matériaux comme charges pour mortiers, béton ou pierre artificielle**
d'orientation
14/00-
20/00

CL M 14/00 **Emploi de matières inorganiques comme charges, p.ex. de pigments, pour mortiers, béton ou pierre artificielle; Traitement de matières inorganiques spécialement prévu pour renforcer leurs propriétés de charge, dans les mortiers, béton ou pierre artificielle** (matériaux de dilatation ou de défibrillation **C04B 20/00**; éléments d'armature **E04C 5/00**)

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
115F

CL M 14/00 Emploi de matières inorganiques comme charges, p.ex. de pigments, pour mortiers, béton ou pierre artificielle; Traitement de matières inorganiques spécialement prévu pour renforcer leurs propriétés de charge, dans les mortiers, béton ou pierre artificielle

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
116F

CL M 16/00 Emploi de matières organiques comme charges, p.ex. de pigments, pour mortiers, béton ou pierre artificielle; Traitement de matières organiques spécialement prévu pour renforcer leurs propriétés de charge, dans les mortiers, béton ou pierre artificielle (éléments d'armature [E04C 5/00](#))

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
117F

AL M 16/02 • Matières cellulosiques

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
118F

CL M 18/00 Emploi de matières agglomérées, de résidus ou de déchets comme charges pour mortiers, béton ou pierre artificielle (emploi de déchets pour la fabrication de ciments [C04B 7/24](#)) ; Traitement de matières agglomérées, de résidus ou de déchets, spécialement prévu pour renforcer leurs propriétés de charge, dans les mortiers, béton ou pierre artificielle (éléments d'armature [E04C 5/00](#))

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
119F

CL M 18/00 Emploi de matières agglomérées, de résidus ou de déchets comme charges pour mortiers, béton ou pierre artificielle; Traitement de matières agglomérées, de résidus ou de déchets, spécialement prévu pour renforcer leurs propriétés de charge, dans les mortiers, béton ou pierre artificielle

AL M 18/14 • • provenant de procédés métallurgiques (traitement de scories fondues [C04B 5/00](#))

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
120F

CL M 20/00 **Emploi de matières comme charges pour mortiers, béton ou pierre artificielle prévu dans plus d'un groupe C04B 14/00-C04B 18/00 et caractérisées par la forme ou la répartition des grains; Traitement de matières spécialement adapté pour renforcer leur propriétés de charge dans les mortiers, béton ou pierre artificielle prévu dans plus d'un groupe de C04B 14/00-C04B 18/00; Matières expansées ou défibrillées (éléments d'armature E04C 5/00)**

CL M Rubrique Compositions pour mortiers, béton ou pierre artificielle
d'orientation
26/00-
32/00

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
121F

AL M 28/06 · · Ciments alumineux

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
122F

CL M 30/00 **Compositions pour pierre artificielle, ne contenant pas de liants** (pierre artificielle à partir de scories fondues C04B 5/00)

CL M 32/00 **Pierres artificielles non prévues par l'un des groupes de la présente sous-classe** (pierre artificielle à partir de scories fondues C04B 5/00)

ANNEXE C04B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
123F

AL M 33/28 · Moulage en moule poreux

CL M 35/00 **Produits céramiques mis en forme, caractérisés par leur composition; Compositions céramiques** (contenant un métal libre, autrement que comme agent de renforcement macroscopique, lié aux carbures, diamant, oxydes, borures, nitrures, siliciures, p.ex. cermets, ou d'autres composés de métal, p.ex. oxynitrures ou sulfures, C22C) ; **Traitement de poudres de composés inorganiques préalablement à la fabrication de produits céramiques**

CL M 35/51 · à base de composés des actinides

CL M 37/00 **Liaison des articles céramiques cuits avec d'autres articles céramiques cuits ou d'autres articles, par chauffage**

- CL M 40/00 **Procédés, en général, pour influencer ou modifier les propriétés des compositions pour mortiers, béton ou pierre artificielle, p.ex. leur aptitude à prendre ou à durcir** (par sélection d'ingrédients actifs [C04B 22/00-C04B 24/00](#); durcissement d'une composition bien définie [C04B 26/00-C04B 28/00](#); obtention de produits poreux, cellulaires ou allégés [C04B 38/00](#))
- CL M 41/00 **Post-traitement des mortiers, du béton, de la pierre artificielle ou des céramiques; Traitement de la pierre naturelle** (glaçures autres que glaçures à froid [C03C 8/00](#))
- CL M 41/45 · Revêtement ou imprégnation

ANNEXE C07C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
124F

- CL M **Titre COMPOSÉS ACYCLIQUES OU CARBOCYCLIQUES** (préparation de composés macromoléculaires [C08F](#); production de composés organiques par électrolyse ou électrophorèse [C25B 3/00](#), [C25B 7/00](#))
- CL M Rubrique [Hydrocarbures](#)
d'orientation
1/00- 15/00

ANNEXE C07C [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>
125F

- CL M 2/00 **Préparation d'hydrocarbures à partir d'hydrocarbures contenant un plus petit nombre d'atomes de carbone**
- AL M 2/88 · · Réactions d'accroissement avec élimination
- CL M 4/00 **Préparations d'hydrocarbures à partir d'hydrocarbures contenant un plus grand nombre d'atomes de carbone**
- AL M 5/02 · par hydrogénation
- AL M 5/22 · par isomérisation (avec hydrogénation simultanée [C07C 5/13](#))

ANNEXE C07C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
126F

- CL M 7/00 **Purification, séparation ou stabilisation d'hydrocarbures; Emploi d'additifs** (post-traitement de mélanges gazeux non définis obtenus par craquage d'huiles d'hydrocarbures [C10G 70/00](#))
-

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
127F

CL M 7/00 **Purification; Séparation; Stabilisation; Emploi d'additifs**

AL M 9/02 • de un à quatre atomes de carbone

AL M 9/04 • • Méthane (production à partir des eaux d'égout **C02F 11/04**)

AL M 13/21 • • • • Mentadiènes

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
128F

CL M Rubrique **Composés contenant du carbone et des halogènes avec ou sans hydrogène**
d'orientation
17/00-
25/00

CL M Rubrique **Composés contenant du carbone et de l'oxygène, avec ou sans hydrogène ou**
d'orientation **halogènes**
27/00-
71/00

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
129F

AL M 29/03 • par addition de groupes hydroxyle à des liaisons carbone-carbone non saturées, p.ex. à l'aide de H₂O₂

AL M 29/05 • • • avec formation de produits d'absorption dans des acides minéraux suivie de leur hydrolyse

AL M 31/28 • Alcoolates métalliques

AL M 45/27 • par oxydation

AL M 45/85 • • par traitement donnant lieu à une modification chimique

AL M 45/87 • Préparation de cétènes ou de dimères de cétène

AL M 47/19 • • contenant des groupes hydroxyle

CL M **49/00 Cétones; Cétènes; Dimères de cétène; Chélates de cétone**

AL M 49/17 • • contenant des groupes hydroxyle

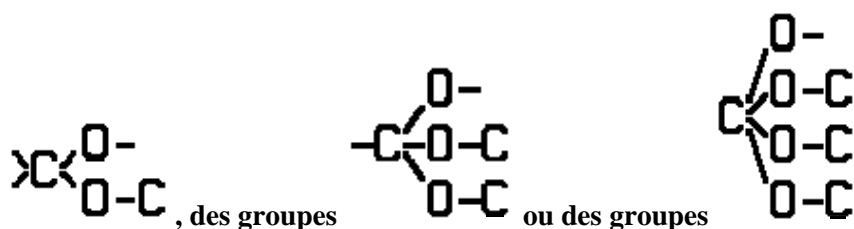
CL M 51/00 Préparation d'acides carboxyliques, de leurs sels, halogénures ou anhydrides

AL M 53/08 · Acide acétique

CL M 55/00 Composés saturés comportant plusieurs groupes carboxyle liés à des atomes de carbone acycliques

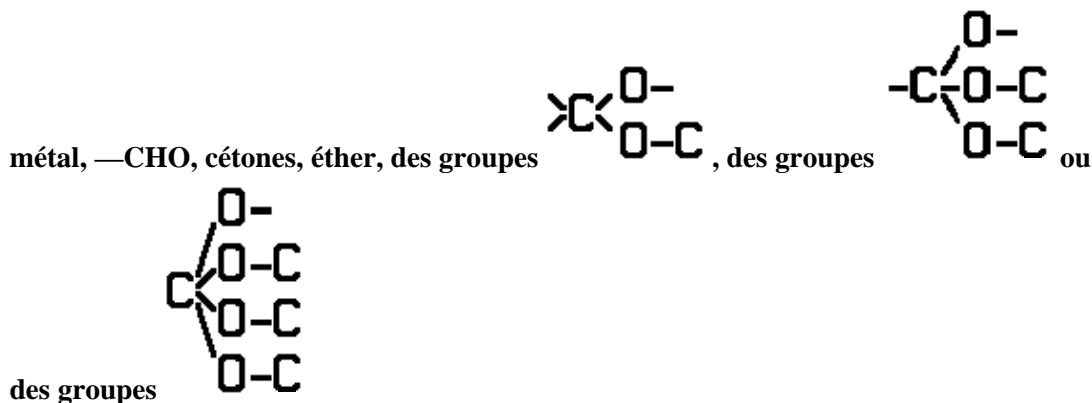
CL M 57/00 Composés non saturés comportant des groupes carboxyle liés à des atomes de carbone acycliques

CL M 59/00 Composés comportant des groupes carboxyle liés à des atomes de carbone acycliques et contenant l'un des groupes OH, O-métal, —CHO, cétone, éther, des groupes



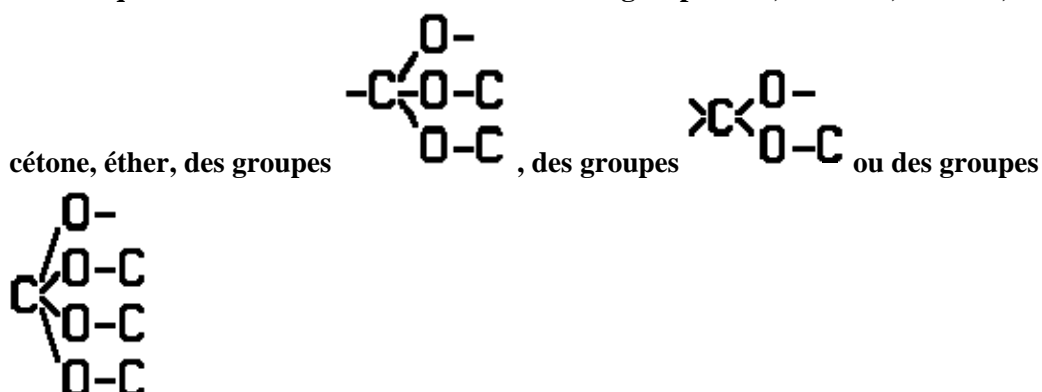
CL M 61/00 Composés comportant des groupes carboxyle liés à des atomes de carbone de cycles autres que des cycles aromatiques à six chaînons

CL M 62/00 Composés comportant des groupes carboxyle liés à des atomes de carbone de cycles autres que des cycles aromatiques à six chaînons et contenant l'un des groupes OH, O-



CL M 63/00 Composés comportant des groupes carboxyle liés aux atomes de carbone de cycles aromatiques à six chaînons

CL M 65/00 Composés comportant des groupes carboxyle liés à des atomes de carbone de cycles aromatiques à six chaînons et contenant l'un des groupes OH, O-métal, —CHO,



CL M 66/00 Acides quinone-carboxyliques

AL M 67/10 · par réaction d'acides carboxyliques ou d'anhydrides symétriques avec des groupes ester ou avec une liaison carbone-halogène

CL M 69/00 Esters d'acides carboxyliques; Esters de l'acide carbonique ou de l'acide formique halogéné (ortho-esters, voir les groupes correspondants, p.ex. C07C 43/32)

AL M 69/21 · · · de composés hydroxylés ayant plus de trois groupes hydroxyle

AL M 69/30 · · · estérifiés par des composés trihydroxylés

AL M 69/33 · · · estérifiés par des composés hydroxylés ayant plus de trois groupes OH

AL M 69/62 · Esters contenant des atomes d'halogène

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
130F

CL M Rubrique Composés contenant du carbone et de l'azote, avec ou sans hydrogène, halogènes
d'orientation ou oxygène
201/00-
291/00

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
131F

AL M 237/12 · · · ayant l'atome d'azote d'au moins un des groupes carboxamide lié à un atome de carbone acyclique d'un radical hydrocarboné substitué par des groupes carboxyle

AL M 237/22 · · · ayant des atomes d'azote de groupes amino liés au squelette carboné de la partie acide, en outre acylés

CL M 239/00 Composés contenant des liaisons azote-halogène; Composés hydroxylaminés ou leurs éthers ou esters

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
132F

CL M Rubrique Composés contenant du carbone ainsi que de soufre, du sélénium ou du tellure, d'orientation avec ou sans hydrogène, halogènes, oxygène ou azote
301/00-
395/00

ANNEXE C07C [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
133F

CL M 301/00 Esters d'acide sulfureux

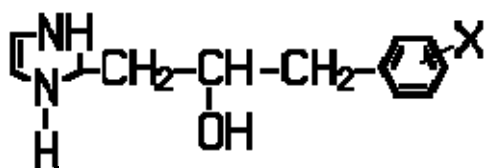
CL M 305/00 Esters d'acides sulfuriques

AL M 309/62 · · Graisses, huiles ou cires sulfonées de constitution indéterminée

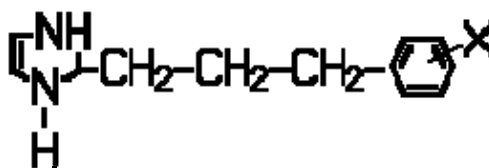
ANNEXE C07D [Projet-Rapporteur : M012/IB] <CE40>
134F

- AL M Note C07D
1. La présente sous-classe ne couvre pas les composés contenant un radical saccharide (tel que défini à la note (3) qui suit le titre de la sous-classe **C07H**), qui sont couverts par la sous-classe **C07H**. [2]
 2. Dans la présente sous-classe, dans les composés contenant un hétérocycle couvert par le groupe **C07D 295/00** et au moins un autre hétérocycle, l'hétérocycle couvert par le groupe **C07D 295/00** est considéré comme une chaîne acyclique contenant des atomes d'azote. [3]
 3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "hétérocycle" est un cycle comportant, en tant que chaînon du cycle, au moins un atome d'halogène, d'azote, d'oxygène, de soufre, de sélénium ou de tellure; [2]
 - "pontés" indique la présence d'au moins une fusion autre que celles en ortho, en péri ou en spiro; [2]
 - deux cycles sont "condensés" s'ils partagent au moins un chaînon cyclique, c. à d. que les cycles "spiro" et "pontés" sont considérés comme condensés; [2]
 - "système cyclique condensé" est un système cyclique dans lequel tous les cycles sont condensés entre eux; [2]
 - "nombre de cycles déterminants" dans un système cyclique condensé est égal au nombre de coupures nécessaires pour convertir le système cyclique

- en une chaîne acyclique; [2]
- "cycles déterminants", dans un système cyclique condensé, c. à d. les cycles qui pris tous ensemble décrivent la totalité des liaisons entre chacun des atomes du système cyclique, sont choisis selon les critères suivants pris les uns après les autres:
 - a. le plus petit nombre de chaînons cycliques;
 - b. le plus grand nombre d'hétéro-atomes en tant que chaînons cycliques;
 - c. le plus petit nombre de chaînons partagés avec d'autres cycles;
 - d. la dernière place dans la Classification. [2]
4. Il est important de tenir compte de la note (3) après la classe **C07**, qui définit la règle de la dernière place appliquée dans l'intervalle des sous-classe **C07C-C07K** et dans ces sous-classe. [8]
5. L'activité thérapeutique des composés est en outre classée dans la sous-classe **A61P**. [7]
6. Dans la présente sous-classe, sauf indication contraire:
- a. les composés ne comportant qu'un seul hétérocycle sont classés à la dernière place appropriée dans un des groupes **C07D 203/00-C07D 347/00**. La même règle s'applique aux composés comportant plusieurs hétérocycles couverts par le même groupe principal, ni condensés entre eux, ni condensés avec un système carbocyclique commun; [2]
 - b. les composés comportant plusieurs hétérocycles couverts par différents groupes principaux, ni condensés entre eux, ni condensés avec un système carbocyclique commun, sont classés à la dernière place appropriée dans un des groupes **C07D 401/00-C07D 421/00**; [2]
 - c. les composés comportant plusieurs hétérocycles déterminants, couverts ou non par le même groupe principal, condensés entre eux ou condensés avec un système carbocyclique commun, sont classés à la dernière place appropriée dans un des groupes **C07D 451/00-C07D 519/00**. [2]
7. Dans la présente sous-classe:
- un composé existant sous forme de tautomères est classé comme s'il était sous la forme énoncée en dernier lieu dans le système. Par conséquent, les doubles liaisons entre chaînons cycliques et chaînons non cycliques et les doubles liaisons entre chaînons cycliques eux-mêmes sont considérées comme équivalentes pour déterminer le degré d'hydrogénation du cycle. Les formules sont considérées comme étant écrites selon la représentation de Kékulé; [2]
 - les radicaux hydrocarbonés, comportant un carbocycle relié à l'hétérocycle par une chaîne acyclique, substitués à la fois sur le carbocycle et sur la chaîne acyclique par un hétéro-atome ou des atomes de carbone comportant trois liaisons à des hétéro-atomes avec au plus une liaison à un halogène, sont classés selon les substituants de la chaîne acyclique. A titre d'exemple le composé:



est classé en **C07D 233/22**, et le



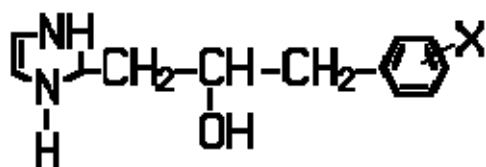
composé:

est classé en **C07D 233/24** et **C07D 233/26** lorsque X= —NH₂, —NHCOCH₃ ou —COOCH₃. [2]

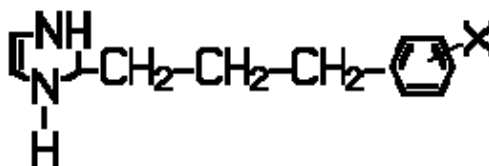
CL M Note
only C07D

1. La présente sous-classe ne couvre pas les composés contenant un radical saccharide (tel que défini à la note (3) qui suit le titre de la sous-classe **C07H**), qui sont couverts par la sous-classe **C07H**. [2]
2. Dans la présente sous-classe, dans les composés contenant un hétérocycle couvert par le groupe **C07D 295/00** et au moins un autre hétérocycle, l'hétérocycle couvert par le groupe **C07D 295/00** est considéré comme une chaîne acyclique contenant des atomes d'azote. [3]
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiqué:
 - "hétérocycle" est un cycle comportant, en tant que chaînon du cycle, au moins un atome d'halogène, d'azote, d'oxygène, de soufre, de sélénium ou de tellure; [2]
 - "pontés" indique la présence d'au moins une fusion autre que celles en ortho, en péri ou en spiro; [2]
 - deux cycles sont "condensés" s'ils partagent au moins un chaînon cyclique, c. à d. que les cycles "spiro" et "pontés" sont considérés comme condensés; [2]
 - "système cyclique condensé" est un système cyclique dans lequel tous les cycles sont condensés entre eux; [2]
 - "nombre de cycles déterminants" dans un système cyclique condensé est égal au nombre de coupures nécessaires pour convertir le système cyclique en une chaîne acyclique; [2]
 - "cycles déterminants", dans un système cyclique condensé, c. à d. les cycles qui pris tous ensemble décrivent la totalité des liaisons entre chacun des atomes du système cyclique, sont choisis selon les critères suivants pris les uns après les autres:
 - a. le plus petit nombre de chaînons cycliques;
 - b. le plus grand nombre d'hétéro-atomes en tant que chaînons cycliques;
 - c. le plus petit nombre de chaînons partagés avec d'autres cycles;
 - d. la dernière place dans la Classification. [2]
4. Il est important de tenir compte de la note (3) après la classe **C07**, qui définit la règle de la dernière place appliquée dans l'intervalle des sous-classes **C07C-C07K** et dans ces sous-classes. [8]
5. L'activité thérapeutique des composés est en outre classée dans la sous-classe **A61P**. [7]
6. Dans la présente sous-classe, sauf indication contraire:
 - a. les composés ne comportant qu'un seul hétérocycle sont classés à la dernière place appropriée dans un des groupes **C07D 203/00-C07D 347/00**. La même règle s'applique aux composés comportant plusieurs hétérocycles couverts par le même groupe principal, ni condensés entre eux, ni

- condensés avec un système carbocyclique commun; [2]
- b. les composés comportant plusieurs hétérocycles couverts par différents groupes principaux, ni condensés entre eux, ni condensés avec un système carbocyclique commun, sont classés à la dernière place appropriée dans un des groupes **C07D 401/00-C07D 421/00**; [2]
- c. les composés comportant plusieurs hétérocycles déterminants, couverts ou non par le même groupe principal, condensés entre eux ou condensés avec un système carbocyclique commun, sont classés à la dernière place appropriée dans un des groupes **C07D 451/00-C07D 519/00**. [2]
7. Dans la présente sous-classe:
- un composé existant sous forme de tautomères est classé comme s'il était sous la forme énoncée en dernier lieu dans le système. Par conséquent, les doubles liaisons entre chaînons cycliques et chaînons non cycliques et les doubles liaisons entre chaînons cycliques eux-mêmes sont considérées comme équivalentes pour déterminer le degré d'hydrogénation du cycle. Les formules sont considérées comme étant écrites selon la représentation de Kékulé; [2]
 - les radicaux hydrocarbonés, comportant un carbocycle relié à l'hétérocycle par une chaîne acyclique, substitués à la fois sur le carbocycle et sur la chaîne acyclique par un hétéro-atome ou des atomes de carbone comportant trois liaisons à des hétéro-atomes avec au plus une liaison à un halogène, sont classés selon les substituants de la chaîne acyclique. A titre d'exemple le composé:



est classé en **C07D 233/22**, et le



composé:

est classé en **C07D 233/00** lorsque X= —NH₂, —NHCOCH₃ ou —COOCH₃. [2]

CL N *Note* 521/00 Le présent groupe est utilisé uniquement pour le classement des composés hétérocycliques dont la structure chimique n'est pas spécifiée, c.-à-d. dans les cas où les composés hétérocycliques ne peuvent être classés dans aucun des groupes **C07D 201/00-C07D 519/00**.

ANNEXE C07G [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
136F

CL M **Titre COMPOSÉS DE CONSTITUTION INDÉTERMINÉE** (graisses, huiles ou cires sulfonées de constitution non déterminée [C07C 309/62](#))

CL D 17/00 (transferred to [C07G 99/00](#))

CL N *99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE C07K [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
137F

CL M **Titre PEPTIDES** (peptides contenant des cycles bêta-lactame [C07D](#); dipeptides cycliques ne comportant dans leur molécule aucune autre liaison peptidique que celles qui forment leur cycle, p.ex. piperazine diones-2,5, [C07D](#); alcaloïdes de l'ergot de seigle du type peptide cyclique [C07D 519/02](#); protéines monocellulaires, enzymes [C12N](#); procédés pour l'obtention de peptides par génie génétique [C12N 15/00](#))

AL M 7/08 · · ayant de 12 à 20 amino-acides

AL M 14/575 · · Hormones

CL M 16/46 · Immunoglobulines hybrides (hybrides d'une immunoglobuline avec un peptide n'étant pas une immunoglobuline [C07K 19/00](#))

CL M 17/00 **Peptides fixés sur un support ou immobilisés; Leur préparation**

CL M 19/00 **Peptides hybrides** (immunoglobulines hybrides composées uniquement d'immunoglobulines [C07K 16/46](#))

ANNEXE C08B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
138F

CL M 9/00 **Préparation de xanthate de cellulose ou de viscosse**

ANNEXE C08F [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
139F

CL M Titre **COMPOSÉS MACROMOLÉCULAIRES OBTENUS PAR DES RÉACTIONS FAISANT INTERVENIR UNIQUEMENT DES LIAISONS NON SATURÉES CARBONE-CARBONE** (production de mélanges d'hydrocarbures liquides à partir d'hydrocarbures à nombre réduit d'atomes de carbone, p.ex. par oligomérisation, **C10G 50/00**; polymérisation par greffage de monomères contenant des liaisons non saturées carbone-carbone sur des fibres, fils, filés, tissus ou articles fibreux faits de ces matières **D06M 14/00**)

CL M Rubrique **Polymères greffés; Polymères réticulés avec des monomères non saturés**
d'orientation
251/00-
292/00

ANNEXE C08H [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
140EF

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
1/00- 5/00

ANNEXE C08J [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
141F

CL M Titre **MISE EN ŒUVRE; PROCÉDÉS GÉNÉRAUX POUR FORMER DES MÉLANGES; POST-TRAITEMENT NON COUVERT PAR LES SOUS-CLASSES C08B, C08C, C08F, C08G ou C08H** (travail, p.ex. façonnage, des matières plastiques **B29**)

CL M 5/00 **Fabrication d'objets ou de matériaux façonnés contenant des substances macromoléculaires** (fabrication des membranes semi-perméables **B01D 67/00-B01D 71/00**)

CL M 5/04 • Renforcement des composés macromoléculaires avec des matériaux fibreux en vrac ou en nappes

CL M 9/00 **Mise en œuvre de substances macromoléculaires pour produire des matériaux ou objets poreux ou alvéolaires; Leur post-traitement** (aspects mécaniques du façonnage des matières plastiques ou des substances à l'état plastique pour la fabrication d'objets poreux ou cellulaires **B29C**)

AL M 9/32 • à partir de compositions contenant des microbilles, p.ex. mousses syntactiques

AL M 11/08 • • • utilisant des solvants sélectifs des constituants polymères

AL M 11/10 · · par coupure des chaînes moléculaires des polymères ou rupture des liaisons de réticulation par voie chimique, p.ex. dévulcanisation (dépolymérisation en monomère d'origine **C07**)

AL M 11/12 · · · uniquement par traitement à la chaleur sèche

ANNEXE C08L [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
142F

CL M Rubrique Compositions contenant des composés macromoléculaires naturels ou leurs
d'orientation dérivés
89/00-
99/00

AL M **93/00 Compositions contenant des résines naturelles; Compositions contenant leurs dérivés**
(contenant des polysaccharides **C08L 1/00-C08L 5/00**; contenant du caoutchouc naturel **C08L 7/00**; compositions de produits à polir **C09G**)

CL M **93/00 Compositions contenant des résines naturelles; Compositions contenant leurs dérivés**
only (contenant des polysaccharides **C08L 1/00-C08L 5/00**; contenant du caoutchouc naturel **C08L 7/00**; vernis à l'alcool **C09F**; compositions de produits à polir **C09G**)

CL M **97/00 Compositions contenant des matières contenant de la lignine** (contenant des polysaccharides **C08L 1/00-C08L 5/00**)

CL M **99/00 Compositions contenant des composés macromoléculaires naturels ou leurs dérivés, non prévus dans les groupes C08L 1/00-C08L 7/00 ou C08L 89/00-C08L 97/00**

ANNEXE C09B [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
143F

CL M **27/00 Colorants azoïques dans lesquels le groupe azo est formé de façon autre que par diazotation et copulation**

ANNEXE C09D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
144F

CL M Rubrique Compositions de revêtement à base de composés macromoléculaires naturels ou
d'orientation de leurs dérivés
189/00-
199/00

CL M **193/00 Compositions de revêtement à base de résines naturelles; Compositions de revêtement à base de leurs dérivés** (à base de polysaccharides **C09D 101/00-C09D 105/00**; à base de caoutchouc naturel **C09D 107/00**; compositions de vernis **C09G**)

CL M **197/00 Compositions de revêtement à base de matériaux contenant de la lignine** (à base de polysaccharides **C09D 101/00-C09D 105/00**)

CL M 199/00 Compositions de revêtement à base de composés macromoléculaires naturels ou de leurs dérivés, non prévues dans les groupes C09D 101/00-C09D 107/00 ou C09D 189/00-C09D 197/00

ANNEXE C09J [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
145F

CL M Rubrique Adhésifs à base de composés macromoléculaires naturels ou de leurs dérivés
d'orientation
189/00-
199/00

CL M 193/00 Adhésifs à base de résines naturelles; Adhésifs à base de leurs dérivés (à base de polysaccharides C09J 101/00-C09J 105/00; à base de caoutchouc naturel C09J 107/00; compositions de vernis C09G)

CL M 197/00 Adhésifs à base de matériaux contenant de la lignine (à base de polysaccharides C09J 101/00-C09J 105/00)

CL M 199/00 Adhésifs à base de composés macromoléculaires naturels ou de leurs dérivés, non prévus dans les groupes C09J 101/00-C09J 107/00 ou C09J 189/00-C09J 197/00

ANNEXE C09K [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
146F

CL M 3/10 • pour sceller ou étouper des joints ou des couvercles

CL M 3/12 • pour arrêter les fuites, p.ex. dans des radiateurs ou des réservoirs

CL M 3/14 • Substances antidérapantes; Abrasifs

CL M 3/18 • à appliquer sur des surfaces pour y minimiser l'adhérence de la glace, du brouillard ou de l'eau; Substances antigel ou provoquant le dégel pour application sur des surfaces

CL M 3/30 • pour aérosols

CL M 3/32 • pour traiter les polluants liquides, p.ex. le pétrole, l'essence, les corps gras (procédés pour rendre les substances chimiques nuisibles inoffensives ou moins nuisibles en effectuant un changement chimique dans les substances A62D 3/00)

AL M 5/20 • Additifs antigel pour ces substances, p.ex. pour liquides de radiateur

CL M 8/42 • Compositions de cimentation, p.ex. pour la cimentation des tubes dans les trous de forage; Compositions de bouchage, p.ex. pour tuer des puits (compositions pour le plâtrage des parois de trous de forage, C09K 8/50)

CL M 8/50 • Compositions pour le plâtrage des parois de trous de forage, c. à d. compositions pour la consolidation temporaire des parois des trous de forage

- CL M 8/56 · Compositions pour consolider le sable meuble ou similaire autour des puits sans diminuer excessivement sa perméabilité
- CL M 9/00 **Substances devenant sombres, c. à d. substances pour lesquelles la gamme de longueurs d'onde absorbées est modifiée par excitation avec une énergie sous une forme quelconque**
- CL M 11/65 · · contenant du carbone
- CL M 13/00 **Compositions pour l'attaque chimique, la gravure, le brillantage de surface ou le décapage**
- CL M 15/00 **Compositions anti-oxydantes; Compositions inhibant les modifications chimiques**
- CL M 17/00 **Substances pour conditionner ou stabiliser les sols**
- CL M 21/00 **Substances ignifugeantes**

ANNEXE C10B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
147F

- CL M 31/00 **Dispositifs de chargement pour fours à coke**
- CL M 33/00 **Dispositifs de déchargement pour fours à coke; Glissières à coke**
- CL M 35/00 **Dispositifs combinés de chargement et de déchargement pour fours à coke**
- CL M 57/00 **Autres procédés de carbonisation ou de cokéfaction; Caractéristiques générales des procédés de distillation destructive**

ANNEXE C10G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
148F

- CL M Rubrique **Procédés d'hydrotraitement**
d'orientation
45/00-
49/00

ANNEXE C10L [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
149F

- CL M Titre **COMBUSTIBLES NON PRÉVUS AILLEURS; GAZ NATUREL; GAZ NATUREL DE SYNTHÈSE OBTENU PAR DES PROCÉDÉS NON PRÉVUS DANS LES SOUS-CLASSES C10G OU C10K; GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ; UTILISATION D'ADDITIFS DANS LES COMBUSTIBLES OU LES FEUX; ALLUME-FEUX**

- CL M **5/00 Combustibles solides** (produits par solidification de combustibles fluides **C10L 7/00**; briquettes de tourbe **C10F 7/06**)
- AL M 5/06 · · Procédés de fabrication de briquettes
- AL M 5/08 · · · sans l'aide de liants étrangers
- AL M 7/02 · combustibles liquides
- CL M **10/00 Utilisation d'additifs à des fins particulières dans les combustibles ou les feux** (utilisation de liants dans la fabrication de briquettes de combustible solide **C10L 5/10**; utilisation d'additifs pour améliorer la combustion des combustibles solides **C10L 9/10**)
-

ANNEXE C22C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
150F

- CL M Rubrique **Alliages non ferreux, c. à d. alliages à base d'un métal autre que le fer**
d'orientation
1/00- 32/00
- CL N *Note* Les groupes **C22C 43/00-C22C 49/00** ont priorité sur les groupes **C22C 1/00-C22C 1/00-38/00**. [new]
38/00
- CL M **1/00 Fabrication des alliages non ferreux** (dispositifs ou procédés pour la métallurgie des poudres non spécialement modifiés pour la fabrication des alliages **B22F**; par électrothermie **C22B 4/00**; par électrolyse **C25C**)
- CL M **3/00 Elimination d'une substance d'un alliage non ferreux pour produire un alliage de composition différente**
- CL M Rubrique **Alliages ferreux, c. à d. alliages à base de fer**
d'orientation
33/00-
38/00
- CL M **33/00 Fabrication des alliages ferreux** (leur traitement thermique **C21D 5/00**, **C21D 6/00**)
-

ANNEXE C23C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
151F

- CL M Rubrique **Revêtement par application du matériau de revêtement à l'état fondu**
d'orientation
2/00- 6/00
- CL M **4/00 Revêtement par pulvérisation du matériau de revêtement à l'état fondu, p.ex. par pulvérisation à l'aide d'une flamme, d'un plasma ou d'une décharge électrique** (soudage de rechargement **B23K**, p.ex. **B23K 5/18**, **B23K 9/04**; pistolets pulvérisateurs **B05B**; fabrication d'alliages contenant des fibres ou des filaments par pulvérisation thermique du métal **C22C 47/16**; torches à plasma **H05H**)

CL M Rubrique Dépôt chimique ou revêtement par décomposition; Dépôt par contact
d'orientation
16/00-
20/00

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
22/00

ANNEXE C23D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
152F

CL M 11/00 Procédés pour la cuisson des émaux en continu; Appareillage à cet effet

ANNEXE D01H [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
153F

CL M Rubrique Caractéristiques communes ou parties constitutives de, ou accessoires pour,
d'orientation métiers à filer ou métiers à retordre de types ou espèces différents
9/00- 17/00

ANNEXE D04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
154F

CL M 3/00 Outils ou appareils à main pour le tricotage de trame

CL M 5/00 Appareils ou métiers pour le tricotage de trame sans aiguilles pour usage domestique
(avec aiguilles **D04B 7/08**)

CL M 9/00 Métiers circulaires pour le tricotage de trame avec des aiguilles mobiles indépendantes
(avec aiguilles à bec ou à barbe fixes **D04B 13/00**)

CL M 13/00 Métiers circulaires à aiguilles à bec ou à barbe pour le tricotage de trame, p.ex.
mailleuses (avec des aiguilles mobiles indépendantes **D04B 9/00**)

CL M Rubrique Tricotage crochet; Appareils à cet effet
d'orientation
31/00-
33/00

CL M 33/00 Outils ou appareils pour le tricotage crochet (machines pour le galon au crochet pour
tricotage chaîne **D04B 25/06**)

ANNEXE D04G [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
155F

CL M 5/00 **Nouage non prévu ailleurs**

ANNEXE D05B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
156F

CL M 27/00 **Moyens d'entraînement de l'ouvrage pour machines à coudre**

CL M 29/00 **Presseurs ou pieds presseurs (pieds de biche) pour machines à coudre** (pour entraîner [D05B 27/04](#))

CL M 35/00 **Eléments d'alimentation ou de manutention de l'ouvrage pour machines à coudre non prévus ailleurs**

CL M 39/00 **Supports de l'ouvrage pour machines à coudre** (pour la commande automatique du mouvement du support afin d'obtenir un tracé particulier de la couture [D05B 21/00](#); en général [A41H 15/00](#))

CL M 41/00 **Dispositifs de ramassage de l'ouvrage pour machines à coudre**

CL M 47/00 **Dispositifs de réglage de tension du fil d'aiguille pour machines à coudre; Adaptations d'appareils de mesure de la tension des machines à coudre**

CL M 49/00 **Dispositifs releveur tendeur de fil d'aiguille des machines à coudre, p.ex. leviers**

CL M 51/00 **Adaptations de protecteur du fil d'aiguille des machines à coudre; Détecteurs de cassure du fil pour machines à coudre** (pour les machines à broder [D05C 11/00](#))

CL M 53/00 **Mécanismes de guidage pour la pose de fil ou de cordelette pour machines à coudre; Doigts de guidage du fil pour machines à coudre**

CL M 55/00 **Porte-aiguilles pour machines à coudre; Barres à aiguilles pour machines à coudre** (aiguilles [D05B 85/00](#))

CL M 57/00 **Crochets (preneurs de boucles), p.ex. boucleurs, pour machines à coudre**

CL M 59/00 **Adaptations de dispositifs de bobinage de la canette ou de changement de canette des machines à coudre; Dispositifs indicateurs ou de commande associés à ces dispositifs**

CL M 61/00 **Teneurs de boucles; Etendeurs de boucles pour machines à coudre; Doigts pour former le point pour machines à coudre**

CL M 63/00 **Dispositifs associés au fil du boucleur des machines à coudre, p.ex. pour régler la tension**

CL M 65/00 **Dispositifs pour sectionner le fil de l'aiguille ou le fil du dessous dans les machines à coudre**

CL M 69/00 **Entraînements ou dispositifs de commande pour machines à coudre**

- CL M 71/00 Dispositifs de lubrification ou de refroidissement pour machines à coudre
- CL M 73/00 Carters pour machines à coudre
- CL M 79/00 Incorporation ou adaptation d'un équipement d'éclairage pour machines à coudre
- CL M 83/00 Accessoires de sécurité ou dispositifs similaires de protection pour éviter de blesser l'opérateur de machines à coudre (dispositifs de sécurité pour les machines en général **F16P**)
- CL M 93/00 Points; Coutures piquées pour la couture main

ANNEXE D05C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
157F

- CL M Titre **BRODERIE** (machines à coudre commandées par programme pouvant effectuer de la broderie **D05B 19/00**, **D05B 21/00**) ; **IMPLANTATION DE POILS OU TOUFFES PAR PIQUAGE** (fabrication de tissus non tissés **D04H**; couture **D05B**)
- CL M Rubrique **Machines à broder**
d'orientation
3/00- 13/00

ANNEXE D06F [Projet-Rapporteur : C446/EP] <CE40>
158F

- CL M Schéma général
- | | |
|--|----------------------------|
| RÉCIPIENTS; DISPOSITIFS AMOVIBLES, ADAPTABLES | 1/00; 7/00 |
| USTENSILES À MAIN | 5/00 |
| USTENSILES DE LAVAGE À LA MAIN | |
| Récipients; frottoirs à main | 1/00; 3/00 |
| MACHINES À LAVER | |
| à brosse, à rouleaux | 9/00, 11/00 |
| à réceptacle immobile: avec agitateur; avec moyens de battage ou pressage; avec agitation du liquide; avec des moyens de séchage | 13/00; 15/00; 17/00; 18/00 |
| à réceptacle mobile | |
| pour le lavage; pour le lavage et l'essorage; avec des moyens de séchage | 21/00; 23/00; 25/00 |
| à cuve entièrement mobile | 27/00 |
| utilisant des vibrations | 19/00 |
| Parties constitutives | 1/00, 7/00, 37/00, 39/00 |
| Combinaison avec d'autres appareils ou machines | 29/00, 31/00 |

Commande des opérations de lavage	33/00
Machines à laver ou méthodes de lavage non prévues ailleurs	35/00
APPAREILS DE RINÇAGE	29/00, 41/00
NETTOYAGE À SEC	43/00
EXPULSION DE L'EAU DU LINGE; LISSAGE PAR CYLINDRAGE À FROID	
par rouleaux; par presses	45/00; 47/00
par mouvement centrifuge du réceptacle	23/00, 25/00, 49/00
Appareils non prévus ailleurs	51/00
SÉCHAGE, AÉRATION	
Fils; pinces; autres genres de supports	53/00; 55/00; 57/00
Séchoirs	58/00
Supports particuliers conservant la forme du linge à sécher	59/00
Autre séchage	60/00
REPASSAGE; PRESSAGE	
Repassage	
à main	
fers; accessoires; planches à repasser	75/00; 77/00; 79/00; 81/00
à la machine	
à rouleaux; à rouleaux et plateaux combinés; à rouleaux et surfaces courbes combinés	61/00; 63/00; 65/00
parties constitutives	67/00
autres machines à repasser	69/00
Pressage	
à chaud ou à froid; lissage par emploi de gabarits avec chaleur ou vapeur	71/00; 73/00
Housses ou capitonnage pour le matériel, éléments d'interposition entre l'article et la surface de repassage ou de pressage	83/00, 85/00
APPAREILS AUXILIAIRES; SYSTÈMES DE BLANCHISSERIE	
Conditionnement; pliage; empesage; comptage, triage, marquage	87/00; 89/00; 91/00; 93/00
Systèmes de blanchisserie, aménagements d'appareils ou de machines	95/00

CL M Rubrique **Séchage; Aération**
d'orientation
53/00-
60/00

CL N 60/00 *Séchage non prévu dans les groupes D06F 53/00-D06F 59/00*

ANNEXE D06F [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
159F

CL M Rubrique Repassage; Pressage
d'orientation
61/00-
85/00

CL M 71/00 **Appareils pour le pressage à chaud des vêtements, du linge ou autres articles textiles, c. à d. dans lesquels il n'y a pas substantiellement de mouvement de l'élément presseur par rapport à l'article pressé; Machines similaires pour le pressage à froid des vêtements, du linge ou autres articles textiles** (lissage par cylindrage à froid entre plusieurs rouleaux travaillant en même temps **D06F 45/00**; appareils d'utilisation ménagère pour le pressage à froid des vêtements **A47G**)

ANNEXE D21F [Projet-Rapporteur : M108/EP] <CE40>
160F

CL M 1/00 **Partie humide des machines à fabriquer des feuilles continues de papier**

CL M 1/10 · Toiles métalliques de machines

AL M 1/36 · Mécanismes de guidage

AL M 1/68 · · en utilisant des hydrocyclones

CL M 2/00 **Transfert de feuilles continues des parties humides aux sections de presses**

CL M 13/00 **Procédés ou appareils pour la fabrication en discontinu de feuilles de papier, de carton de vieux papiers ou de nappes humides pour la production de panneaux de fibres** (fabrication de feuilles en discontinu de carton à la forme **D21J**; séchage du papier, du carton pâte ou du carton sous forme de feuilles discontinues **F26B**)

ANNEXE E01B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
161F

CL M Titre **VOIES FERRÉES; OUTILLAGE POUR VOIES FERRÉES; MACHINES POUR LA CONSTRUCTION DE VOIES FERRÉES DE TOUS TYPES** (dispositifs dérailleurs ou pour placer les véhicules sur la voie, freins de voie ou dispositifs ralentisseurs **B61K**; enlèvement de corps étrangers de la voie ferrée, lutte contre l'envahissement de la végétation ou application de liquides **E01H**)

CL M Rubrique Construction, entretien, réparation, ou enlèvement du ballast ou de la voie; Outils
d'orientation ou machines prévus à cet effet
27/00-
37/00

ANNEXE E01C [Projet-Rapporteur : C439/SE] <CE40>
162F

AL M 13/10 • pour des surfaces artificielles destinées à la pratique de sports sur neige ou sur glace à l'extérieur ou à l'intérieur (**E01C 13/08** a priorité; production de glace ou de neige pour les sports d'hiver ou pour des loisirs similaires **F25C 3/00**)

ANNEXE E01C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
163F

CL M Rubrique **Machines, outillage ou dispositifs auxiliaires pour la construction ou la réparation d'orientation du revêtement des routes ou structures similaires**
19/00-
23/00

ANNEXE E01H [Projet-Rapporteur : C439/SE] <CE40>
164F

CL M 4/00 **Travail des surfaces de neige ou de glace afin de les rendre aptes au trafic ou à des fins sportives, p.ex. tassement de la neige** (production de neige artificielle **F25C 3/04**)

AL M 4/02 • à des fins sportives, p.ex. préparation des pistes de ski (production de glace ou de neige pour les sports d'hiver ou pour des loisirs similaires **F25C 3/00**)

ANNEXE E04G [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
165F

CL M Rubrique **Faux ?uvre, coffres ou coffrages pour façonnage sur place de parties de bâtiment**
d'orientation
9/00- 19/00

CL M 13/00 **Faux ?uvres, coffres ou coffrages pour parties particulières des bâtiments, p.ex. escaliers, marches, corniches, balcons** (moules pour la fabrication d'éléments de bâtiments préfabriqués ou d'éléments d'escaliers préfabriqués **B28B 7/22**)

ANNEXE E05B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
166F

CL M Rubrique **Détails constitutifs ou accessoires des serrures ou des pièces similaires; clés**
d'orientation
1/00- 19/00

- CL M 9/00 **Boîtiers pour mécanisme de serrures ou clenches montables sur ou dans les battants**
(boîtiers de cadenas [E05B 67/02](#))
- CL M 21/00 **Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé, dans lesquelles les gorges sont indépendantes au mouvement du pêne**
- CL M 23/00 **Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé, dans lesquelles les gorges suivent le mouvement du pêne**
- CL M 25/00 **Serrures à clés rotatives déplaçant des gorges lamelliformes perpendiculairement à la clé, caractérisées par les gorges**
- CL M 27/00 **Serrures cylindriques avec broches à gorges ou billes qui sont mises en place par l'introduction de la clé**
- CL M 29/00 **Serrures cylindriques à gorges à lamelles qui sont mises en place par l'introduction de la clé**
- CL M 31/00 **Serrures cylindriques comportant à la fois des broches à gorges ou des billes et des gorges à lamelles qui sont mises en place par l'introduction de la clé**
- CL M 33/00 **Serrures cylindriques à gorges qui sont mises en place par l'introduction de la clé et dont le pêne est actionné par des moyens autres que la clé**
- CL M Rubrique **Fonctionnement ou commande des serrures par des moyens non mécaniques,**
d'orientation **p.ex. à distance**
47/00-
51/00
- CL M 47/00 **Fonctionnement ou commande des serrures ou autres dispositifs d'immobilisation par des moyens électriques ou magnétiques** (serrures électriques à permutation [E05B 49/00](#); pour tenir les battants ouverts ou limiter leurs mouvements par attraction magnétique ou électro-magnétique [E05C 17/56](#); interrupteurs actionnés par clé [H01H 27/00](#))
- CL M Rubrique **Serrures avec fermeture par clenches**
d'orientation
55/00-
61/00

ANNEXE E05C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
167F

- CL M Rubrique **Pênes, clenches ou dispositifs équivalents d'immobilisation pour battants,**
d'orientation **caractérisés par le mode particulier de déplacement, p.ex. rectiligne, pivotant ou**
1/00- 5/00 **rotatif**
- CL M 1/00 **Dispositifs d'immobilisation avec pènes se déplaçant de façon rectiligne** (dispositifs déclenchés automatiquement par tirage ou pression sur le battant [E05C 19/02](#))
- CL M 3/00 **Dispositifs d'immobilisation avec pènes se déplaçant de façon pivotante ou rotative** (dispositifs déclenchés automatiquement par tirage ou pression sur le battant [E05C 19/02](#))

CL M 5/00 **Dispositifs de fermeture avec pènes se déplaçant autrement que de façon rectiligne uniquement et de façon pivotante ou rotative uniquement** (dispositifs déclenchés automatiquement par tirage ou pression sur le battant [E05C 19/02](#))

ANNEXE E05F [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
168F

CL M Rubrique [Mécanismes de man?uvre des battants](#)
d'orientation
9/00- 17/00

CL M 13/00 **Mécanismes de man?uvre des battants, actionnés par le déplacement ou le poids d'une personne ou d'un véhicule** (par des mécanismes mus par une force motrice [E05F 15/00](#))

ANNEXE E21B [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
169F

CL M 4/00 **Moyens d'entraînement dans le trou de forage**

ANNEXE E21C [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
170F

CL M Rubrique [Procédés d'exploitation des mines ou carrières; Exploitation minière à ciel ouvert; Plans d'installation à cet effet](#)
d'orientation
41/00-
51/00

ANNEXE E21D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
171F

CL M Rubrique [Tunnels; Galeries; Vastes chambres souterraines; Leurs revêtements](#)
d'orientation
9/00- 13/00

CL M 9/00 **Tunnels ou galeries, avec ou sans revêtements; Procédés ou appareils pour leur exécution** (revêtements en soi [E21D 11/00](#); galeries de protection contre les chutes de pierres ou les avalanches [E01F 7/04](#)) ; **Tracé des tunnels ou des galeries**

ANNEXE E21F [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
172F

CL M Rubrique Dispositifs de sécurité; Dispositifs de sauvetage
d'orientation
5/00- 13/00

CL M 5/00 **Moyens ou procédés pour empêcher, fixer, abattre ou enlever la poussière; Prévention des explosions ou des feux** (barrages **E21F 17/103**; application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces en général **B05**; détecteurs de gaz de combustion **G01N**)

ANNEXE F01K [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
173F

CL M 7/00 **Ensembles fonctionnels de machines à vapeur caractérisés par l'emploi de types particuliers de machines motrices (F01K 3/02 a priorité) ; Ensembles fonctionnels ou machines motrices caractérisés par un circuit de vapeur, un cycle de fonctionnement ou des phases particuliers** (machines motrices à piston alternatif utilisant le principe de l'écoulement à sens unique **F01B 17/04**) ; **Dispositifs de régulation propres à ces systèmes, cycles ou phases; Utilisation de la vapeur soutirée ou de la vapeur d'évacuation pour le réchauffage de l'eau d'alimentation**

CL M 9/00 **Ensembles fonctionnels de machines à vapeur caractérisés par des condenseurs disposés ou modifiés de façon à s'adapter aux machines motrices** (condenseurs faisant corps avec les machines motrices **F01K 11/00**; condenseurs de vapeur en soi **F28B**)

CL M 11/00 **Ensembles fonctionnels de machines à vapeur caractérisés par des machines motrices faisant corps avec les chaudières ou les condenseurs**

CL M 13/00 **Dispositions générales ou processus généraux de fonctionnement des installations complètes d'ensembles fonctionnels de machines à vapeur**

CL M 15/00 **Adaptations des ensembles fonctionnels de machines à vapeur à des usages particuliers**

ANNEXE F01L [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
174F

- CL M Note F01L
1. Les groupes **F01L 1/00-F01L 13/00** couvrent uniquement les systèmes de distribution à soupapes sans distribution variable du fluide énergétique.
 2. Les systèmes de distribution à soupapes spécialement conçus pour les machines à vapeur sont couverts par les groupes **F01L 15/00-F01L 35/00**.
 3. Les systèmes de distribution à soupapes spécialement conçus pour les "machines" ou machines motrices à distribution variable du fluide énergétique sont couverts par les groupes **F01L 15/00-F01L 35/00**.
 4. Il est important de tenir compte des notes qui précèdent la classe **F01**, spécialement de la note (3).
 5. Concernant la note (3) susmentionnée, une attention particulière doit être accordée aux groupes qui suivent: **F01B 3/10, F01B 15/06, F01C 20/20, F01C 21/18, F02B**

53/06, F03C 1/08, F04B 1/18, F04B 7/00, F04B 39/08, F04B 39/10, F04C 14/00, F04C 15/06, F04C 28/00 et F04C 29/12.

- CL M Rubrique d'orientation 1/00- 13/00 **Systèmes de distribution à soupapes conçus pour "machines" ou machines motrices à déplacement positif autres que machines à vapeur, p.ex. pour moteurs à combustion interne à piston, sans distribution variable du fluide énergétique**
- CL M Rubrique d'orientation 15/00- 31/00 **Systèmes de distribution à soupapes spécialement conçus pour machines à vapeur, ou spécialement conçus pour d'autres "machines" ou machines motrices à déplacement positif et à distribution variable du fluide énergétique**
- CL M Note 15/00
1. Les groupes **F01L 15/00-F01L 31/00** couvrent :
 - la commande des soupapes ou dispositifs extérieurs aux soupapes pour assurer le réglage en marche;
 - les dispositifs de déclenchement;
 - les dispositifs d'inversion du sens de marche;
 - le fonctionnement du piston ou de la tige du piston en tant que soupape ou en tant qu'élément support de soupape;
 - le système de distribution à soupapes particulier aux "machines" ou machines motrices à piston libre.
 2. Les groupes **F01L 15/00-F01L 31/00** ne couvrent pas pleinement toute la matière propre aux systèmes de distribution ou aux soupapes rotatives, oscillantes ou de levage, qui est couverte par le groupe **F01L 33/00** ou **F01L 35/00**.
- CL M Rubrique d'orientation 33/00- 35/00 **Systèmes de distribution à tiroirs rotatifs ou oscillants ou à soupapes de levage, spécialement conçus pour machines à vapeur, ou spécialement conçus pour d'autres "machines" ou machines motrices à déplacement positif et à distribution variable du fluide énergétique**
- CL M **33/00** **Systèmes de distribution à tiroirs rotatifs ou oscillants spécialement conçus pour "machines" ou machines motrices à distribution variable du liquide énergétique** (entraînement, réglage pendant la marche, dispositif de déclenchement, dispositif d'inversion du sens de marche, pistons moteurs ou tiges de piston moteur agissant comme soupapes ou comme éléments supports de soupapes, systèmes de distribution à soupapes spécialement conçus pour "machines" ou machines motrices à piston libre **F01L 15/00-F01L 31/00**)
- CL M **35/00** **Systèmes de distribution à soupapes de levage spécialement conçus pour "machines" ou machines motrices à distribution variable du liquide énergétique** (entraînement, réglage pendant la marche, dispositif de déclenchement, dispositif d'inversion du sens de marche, pistons moteurs ou tiges de piston moteur agissant comme soupapes ou comme éléments supports de soupapes, systèmes de distribution à soupapes spécialement conçus pour "machines" ou machines motrices à piston libre **F01L 15/00-F01L 31/00**)
-

ANNEXE F01M [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
175F

CL M Titre **LUBRIFICATION DES "MACHINES" OU MACHINES MOTRICES EN GÉNÉRAL; LUBRIFICATION DES MOTEURS À COMBUSTION INTERNE; VENTILATION DU CARTER**

CL M 1/02 • utilisant des pompes de lubrification

CL M 1/06 • Systèmes de lubrification caractérisés par des vilebrequins ou des bielles comportant des passages pour le lubrifiant, p.ex. des lumières

CL M 1/16 • Commande de la quantité ou de la pression du lubrifiant

AL M 1/20 • • concernant la pression du lubrifiant

CL M 11/03 • Montage ou raccordement des moyens d'épuration du lubrifiant se rapportant à la "machine" ou machine motrice; Eléments constitutifs des moyens d'épuration du lubrifiant

AL M 11/08 • Séparation du lubrifiant de l'air ou du mélange air-carburant avant introduction dans le cylindre

AL M 11/12 • • concernant le niveau du lubrifiant

ANNEXE F01P [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
176F

CL M Rubrique Refroidissement par air; Refroidissement par liquide
d'orientation
1/00- 3/00

CL M 1/00 **Refroidissement par air** (mise en circulation de l'air ou du liquide de refroidissement **F01P 5/00**; commande de l'alimentation ou de la circulation de l'agent de refroidissement **F01P 7/00**)

CL M 3/00 **Refroidissement par liquide** (mise en circulation de l'air ou du liquide de refroidissement **F01P 5/00**; commande de l'alimentation ou de la circulation de l'agent de refroidissement **F01P 7/00**)

ANNEXE F02B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
177F

CL M Rubrique Moteurs caractérisés par le fluide énergétique à comprimer ou par le type d'allumage
d'orientation
1/00- 11/00

CL M 1/00 **Moteurs caractérisés par la compression d'un mélange air-combustible** (caractérisés à la fois par la compression du mélange air-combustible et par la compression de l'air ou caractérisés à la fois par l'allumage commandé et par l'allumage par compression **F02B**)

11/00; caractérisés par des chambres de précombustion **F02B 19/00**; caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air **F02B 21/00**; caractérisés par une forme ou une structure particulières des chambres de combustion **F02B 23/00**)

- CL M 3/00 **Moteurs caractérisés par la compression d'air et l'addition subséquente de combustible** (caractérisés à la fois par la compression du mélange air-combustible et par la compression de l'air ou caractérisés à la fois par l'allumage commandé et par l'allumage par compression **F02B 11/00**; caractérisés par des chambres de précombustion **F02B 19/00**; caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air **F02B 21/00**; caractérisés par une forme ou une structure particulières des chambres de combustion **F02B 23/00**)
- CL M 5/00 **Moteurs caractérisés par l'allumage commandé** (**F02B 1/02, F02B 3/02** ont priorité; avec allumage commandé en un point indéterminé de la course **F02B 9/06**; caractérisés à la fois par la compression du mélange air-combustible et par la compression de l'air ou caractérisés à la fois par l'allumage commandé et par l'allumage par compression **F02B 11/00**; caractérisés par des chambres de précombustion **F02B 19/00**; caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air **F02B 21/00**; caractérisés par une forme ou une structure particulières des chambres de combustion **F02B 23/00**)
- CL M 7/00 **Moteurs caractérisés par l'allumage de la charge air-combustible au moyen de l'allumage par compression d'un combustible additionnel** (caractérisés à la fois par la compression du mélange air-combustible et par la compression de l'air ou caractérisés à la fois par l'allumage commandé et par l'allumage par compression **F02B 11/00**; caractérisés par des chambres de précombustion **F02B 19/00**; caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air **F02B 21/00**; caractérisés par une forme ou une structure particulières des chambres de combustion **F02B 23/00**)
- CL M 9/00 **Moteurs caractérisés par d'autres types d'allumage** (caractérisés à la fois par la compression du mélange air-combustible et par la compression de l'air ou caractérisés à la fois par l'allumage commandé et par l'allumage par compression **F02B 11/00**; caractérisés par des chambres de précombustion **F02B 19/00**; caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air **F02B 21/00**; caractérisés par une forme ou une structure particulières des chambres de combustion **F02B 23/00**)
- CL M 11/00 **Moteurs caractérisés à la fois par la compression du mélange air-combustible et par la compression de l'air ou caractérisés à la fois par l'allumage commandé et par l'allumage par compression, p.ex. dans des cylindres différents** (caractérisés par des chambres de précombustion **F02B 19/00**; caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air **F02B 21/00**; caractérisés par une forme ou une structure particulières des chambres de combustion **F02B 23/00**)
- CL M Rubrique **Moteurs caractérisés par le procédé d'introduction du combustible liquide dans les cylindres**
d'orientation **les cylindres**
13/00-
15/00
- CL M 13/00 **Moteurs caractérisés par l'introduction de combustible liquide dans les cylindres utilisant un fluide auxiliaire**
- CL M 15/00 **Moteurs caractérisés par le procédé d'introduction du combustible liquide dans les cylindres, non prévus ailleurs**

- CL M Rubrique Moteurs caractérisés par des chambres de précombustion ou des chambres d'orientation d'accumulation de l'air ou par la forme ou la structure particulières des chambres de combustion pour améliorer le fonctionnement
19/00-
23/00
- CL M 19/00 Moteurs caractérisés par des chambres de précombustion (moteurs avec chambres incandescentes **F02B 9/08**)
- CL M 21/00 Moteurs caractérisés par des chambres d'accumulation de l'air
- CL M 23/00 Autres moteurs caractérisés par des chambres de combustion d'une forme ou d'une structure particulières pour améliorer le fonctionnement (moteurs avec chambres incandescentes **F02B 9/08**)
- CL M Rubrique Moteurs caractérisés par leur alimentation ou balayage
d'orientation
25/00-
29/00
- CL M 25/00 Moteurs caractérisés par l'utilisation d'une charge neuve pour balayer les cylindres (aspects caractérisés par l'utilisation de pompes d'alimentation ou de balayage entraînées **F02B 33/00-F02B 39/00**)
- CL M 27/00 Utilisation de l'énergie cinétique ou pulsatoire de la charge dans les systèmes d'admission ou utilisation des résidus de combustion dans les systèmes d'échappement, pour améliorer la quantité de la charge ou pour accroître l'évacuation des résidus de la combustion (aspects caractérisés par l'utilisation de pompes d'alimentation ou de balayage entraînées **F02B 33/00-F02B 39/00**, p.ex. utilisation d'appareils entraînés pour la transformation immédiate de la pression du gaz de la combustion en pression de la charge neuve **F02B 33/42**)
- CL M 29/00 Moteurs caractérisés par une disposition de l'alimentation ou du balayage non couverts par les groupes **F02B 25/00**, **F02B 27/00** ou **F02B 33/00-F02B 39/00**; leurs parties constitutives
- CL M Rubrique Moteurs caractérisés par l'utilisation de pompes d'alimentation ou de balayage
d'orientation entraînées
33/00-
39/00
- CL M 33/00 Moteurs caractérisés par l'utilisation de pompes d'alimentation ou de balayage (caractérisés par l'introduction de combustible liquide dans les cylindres utilisant un fluide auxiliaire **F02B 13/00**; caractérisés par la prolongation de l'admission **F02B 29/06**; caractérisés par l'utilisation de pompes pour aspirer les résidus de la combustion **F02B 35/00**; caractérisés par l'utilisation de pompes entraînées par les gaz d'échappement **F02B 37/00**)
- CL M 35/00 Moteurs caractérisés l'utilisation de pompes pour aspirer les résidus de la combustion hors des cylindres
- CL M 37/00 Moteurs caractérisés par l'utilisation de pompes entraînées au moins temporairement par les gaz d'échappement (caractérisés par l'introduction de combustible liquide dans les cylindres utilisant un fluide auxiliaire **F02B 13/00**; caractérisés par la prolongation de l'admission **F02B 29/06**; caractérisés par les passages pour la charge de la pompe vers l'orifice d'admission du moteur **F02B 33/44**)

- CL M 39/00 **Parties constitutives, détails ou accessoires non couverts par les groupes F02B 33/00-F02B 37/00, et relatifs aux pompes d'alimentation ou de balayage entraînées**
- CL M 41/00 **Moteurs caractérisés par des dispositifs particuliers pour améliorer la transformation de l'énergie calorifique ou de la pression en puissance mécanique**
- CL M Rubrique d'orientation 43/00-45/00 **Moteurs fonctionnant avec des combustibles non liquides; Ensembles fonctionnels comportant de tels moteurs, c. à d. combinaison du moteur avec l'appareil générateur de combustible**
- CL M 43/00 **Moteurs caractérisés par leur fonctionnement avec des combustibles gazeux; Ensembles fonctionnels comportant de tels moteurs** (moteurs caractérisés par l'allumage de la charge d'air et de gaz au moyen de l'allumage par compression d'un combustible additionnel F02B 7/06; moteurs transformables pour passer de la consommation d'un gaz à celle d'un autre combustible F02B 69/04)
- CL M 45/00 **Moteurs caractérisés par leur fonctionnement avec d'autres combustibles non liquides; Ensembles fonctionnels comportant de tels moteurs** (ensembles fonctionnels comportant production du combustible gazeux à partir d'un combustible solide F02B 43/08; moteurs transformables pour passer de la consommation d'un gaz à celle d'un autre combustible F02B 69/04)
- CL M Rubrique d'orientation 47/00-51/00 **Mode de fonctionnement des moteurs comprenant un traitement spécifique préliminaire de l'air comburant, du combustible ou du mélange d'air et de combustible ou bien comprenant une addition de substances spécifiques à l'air ou au combustible, non prévu ailleurs**
- CL M Rubrique d'orientation 61/00-65/00 **Adaptations des moteurs à un usage particulier; Combinaisons des moteurs avec des dispositifs autres que des parties ou des auxiliaires des moteurs**
- CL M 61/00 **Adaptations des moteurs à l'entraînement des véhicules ou des hélices; Association des moteurs avec une transmission mécanique** (le couple moteur étant partagé par un mécanisme différentiel entre l'entraînement d'une pompe de balayage ou d'alimentation et l'arbre de sortie du moteur F02B 39/06; adaptations ou combinaisons des moteurs à piston rotatif ou oscillant F02B 53/14; agencements dans les véhicules, voir les classes appropriées aux véhicules considérés)
- CL M 63/00 **Adaptations des moteurs pour entraîner des pompes, des outils tenus à la main ou des génératrices électriques; Combinaisons portatives de moteurs avec des dispositifs entraînés par des moteurs** (de moteurs à piston rotatif ou oscillant F02B 53/14)
- CL M 65/00 **Adaptations des moteurs à usages particuliers non couverts par les groupes F02B 61/00 ou F02B 63/00; Combinaisons des moteurs avec d'autres dispositifs, p.ex. avec des appareils non entraînés** (des moteurs à piston rotatif ou oscillant F02B 53/14; combinaisons de moteurs primaires constitués de moteurs électriques et de moteurs à combustion interne pour une propulsion réciproque ou commune B60K 6/20)
-

ANNEXE F02D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
178F

CL M Rubrique Mode de commande de l'injection de combustible, p.ex. régulation
d'orientation
1/00- 7/00

CL M Rubrique Autres commandes non électriques de moteurs à combustion
d'orientation
31/00-
39/00

CL M 31/00 Utilisation de régulateurs non électriques sensibles à la vitesse pour commander les moteurs à combustion, non prévue ailleurs

CL M 33/00 Commande non électrique de l'alimentation en combustible ou en air comburant, non prévue ailleurs

CL M 35/00 Commande non électrique des moteurs en fonction des conditions extérieures ou intérieures aux moteurs, non prévue ailleurs

CL M 37/00 Commande non électrique conjointe de deux ou plusieurs fonctions des moteurs, non prévue ailleurs

ANNEXE F02K [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
179F

CL D 11/00 (transferred to **F02K 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE F02M [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
180F

CL M Rubrique Carburateurs pour combustibles liquides
d'orientation
1/00- 19/00

CL M 3/00 **Dispositifs de ralenti pour carburateurs** (avec moyens pour faciliter le ralenti au-dessous de la température de fonctionnement normal **F02M 1/00**)

CL M 5/00 **Appareils à flotteur pour maintenir constant le niveau de combustible sur les carburateurs**

CL M Rubrique Appareils d'injection de combustible
d'orientation
39/00-
65/00

- CL N *Note* L'injection de combustible à basse pression est classée dans les groupes **F02M 51/00**, **39/00-F02M 69/00** ou **F02M 71/00**.
67/00
- CL M **61/00** Injecteurs de combustible non couverts dans les groupes **F02M 39/00-F02M 57/00** ou **F02M 67/00**
- CL M **63/00** Autres appareils d'injection ayant des caractéristiques particulières non couvertes dans les groupes **F02M 39/00-F02M 57/00** ou **F02M 67/00**; Détails, parties constitutives ou accessoires non couverts dans les groupes **F02M 39/00-F02M 61/00** ou **F02M 67/00** ou présentant un intérêt autre que celui visé par ces groupes
- CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
67/00-
71/00
-

ANNEXE F02N [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
181F

- CL M Rubrique Appareils de démarrage actionnés par la force musculaire
d'orientation
1/00- 3/00
- CL M **1/00** Appareils de démarrage à manivelle (avec stockage intermédiaire de l'énergie **F02N 5/00-F02N 15/00**)
- CL M **3/00** Autres appareils de démarrage actionnés par la force musculaire (avec stockage intermédiaire de l'énergie **F02N 5/00-F02N 15/00**)
-

ANNEXE F02P [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
182F

- CL M **3/00** Autres systèmes d'allumage par étincelle électrique caractérisés par le type de production ou de stockage de l'énergie nécessaire
- CL M **5/00** Avance ou retard à l'allumage par étincelle électrique; Leur commande
- CL M **7/00** Aménagement des distributeurs, contacteurs, rupteurs ou capteurs de l'allumage par étincelle électrique (avance ou retard à l'allumage ou commande à cet effet **F02P 5/00**; ces dispositifs en soi, voir les classes appropriées de la section **H**, p.ex. interrupteurs rotatifs **H01H 19/00**, rupteurs, distributeurs **H01R 39/00**, génératrices **H02K**)
-

ANNEX 183EF **F03B** [**Project-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
1/00- 9/00

ANNEXE 184F **F03H** [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>

CL D 5/00 (transferred to **F03H 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 185F **F04B** [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>

- CL M Note
F04B
1. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "piston" couvre également le piston plongeur.
 2. Il est important de tenir compte des notes qui suivent le titre de la classe **B81** et de la sous-classe **B81B** concernant les "dispositifs à microstructure" et les "systèmes à microstructure". [7]
 3. Il est important de tenir compte des notes qui précèdent la classe **F01**, spécialement de la définition des expressions "machines", "pompes" et "déplacement positif".
 4. Les "machines", pompes ou installations de pompage ayant des organes flexibles de travail sont classées dans les groupes **F04B 43/00** ou **F04B 45/00**.

CL M Rubrique
d'orientation
1/00- 23/00

Pompes pour liquides ou pour liquides et fluides compressibles; "Machines" à liquides à déplacement positif

CL M Rubrique
d'orientation
25/00-
41/00

Pompes spécialement adaptées aux fluides compressibles

CL M **25/00** **Pompes multiétagées spécialement adaptées aux fluides compressibles**

CL M **27/00** **Pompes multicylindres spécialement adaptées aux fluides compressibles et caractérisées par le nombre ou la disposition des cylindres (**F04B 25/00**a priorité; commande des "machines" alternatives ou des pompes en général **F04B 49/00**)**

- CL M 31/00 **Pompes à piston libre spécialement adaptées aux fluides compressibles; Systèmes utilisant de telles pompes** (pompes actionnées par la force musculaire dans lesquelles la course n'est pas déterminée par une transmission d'entraînement **F04B 33/00**; moteurs à combustion à piston libre, générateurs de gaz à piston libre **F02B 71/00**; systèmes dans lesquels l'aspect machine motrice prédomine, voir la classe appropriée pour la machine motrice considérée)
- CL M 33/00 **Pompes spécialement adaptées aux fluides compressibles, actionnées par l'effort musculaire, p.ex. pour le gonflage**
- CL M 35/00 **Pompes à piston spécialement adaptées aux fluides compressibles et caractérisées par les moyens d'entraînement de leurs organes de travail ou par leur combinaison avec les machines motrices ou moteurs qui les entraînent ou bien par leurs adaptations à cet effet, non prévues ailleurs** (si c'est l'aspect machine motrice ou moteur qui prédomine, voir les classes appropriées)
- CL M 37/00 **Pompes spécialement adaptées aux fluides compressibles et ayant des caractéristiques pertinentes non prévues dans les groupes **F04B 25/00-F04B 35/00** ou présentant un intérêt autre que celui visé par ces groupes**
- CL M 39/00 **Parties constitutives, détails ou accessoires de pompes ou de systèmes de pompage spécialement adaptés aux fluides compressibles, non prévus dans les groupes **F04B 25/00-F04B 37/00** ou présentant un intérêt autre que celui visé par ces groupes** (pour la commande **F04B 49/00**)
- CL M 41/00 **Installations ou systèmes de pompage spécialement adaptés aux fluides compressibles (**F04B 31/00**, **F04B 35/00** ont priorité)**

ANNEXE F04D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
186F

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
1/00- 15/00

- CL M 1/00 **Pompes à flux radial, p.ex. pompes centrifuges; Pompes hélicentrifuges** (adaptées pour pomper des liquides particuliers **F04D 7/00**; amorçage ou surpression **F04D 9/00**; pompage simultané de liquides et de fluides compressibles **F04D 31/00**)
- CL M 3/00 **Pompes à flux axial** (amorçage ou surpression **F04D 9/00**; pompage simultané de liquides et de fluides compressibles **F04D 31/00**)
- CL M 5/00 **Pompes avec flux circonférentiel ou transversal** (pompage simultané de liquides et de fluides compressibles **F04D 31/00**)
- CL M 7/00 **Pompes adaptées à la manipulation de liquides particuliers, p.ex. par choix de matériaux spéciaux pour les pompes ou pièces de pompe** (pompage simultané de liquides et de fluides compressibles **F04D 31/00**)

- CL M 11/00 **Autres pompes rotatives à déplacement non positif** (installations ou systèmes de pompage **F04D 13/00**; pompage simultané de liquides et de fluides compressibles **F04D 31/00**)
- CL M 13/00 **Installations ou systèmes de pompage** (commande **F04D 15/00**; pompage simultané de liquides et de fluides compressibles **F04D 31/00**)
- CL M Rubrique **Pompes rotatives spécialement adaptées aux fluides compressibles**
d'orientation
17/00-
27/00
- CL M 17/00 **Pompes à flux radial spécialement adaptées aux fluides compressibles, p.ex. pompes centrifuges; Pompes hélicentrifuges spécialement adaptées aux fluides compressibles (F04D 21/00 a priorité)**
- CL M 19/00 **Pompes à flux axial spécialement adaptées aux fluides compressibles (F04D 21/00 a priorité)**
- CL M 21/00 **Pompes spécialement adaptées aux fluides compressibles utilisant la vitesse supersonique du fluide pompé**
- CL M 23/00 **Autres pompes rotatives à déplacement non positif spécialement adaptées aux fluides compressibles** (installations ou systèmes de pompage **F04D 25/00**)
- CL M 25/00 **Installations ou systèmes de pompage spécialement adaptés aux fluides compressibles** (commande **F04D 27/00**)
- CL M 27/00 **Commande, p.ex. régulation des pompes, installations ou systèmes de pompage spécialement adaptés aux fluides compressibles**

ANNEXE F04F [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
187F

- CL M Schéma
général
- | | |
|---|-------------------------|
| POMPES À CONTACT DIRECT AVEC UN AUTRE FLUIDE | 1/00, 5/00 |
| POMPES À DÉPRESSION; POMPES À INERTIE | 1/00, 3/00; 7/00 |
| POMPES À DIFFUSION, p.ex. AVEC POMPES DE POMPAGE PRÉLIMINAIRE | 9/00 |
| SIPHONS; AUTRES POMPES | 10/00; 99/00 |
| INSTALLATIONS DE POMPAGE PAR RÉACTION | 5/54 |
- CL D 11/00 (transferred to **F04F 99/00**)
- AL D 11/02 (transferred to **F04F 13/00**)
- CL N 13/00 *Échangeurs de pression*
- CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE F15B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
188F

CL M Rubrique Systèmes de man?uvre utilisant la pression d'un fluide
d'orientation
7/00- 21/00

CL M Note 1. Les groupes **F15B 7/00** à **F15B 21/00** couvrent des systèmes dans lesquels les organes sont déplacés dans une ou plusieurs positions définies, par pression de fluide.
7/00- 21/00
2. Les caractéristiques des pompes, des moteurs ou de la commande, qui ne sont pas particulières à ce but, sont classées dans les classes appropriées.

CL M 7/00 **Systèmes de man?uvre utilisant la pression d'un fluide dans lesquels le mouvement produit est lié de façon définie au débit d'une pompe volumétrique; Télémoteurs**

CL M 19/00 **Essais des systèmes ou appareils de man?uvre utilisant la pression d'un fluide, dans la mesure où ils ne sont pas prévus ailleurs**

CL M 20/00 **Dispositions propres à la sécurité pour systèmes de man?uvre utilisant les fluides; Utilisation des dispositifs de sécurité dans les systèmes de man?uvre utilisant des fluides; Mesures d'urgence pour les systèmes de man?uvre utilisant des fluides**

CL M 21/00 **Caractéristiques communes des systèmes de man?uvre utilisant des fluides; Systèmes de man?uvre à pression ou parties constitutives de ces systèmes, non couverts par l'un quelconque des autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE F16B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
189F

CL M Titre **DISPOSITIFS POUR ASSEMBLER OU BLOQUER LES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION OU LES PARTIES DE MACHINES, p.ex. CLOUS, CHEVILLES, ÉCROUS, VIS, BOULONS, BAGUES ANNULAIRES FORMANT RESSORT, BRIDES OU COLLIERS, CLIPS OU PINCES, COINS; ASSEMBLAGES OU JOINTURES** (accouplements pour la transmission des mouvements de rotation **F16D**)

CL M Rubrique Assemblages des éléments structuraux ou parties de machines en général
d'orientation
2/00- 9/00

CL M Rubrique Moyens d'assemblage sans filetage
d'orientation
15/00-
21/00

- CL M 17/00 **Moyens d'assemblage sans filetage d'éléments structuraux ou parties de machines par pénétration d'une partie d'un élément ou d'une pièce portée par un élément, dans un trou pratiqué dans un autre élément** (structure des chevilles, goupilles ou rivets **F16B 19/00**; rivetage **F16B 19/04**; dispositions empêchant une goupille, tenon ou autre pièce de quitter son logement de fonctionnement, fixations à ergot et douille largables **F16B 21/00**)
- CL M 21/00 **Dispositifs sans filetage pour empêcher le mouvement relatif selon l'axe d'une broche, d'un ergot, d'un arbre ou d'une pièce analogue par rapport à l'organe qui l'entoure** (ergots rivés ou déformables **F16B 19/04**; pour tourillons de pistons **F16J 1/18**) ; **Fixations à ergots et douilles largables sans filetage**
- CL M Rubrique **Moyens d'assemblage avec filetage**
d'orientation
23/00-
39/00
- CL M 29/00 **Assemblage à vis avec déformation de l'écrou ou d'un organe auxiliaire pendant la fixation** (chevilles pour parois **F16B 13/00**; organes déformés par le blocage des vis, boulons ou écrous **F16B 39/22**)
- CL M 33/00 **Caractéristiques communes aux boulons et aux écrous** (chevilles pour parois **F16B 13/00**)
- CL M 35/00 **Boulons filetés; Boulons d'ancrage; Goujons filetés; Vis; Vis de pression** (chevilles pour parois **F16B 13/00**; taraudeuses **F16B 25/00**)
- CL M 37/00 **Écrous ou pièces similaires avec entrées de filetage** (chevilles pour parois **F16B 13/00**)
- CL M 39/00 **Blocage des vis, boulons ou écrous** (chevilles pour parois **F16B 13/00**; fermeture des bouteilles **B65D**; blocage des boulons de fixation des rails de voies ferrées **E01B 9/12**; blocage des attaches pour éclisses de voies ferrées **E01B 11/38**; dispositifs de blocage pour soupapes ou robinets **F16K**)

ANNEXE F16C [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
190F

- CL M Rubrique **Paliers**
d'orientation
17/00-
32/00
- CL M 17/00 **Paliers à contact lisse pour mouvement de rotation exclusivement** (**F16C 32/06a** priorité; paliers réglables **F16C 23/00**, **F16C 25/00**)
- CL M 19/00 **Paliers à contact de roulement pour mouvement de rotation exclusivement** (paliers réglables **F16C 23/00**, **F16C 25/00**)
- CL M 21/00 **Combinaisons de paliers à contact lisse avec des roulements à billes ou à rouleaux pour mouvement de rotation exclusivement** (**F16C 17/24**, **F16C 19/52** ont priorité)
- CL M 23/00 **Paliers pour mouvement de rotation exclusivement réglables pour alignement ou positionnement** (**F16C 27/00** a priorité)

- CL M 25/00 **Paliers à rattrapage d'usure ou de jeu pour mouvement de rotation exclusivement** (F16C 27/00 a priorité)
- CL M 27/00 **Paliers ou supports de paliers élastiques ou extensibles pour mouvement de rotation exclusivement** (paliers amortisseurs de chocs pour montres ou horloges G04B 31/02)
- CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
29/00-
32/00
- CL M 41/00 **Autres accessoires des paliers**

ANNEXE F16D [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
191F

- CL M Titre **ACCOUPEMENTS POUR LA TRANSMISSION DES MOUVEMENTS DE ROTATION** (transmissions pour transmettre des mouvements de rotation F16H, p.ex. transmissions à fluide F16H 39/00-F16H 47/00) ; **EMBRAYAGES** (embrayages dynamo-électriques H02K 49/00; embrayages utilisant l'attraction électrostatique H02N 13/00) ; **FREINS** (systèmes de freinage électrodynamique des véhicules en général B60L; freins dynamo-électriques H02K 49/00)
- CL M Rubrique Accouplements
d'orientation
1/00- 9/00
- CL M 3/00 **Accouplements extensibles, c. à d. avec moyens permettant le mouvement entre parties accouplées durant leur entraînement** (accouplements démontables simplement par mouvement axial F16D 1/10; accouplements glissants F16D 7/00; accouplements à fluides F16D 31/00-F16D 39/00)
- CL M 5/00 **Accouplements à impulsions, c. à d. accouplements qui accélèrent et décèlent alternativement l'organe entraîné** (accouplements à fluides F16D 31/00-F16D 39/00)
- CL M Rubrique Embrayages à organes actionnés mécaniquement; Dispositions pour la
d'orientation synchronisation des embrayages
11/00-
23/00
- CL M 11/00 **Embrayages dans lesquels les organes ont des parties qui se pénètrent mutuellement** (dispositions pour la synchronisation F16D 23/02; embrayages automatiques F16D 43/00-F16D 45/00; commande externe F16D 48/00)
- CL M 13/00 **Embrayages à friction** (dispositions pour la synchronisation F16D 23/02; embrayages automatiques F16D 43/00-F16D 45/00; commande externe F16D 48/00)
- CL M 15/00 **Embrayages avec billes ou rouleaux d'arrêt ou avec d'autres organes d'embrayage d'arrêt séparés** (roues libres, embrayages à roues libres F16D 41/00; embrayages automatiques F16D 43/00-F16D 45/00; commande externe F16D 48/00)

- CL M 17/00 **Embrayages dans lesquels le mouvement est transmis uniquement grâce à l'excentricité des surfaces des organes d'embrayage en contact par adaptation l'une autour de l'autre** (embrayages automatiques **F16D 43/00-F16D 45/00**; commande externe **F16D 48/00**)
- CL M 19/00 **Embrayages avec organes d'embrayage actionnés mécaniquement, non prévus ailleurs** (embrayages automatiques **F16D 43/00-F16D 45/00**; commande externe **F16D 48/00**)
- CL M 21/00 **Systèmes comportant plusieurs embrayages actionnés mécaniquement** (pour la synchronisation **F16D 23/04**; embrayages automatiques **F16D 43/00-F16D 45/00**; commande externe **F16D 48/00**)
- CL M 23/00 **Détails des embrayages actionnés mécaniquement et non spécifiques d'un type distinct; Dispositions pour la synchronisation des embrayages**
- CL M 23/02 · Dispositions pour la synchronisation (forme ou montage des parties d'organes d'embrayage qui sont en prise pour faciliter l'enclenchement **F16D 11/08**)
- CL M Rubrique **Embrayages actionnés non mécaniquement**
d'orientation
25/00-
29/00
- CL M 25/00 **Embrayages actionnés par fluide** (dispositions pour la synchronisation **F16D 23/02**; embrayages à fluide **F16D 31/00-F16D 39/00**; embrayages automatiques **F16D 43/00-F16D 45/00**; commande externe **F16D 48/00**)
- CL M 27/00 **Embrayages actionnés magnétiquement; Leur commande ou leurs circuits électriques** (dispositions pour la synchronisation **F16D 23/02**; embrayages à particules aimantables **F16D 37/02**; embrayages automatiques **F16D 43/00-F16D 45/00**; circuits pour commande externe des embrayages **F16D 48/00**)
- CL M 28/00 **Embrayages actionnés électriquement** (dispositions pour la synchronisation **F16D 23/02**; embrayages actionnés directement au moyen d'un électro-aimant **F16D 27/00**; embrayages automatiques **F16D 43/00-F16D 45/00**; commande externe **F16D 48/00**)
- CL M Rubrique **Accouplements ou embrayages avec un fluide ou un semi-fluide comme agent de transmission de la puissance**
d'orientation
31/00-
39/00
- CL M Rubrique **Roues libres ou embrayages à roue libre; Embrayages automatiques**
d'orientation
41/00-
45/00
- CL N *Note* Les groupes **F16D 31/00-F16D 39/00** ont priorité sur les groupes **F16D 41/00-F16D 45/00**. [new]
- CL M Rubrique **Freins**
d'orientation
49/00-
66/00
- CL M 65/00 **Éléments constitutifs ou détails des freins** (organes similaires pour embrayages **F16D 13/58**)

CL M 66/00 Dispositions pour la surveillance des conditions de fonctionnement des freins, p.ex. de l'usure ou de la température

ANNEXE F16H [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
192F

CL M Note
F16H

1. *Les combinaisons comportant des transmissions mécaniques sont classées dans les groupes **F16H 37/00** ou **F16H 47/00**, sauf si ces combinaisons sont prévues dans les groupes **F16H 1/00-F16H 35/00**. [new]*
2. Dans la présente sous-classe, les ensembles d'organes rigidement liés entre eux sont considérés comme des organes unitaires;
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "transmissions à engrenages" comprend les transmissions à vis ou autres transmissions sans fin, comportant au moins une roue ou secteur, pourvu de dents ou d'éléments équivalents, à l'exception des transmissions à chaînes ou à courroies dentées qui sont considérées comme des transmissions à friction;
 - "transmission de mouvement" comprend la transmission de l'énergie, telle que les mouvements d'entrée et de sortie sont de même nature, quoiqu'ils puissent différer, p.ex. en vitesse, direction ou amplitude;
 - "rotatif" implique que le mouvement peut durer indéfiniment;
 - "oscillant" désigne le mouvement autour d'un axe, d'une amplitude limitée par la structure même de la transmission et qui peut excéder une révolution complète, le mouvement s'effectuant alternativement en avant et en arrière pendant le fonctionnement continu de la transmission;
 - "alternatif" désigne le mouvement sensiblement rectiligne et s'effectuant alternativement en avant et en arrière pendant le fonctionnement continu de la transmission;
 - "réversible" ou "inversé" désigne le mouvement d'entrée dans une direction pouvant produire à volonté un mouvement de sortie dans l'une ou l'autre de deux directions opposées;
 - "engrenages centraux" comprend tout engrenage dont l'axe est l'axe principal de la transmission.
4. Il est important de tenir compte des entrées rappelées ci-dessous:

A01D 69/06	Engrenages pour moissonneuses ou faucheuses
A63H 31/00	Transmissions pour jouets
B21B 35/12	Transmissions à roues dentées spécialement adaptées aux laminoirs
B60K	Agencement des transmissions dans les véhicules
B61C 9/00	Transmissions spécialement adaptées aux locomotives
B62D 3/00	Boîtiers de direction pour véhicules à moteur
B62M	Transmissions spécialement adaptées aux cycles
B63H 23/00	Transmissions pour la propulsion de navires
B63H 25/00	Transmissions pour la gouverne de navires

F01-F04	"Machines", machines motrices, pompes
F15B 15/00	Transmissions associées aux dispositifs actionnés par des fluides
G01D 5/04	Engrenages utilisés dans les appareils indicateurs ou enregistreurs en matière de mesure
H03J 1/00	Dispositions d'entraînement pour l'accord de circuits résonnants
H04L 13/04	Mécanismes d'entraînement pour les appareils de transmission d'information numérique codée. [5]

- CL M Rubrique **Transmissions pour transmettre un mouvement rotatif par des organes flexibles sans fin**
d'orientation **sans fin**
7/00- 9/00
- CL M **7/00 Transmissions pour transmettre un mouvement rotatif par des organes flexibles sans fin** (particuliers pour transmettre un mouvement rotatif à rapport de vitesse variable ou pour inverser un mouvement rotatif **F16H 9/00**; organes flexibles, p.ex. courroies ou chaînes en soi **F16G**)
- CL M **9/00 Transmissions pour transmettre un mouvement rotatif à rapport de vitesse variable ou pour inverser un mouvement rotatif par des organes flexibles sans fin** (commande pour changement de vitesse ou pour inversion des transmissions transmettant un mouvement rotatif **F16H 59/00-F16H 63/00**; organes flexibles, p.ex. courroies ou chaînes en soi **F16G**)
- CL M Rubrique **Transmissions pour transmettre ou convertir un mouvement au moyen de leviers, de tringles, de cames ou de mécanismes à vis et écrous**
d'orientation
21/00-
25/00
- CL M **37/00 Combinaisons de transmissions mécaniques non prévues dans les groupes F16H 1/00-F16H 35/00** (combinaisons d'une transmission mécanique avec des embrayages à fluide ou une transmission à fluide **F16H 47/00**; utilisation de démultiplicateurs ou surmultiplicateurs sur les véhicules à moteur, combinaisons avec des transmissions différentielles dans les véhicules à moteur **B60K**)
- CL M Rubrique **Transmissions à fluide**
d'orientation
39/00-
47/00
- CL M **39/00 Transmissions rotatives à fluide utilisant des pompes et des moteurs du type volumétrique, c. à d. débitant un volume prédéterminé de fluide à chaque révolution** (commande des transmissions exclusivement à fluide **F16H 61/38**; accouplements ou embrayages à fluide avec des groupes de pompage de type volumétrique **F16D 31/00**; leur utilisation dans les appareils de levage ou de poussée **B66F**)
- CL M **41/00 Transmissions rotatives à fluide du type hydrocinétique** (commande des transmissions exclusivement à fluide **F16H 61/38**; accouplements ou embrayages rotatifs à fluide du type hydrocinétique **F16D 33/00**)
- CL M Rubrique **Parties constitutives ou détails des transmissions ou des mécanismes**
d'orientation
51/00-
57/00

- CL M 51/00 **Leviers de mécanismes de transmission** (arbres, mécanismes Bowden, manivelles, excentriques, paliers, liaisons pivotantes, crosses, bielles **F16C**; leviers de commande **G05G**)
- CL M 53/00 **Cames ou galets suiveurs de cames, p.ex. rouleaux pour mécanismes de transmission** (arbres, mécanismes Bowden, manivelles, excentriques, paliers, liaisons pivotantes, crosses, bielles **F16C**; cames spécialement adaptées aux machines motrices à liquide à pistons alternatifs **F03C 1/30**)
- CL M 55/00 **Eléments avec dents ou surfaces de friction pour transmettre un mouvement; Vis sans fin, poulies ou poulies de moufle pour mécanismes de transmission** (des transmissions du type vis-écrou **F16H 25/00**; arbres, mécanismes Bowden, manivelles, excentriques, paliers, liaisons pivotantes, crosses, bielles **F16C**; chaînes, courroies **F16G**; moufles pour appareils de levage ou de traction **B66D 3/04**)
- CL M 57/00 **Parties constitutives générales des transmissions** (des transmissions à fluide **F16H 39/00-F16H 43/00**; des transmissions du type vis-écrou **F16H 25/00**; arbres, mécanismes Bowden, manivelles, excentriques, paliers, liaisons pivotantes, crosses, bielles **F16C**)
- CL M Rubrique **Commande de transmissions transmettant un mouvement rotatif**
d'orientation
59/00-
63/00
- CL M 61/66 · spécialement adaptées aux transmissions à variation continue du rapport (**F16H 61/38** a priorité; transmissions avec engrenages orbitaux et avec un entraînement secondaire pour faire varier la vitesse d'une manière continue **F16H 3/72**)

ANNEXE F16K [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
193F

CL M Rubrique **Types structuraux**
d'orientation
1/00- 13/00

ANNEXE F16L [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
194F

CL M Rubrique **Raccords de tuyaux; Raccords de manches**
d'orientation
13/00-
49/00

ANNEXE F16N [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
195F

CL M 3/00 **Dispositifs de lubrification à la main**

- CL M 7/00 **Installations à huile ou autre lubrifiant non spécifié, à réservoir ou autre source portés par la machine ou l'organe machine à lubrifier**
- AL M 7/08 · · commandées par la température de l'organe à lubrifier
- AL M 7/14 · le lubrifiant provenant du réservoir par moyens mécaniques (par des dispositifs de pompage **F16N 7/36, F16N 7/38**)
- AL M 7/16 · · l'huile étant élevée par un dispositif élévateur
- AL M 7/26 · · Lubrification par barbotage
- AL M 7/30 · l'huile étant entraînée par un autre fluide
- AL M 7/32 · · Lubrification par brouillard d'huile
- AL M 7/34 · · · Dispositifs pour vaporiser l'huile
- AL M 11/08 · avec entraînement mécanique autre que direct par ressort ou poids (pompes de graissage **F16N 13/00**)
- CL M 13/00 **Pompes de graissage** (bidons d'huile avec pompe **F16N 3/08**)
- AL M 13/22 · avec dispositifs de distribution
- CL M 15/00 **Lubrification avec substances autres que l'huile ou la graisse; Lubrification caractérisée par l'utilisation de lubrifiants particuliers dans des appareils particuliers ou dans des conditions particulières** (**F16N 17/00** a priorité; compositions lubrifiantes, emploi de substances spécifiques comme lubrifiants, en général **C10M**; lubrification spécialement adaptée à des machines ou appareils, traitée dans une seule autre classe, voir la classe appropriée relative à la machine ou à l'appareil)
- AL M 15/04 · avec de l'eau
- AL M 17/02 · à haute température
- AL M 17/04 · à basse température
- AL M 17/06 · dans le vide ou sous pression réduite (des anodes rotatives des tubes à rayons X **H01J 35/10**)
- CL M 21/00 **Canalisations; Raccords; Accessoires pour ouvertures de lubrification**
- CL M 23/00 **Adaptations particulières des clapets de retenue**
- CL M 25/00 **Dispositifs de distribution** (combinés à une pompe à huile **F16N 13/22**)
- AL M 25/04 · à organe rotatif de distribution
- CL M 27/00 **Dispositifs de dosage**
- AL M 27/02 · de vannage

CL M **29/00 Dispositifs particuliers dans les installations ou systèmes de lubrification indiquant ou détectant des conditions indésirables; Utilisation des dispositifs sensibles à ces conditions dans les installations ou systèmes de lubrification** (structures des mêmes appareils distincts des installations ou systèmes de lubrification, voir les classes appropriées)

CL M **31/00 Dispositifs pour recueillir ou retenir le lubrifiant dans les machines ou appareils ou pour l'en évacuer**

CL M **35/00 Stockage des lubrifiants dans les salles de machines ou emplacements analogues**

AL M 39/02 · par refroidissement

AL M 39/04 · par chauffage

AL M 39/06 · par filtrage

AL M 39/08 · par dilution, c. à d. par addition de carburant

ANNEXE F21 [Projet-Rapporteur : C438/US] <CE40>
196F

CL M Note F21 Il est important de tenir compte de la note III de la section H et plus particulièrement du fait que la sous-classe **H05B** couvre l'aspect électrique des mêmes objets techniques couverts par la classe **F21**.

ANNEXE F21H [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
197F

CL N **7/00 Autres corps incandescents**

ANNEXE F21L [Projet-Rapporteur : C438/US] <CE40>
198F

CL M **Titre DISPOSITIFS OU SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE PORTATIFS OU SPÉCIALEMENT ADAPTÉS POUR LEUR TRANSPORT** (brûleurs **F23D**)

CL M Note F21L

1. La présente sous-classe couvre les dispositifs ou les systèmes conçus ou spécialement adaptés pour être portés, p.ex. à la main, ou transportés autrement d'un endroit à un autre, p.ex. sur des supports munis de roues, pour éclairer au moment et à l'endroit désirés. [7]
2. La présente sous-classe ne couvre pas les dispositifs ou les systèmes prévus pour des installations permanentes, p.ex. éclairage de véhicule, ou pour un usage essentiellement à un endroit fixe, qui sont couverts par la sous-classe **F21S**. [7]
3. *Les dispositifs d'éclairage non électriques sont classés dans les groupes **F21L***

17/00-F21L 26/00 uniquement si une adaptation particulière liée à l'usage d'une source lumineuse non électrique présente un intérêt. [new]

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
2/00- 14/00

CL M 2/00 **Systèmes de dispositifs d'éclairage électriques** (systèmes utilisant à la fois des sources de lumière électriques et non électriques ou des sources de lumière interchangeables **F21L 27/00**)

CL M 4/00 **Dispositifs d'éclairage électriques avec des accumulateurs ou des piles électriques incorporés**

CL M 13/00 **Dispositifs d'éclairage électriques avec des générateurs électriques incorporés** (avec des cellules solaires **F21L 4/00**)

CL M 14/00 **Dispositifs d'éclairage électriques sans source de courant incorporée, p.ex. pour connexion au réseau**

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
17/00-
26/00

CL M 17/00 **Torches non électriques; Fusées éclairantes non électriques**

CL M 19/00 **Lanternes non électriques, p.ex. lampes tempête, lampes à bougies** (chandeliers **F21V 35/00**)

CL M 21/00 **Lampes de poche non électriques, p.ex. produisant des étincelles**

CL M 23/00 **Lampes à main de mineurs non électriques**

CL U 26/00 < Inchangé >

CL M 27/00 **Dispositifs ou systèmes d'éclairage utilisant une combinaison de sources de lumière électriques et non électriques; Remplacement des sources lumineuses électriques par des sources lumineuses non électriques ou vice versa dans des dispositifs ou systèmes d'éclairage**

ANNEXE F21S [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
199F

CL M Titre **DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE NON PORTATIFS; SYSTÈMES DE TELS DISPOSITIFS** (brûleurs **F23D**)

ANNEXE F21S [Projet-Rapporteur : C438/US] <CE40>
200F

- CL M Note
F21S
1. La présente sous-classe couvre les dispositifs ou les systèmes prévus pour des installations permanentes, p.ex. éclairage de véhicule, ou pour un usage essentiellement à un endroit fixe, p.ex. lampes de bureau ou lampadaires sur pied. [7]
 2. La présente sous-classe ne couvre pas les dispositifs ou les systèmes spécialement adaptés pour être transportés, qui sont couverts par la sous-classe **F21L**. [7]
 3. *Les dispositifs d'éclairage non électriques sont classés dans les groupes **F21S 11/00-F21S 15/00** uniquement si une adaptation particulière liée à l'usage d'une source lumineuse non électrique présente un intérêt. [new]*

ANNEXE F21S [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
201F

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
2/00- 10/00

CL M **2/00** **Systèmes de dispositifs d'éclairage non prévus dans les groupes principaux **F21S 4/00-F21S 10/00** ou **F21S 19/00**, p. ex. de structure modulaire**

CL M **4/00** **Dispositifs ou systèmes d'éclairage utilisant une guirlande ou une bande de sources lumineuses**

CL M **6/00** **Dispositifs d'éclairage destinés à tenir debout tout seuls (**F21S 9/00**, **F21S 10/00** ont priorité)**

CL M **8/00** **Dispositifs d'éclairage destinés à des installations fixes (**F21S 9/00**, **F21S 10/00** ont priorité; utilisant une guirlande ou une bande de sources lumineuses **F21S 4/00**)**

CL M **9/00** **Dispositifs d'éclairage avec une source d'énergie incorporée; Systèmes utilisant des dispositifs d'éclairage avec une source d'énergie incorporée**

CL M **10/00** **Dispositifs ou systèmes d'éclairage produisant un effet d'éclairage variable**

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
11/00-
15/00

CL M **11/00** **Dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques utilisant la lumière du jour (fenêtres ou ouvertures similaires **E06B**)**

CL M **13/00** **Dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques utilisant une source lumineuse ponctuelle (chandeliers **F21V 35/00**) ; Dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques utilisant une source lumineuse de forme non spécifiée**

CL M 15/00 Dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques utilisant des sources lumineuses non couvertes par les groupes principaux **F21S 11/00**, **F21S 13/00** ou **F21S 19/00**

CL M 19/00 Dispositifs ou systèmes d'éclairage utilisant une combinaison de sources de lumière électriques et non électriques; Remplacement ou échange des sources d'éclairage électriques par des sources non électriques ou vice versa

ANNEXE F21V [Projet-Rapporteur : C438/US] <CE40>
202F

AL M Note
F21V

1. Les groupes **F21V 1/00-F21V 14/00** couvrent les détails des parties intervenant dans l'émission ou la distribution de la lumière. Les groupes **F21V 15/00-F21V 31/00** couvrent les détails des parties non impliquées de cette façon. [new]
2. Les détails des dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques sont classés dans les groupes **F21V 35/00-F21V 37/00** uniquement si une adaptation particulière liée à l'usage d'une source lumineuse non électrique présente un intérêt. [new]
3. Dans la présente sous-classe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des sous-classes **F21W** et **F21Y**. [7]

CL N Note
only F21V

1. Les groupes **F21V 1/00-F21V 14/00** couvrent les détails des parties intervenant dans l'émission ou la distribution de la lumière. Les groupes **F21V 15/00-F21V 31/00** couvrent les détails des parties non impliquées de cette façon. [new]
2. Les détails des dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques sont classés dans les groupes **F21V 35/00-F21V 37/00** uniquement si une adaptation particulière liée à l'usage d'une source lumineuse non électrique présente un intérêt. [new]

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
1/00- 14/00

CL M 1/00 Abat-jour pour les sources lumineuses

CL M 5/00 Réfracteurs pour les sources lumineuses

CL M 7/00 Réflecteurs pour les sources lumineuses

CL M 11/00 Ecrans non couverts par les groupes **F21V 1/00**, **F21V 3/00**, **F21V 7/00** ou **F21V 9/00**

CL D Rubrique < Supprimé >
d'orientation
15/00-
37/00

CL M 29/00 Dispositions de refroidissement ou de chauffage (systèmes de traitement de l'air avec écoulement d'air sur des installations d'éclairage **F24F 3/056**; installations d'éclairage combinées avec des bouches d'aération pour des systèmes de traitement de l'air **F24F 13/078**; refroidissement des projecteurs **G03B 21/16**; dispositifs de refroidissement associés structurellement à des lampes à décharges **H01J 61/02**, **H01K 1/00**)

AL M **29/00 Dispositions de refroidissement ou de chauffage** (systèmes de traitement de l'air avec écoulement d'air sur des installations d'éclairage **F24F 3/056**; installations d'éclairage combinées avec des bouches d'aération pour des systèmes de traitement de l'air **F24F 13/078**; refroidissement des projecteurs **G03B 21/16**)

CL D Note < Supprimé >
33/00

ANNEXE F22B [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
203F

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
1/00

CL M **3/00 Autres méthodes de production de vapeur; Chaudières à vapeur non prévues dans les autres groupes de la présente sous-classe**

CL D Guidance < Deleted / Supprimé >
heading /
Rubrique
d'orientation
5/00- 31/00

AL M 37/34 · · · Adaptation des chaudières pour améliorer la circulation de l'eau (dispositifs auxiliaires pour améliorer la circulation de l'eau **F22D 7/00**)

ANNEXE F22D [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
204F

CL M Titre **PRÉCHAUFFAGE OU ACCUMULATION D'EAU D'ALIMENTATION PRÉCHAUFFÉE; ALIMENTATION EN EAU; COMMANDE DU NIVEAU D'EAU; DISPOSITIFS AUXILIAIRES POUR AMÉLIORER LA CIRCULATION DE L'EAU À L'INTÉRIEUR DES CHAUDIÈRES** (traitement chimique de l'eau, p.ex. purification, **C02F**; appareils échangeurs de chaleur fermés **F28D**; commande en général **G05**)

CL M **7/00 Dispositifs auxiliaires pour améliorer la circulation de l'eau** (adaptation des chaudières pour améliorer la circulation de l'eau **F22B 37/34**)

ANNEXE F23B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
205F

CL M Titre **PROCÉDÉS OU APPAREILS DE COMBUSTION UTILISANT UNIQUEMENT DES COMBUSTIBLES SOLIDES** (pour la combustion de combustibles solides à la température ambiante mais qui brûlent sous forme fondue, p.ex. paraffine pour bougie,

C11C 11/00, F23C, F23D; utilisant un combustible solide en suspension dans l'air **F23C, F23D 1/00**; utilisant un combustible solide en suspension dans des liquides **F23C, F23D 11/00**; utilisant un combustible solide et un combustible fluide simultanément ou alternativement **F23C, F23D 17/00**)

ANNEXE F23C [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
206F

CL M **Titre PROCÉDÉS OU APPAREILS À COMBUSTION UTILISANT DES COMBUSTIBLES FLUIDES OU FLUIDISÉS (brûleurs F23D)**

AL M 6/04 • disposées en série

AL M 7/02 • Amenées d'air ne traversant pas le brûleur

ANNEXE F23G [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
207F

CL M **5/00 Incinération des déchets; Structures des incinérateurs: Détails, accessoires ou commande de ces appareils**

CL M 5/027 • • consistant en une étape de pyrolyse ou de gazéification (pyrolyse des boues d'égout **C02F 11/00**)

CL M **7/00 Incinérateurs ou autres appareils spécialement adaptés à la destruction par combustion de déchets particuliers ou de combustibles pauvres, p.ex. des produits chimiques (F23G 1/00 a priorité; cabinets avec incinération A47K 11/02; incinération des déchets radioactifs G21F 9/00)**

CL M 7/06 • de gaz d'évacuation ou de gaz nocifs, p.ex. de gaz d'échappement (des imbrûlés de la combustion primaire dans des appareils à combustion à combustible solide ou fluide **F23B, F23C**)

ANNEXE F24F [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
208F

CL M **1/00 Conditionneurs d'air pour une pièce, p.ex. recevant l'air primaire d'une station centrale**

ANNEXE F25C [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
209F

CL U **Titre < Inchangé >**

ANNEXE F25C [**Projet-Rapporteur : C439/SE**] <CE40>
210F

CL M 3/00 **Procédés ou appareils spécialement adaptés à la production de glace ou de neige pour les sports d'hiver ou pour des loisirs similaires, p.ex. pour des installations sportives; Production de neige artificielle** (fondations ou revêtements pour des surfaces artificielles destinées à la pratique de sports sur neige ou sur glace à l'extérieur ou à l'intérieur **E01C 13/10**; travail des surfaces de neige ou de glace afin de les rendre aptes au trafic ou à des fins sportives **E01H 4/00**)

AL M 3/02 • pour les patinoires

AL M 3/04 • pour les pistes de bobsleigh ou de ski; Production de neige artificielle

ANNEXE F25C [**Projet-Rapporteur : M014/IB**] <CE40>
211F

CL M 5/00 **Travail, stockage ou distribution de la glace**

ANNEXE F25D [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
212F

- CL M Note F25D
1. *Les dispositifs associés à des machines frigorifiques sont classés dans les groupes **F25D 11/00-F25D 16/00**. [new]*
 2. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "dispositifs" signifie chambres closes à refroidir. Ces dispositifs sont associés soit à de véritables machines frigorifiques dont ils constituent la caisse, comme p.ex. dans un réfrigérateur, soit à d'autres sources de froid, comme p.ex. dans une glacière.
 3. Il est important de tenir compte de la note (2) qui suit le titre de la sous-classe **F24F**. [5]

CL M Schéma général

DISPOSITIFS N'UTILISANT PAS DE MACHINES FRIGORIFIQUES

A eau ou air froid ambiant; à autre agent réfrigérant ou à récipient conservateur de froid **1/00; 3/00**

A réaction chimique endothermique, à effet d'évaporation sans récupération **5/00, 7/00**

Autres dispositifs, combinaisons **9/00**

DISPOSITIFS UTILISÉS AVEC DES MACHINES FRIGORIFIQUES: DÉPLAÇABLES GENRE

11/00; 13/00; 15/00

RÉFRIGÉRATEUR; FIXES GENRE CHAMBRE
FROIDE; AUTRES TYPES

En combinaison avec un procédé de refroidissement
non associé à des machines frigorifiques **16/00**

DÉTAILS OU CARACTÉRISTIQUES DES
DISPOSITIFS D'APPLICATION GÉNÉRALE:
DÉGIVRAGE; CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES;
POUR LA MANIPULATION DES PRODUITS À
REFROIDIR **21/00; 23/00; 25/00**

DISPOSITIONS POUR LA CIRCULATION DU
FLUIDE DE REFROIDISSEMENT OU DU GAZ;
POUR L'ÉCLAIRAGE **17/00; 27/00**

ARRANGEMENT OU MONTAGE: DES GROUPES
FRIGORIFIQUES; DE L'APPAREILLAGE DE
COMMANDE OU DE SÉCURITÉ **19/00; 29/00**

AUTRES APPAREILS **31/00**

- CL M 9/00 Dispositifs non associés à des machines frigorifiques et non couverts par les groupes **F25D 1/00-F25D 7/00**; Combinaisons de dispositifs compris dans deux ou plusieurs des groupes **F25D 1/00-F25D 7/00**
- CL M 11/00 Dispositifs autonomes déplaçables associés à des machines frigorifiques, p.ex. réfrigérateurs ménagers
- CL M 13/00 Dispositifs fixes associés à des machines frigorifiques, p.ex. chambres froides
- CL M 15/00 Dispositifs associés à des machines frigorifiques, non couverts par les groupes **F25D 11/00** ou **F25D 13/00**, p.ex. les dispositifs mobiles non autonomes

ANNEXE F27B [Projet-Rapporteur : M014/IB] <CE40>
213F

- CL M 19/00 Combinaisons de différents genres de fours qui ne sont pas tous couverts par un seul des groupes principaux **F27B 1/00-F27B 17/00**
-

ANNEXE F41J [Projet-Rapporteur : C445/SE] <CE40>
214F

CL M Schéma
général

CIBLES

Fixes ou mobiles	1/00; 7/00, 9/00
Réfléchissantes ou actives	2/00
Spécialement adaptées aux flèches ou fléchettes	3/00
INDICATEURS OU ENREGISTREURS DE COUPS	5/00
STANDS DE TIR; CHAMPS DE TIR	1/00; 11/00
COLLECTEURS DE BALLES	13/00

CL M **1/00 Cibles; Stands de tir; Supports de cibles (F41J 2/00-F41J 11/00** ont priorité; cibles combinées à des collecteurs de balles **F41J 13/02)**

AL D 1/12 (transféré en **F41J 13/00**)

AL D 1/14 (transféré en **F41J 13/02**)

AL D 1/18 (transféré en **F41J 11/00**)

AL D 1/20 (transféré en **F41J 11/02**)

CL N **11/00 Champs de tirs**

AL N **11/02** • *Moyens de sécurité pour ceux-ci*

CL N **13/00 Collecteurs de balles**

AL N **13/02** • *combinés à des cibles*

ANNEXE F42D [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
215F

CL D 7/00 (transferred to **F42D 99/00**)

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE G01 [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
216F

CL M **Titre MÉTROLOGIE; ESSAIS**

ANNEXE 217F **G01B** [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>

CL M **Titre** **MESURE DE LA LONGUEUR, DE L'ÉPAISSEUR OU DE DIMENSIONS LINÉAIRES ANALOGUES; MESURE DES ANGLES; MESURE DES SUPERFICIES; MESURE DES IRRÉGULARITÉS DES SURFACES OU CONTOURS**

CL M 9/04 · Microscopes de mesure

CL M 9/06 · Télescopes de mesure

CL M 11/14 · pour mesurer la distance ou la marge entre des objets ou des ouvertures espacés (**G01B 11/26** a priorité; télémètres **G01C 3/00**)

ANNEXE 218F **G01C** [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>

CL M **Titre** **MESURE DES DISTANCES, DES NIVEAUX OU DES RELÈVEMENTS; GÉODÉSIE; NAVIGATION; INSTRUMENTS GYROSCOPIQUES; PHOTOGRAMMÉTRIE OU VIDÉOGRAMMÉTRIE** (mesure du niveau des liquides **G01F**; radio navigation, détermination de la distance ou de la vitesse en utilisant des ondes radio et basée sur des effets de propagation, p.ex. l'effet Doppler, le temps de propagation ou dispositions analogues utilisant d'autres ondes **G01S**)

CL M **1/00** **Mesure des angles**

AL M 1/10 · · · comportant un horizon artificiel (**G01C 1/14** a priorité)

AL M 1/12 · · · avec un miroir stabilisé

AL M 1/14 · · Sextants périscopiques

CL M **3/00** **Mesure des distances dans la ligne de visée; Télémètres optiques** (rubans, chaînes ou roues pour mesurer la longueur **G01B 3/00**; systèmes de triangulation active, c. à d. utilisant la transmission et la réflexion d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio, **G01S 17/48**)

AL M 3/04 · · Adaptation des télémètres pour leur combinaison avec des télescopes ou des jumelles

AL M 3/22 · en utilisant un triangle parallaxique ayant des angles variables et une base de longueur fixe, se trouvant sur l'objet, au voisinage de celui-ci, ou constitué par l'objet lui-même

AL M 3/24 · en utilisant un triangle parallaxique ayant des angles fixes et une base de longueur variable, dans la station d'observation, p.ex. dans l'instrument

AL M 3/26 · en utilisant un triangle parallaxique ayant des angles fixes et une base de longueur variable, se trouvant sur l'objet, au voisinage de celui-ci, ou constitué par l'objet lui-même

- CL M **5/00** **Mesure des hauteurs; Mesure des distances transversales par rapport à la ligne de visée; Nivellement entre des points séparés; Niveaux à lunette** (**G01C 3/20, G01C 3/30** ont priorité)
- AL M 5/02 · impliquant une stabilisation automatique de la ligne de visée
- AL M 5/06 · en utilisant des moyens barométriques
- CL M **7/00** **Tracé de profils** (par photogrammétrie ou vidéogrammétrie **G01C 11/00**)
- CL M **11/00** **Photogrammétrie ou vidéogrammétrie, p.ex. stéréogrammétrie; Levers photographiques**
- AL M 11/10 · · · · en utilisant des calculateurs pour déterminer la position des photos
- AL M 11/26 · · · · en utilisant des calculateurs pour déterminer la position des images
- CL M **13/00** **Géodésie spécialement adaptée à l'eau libre, p.ex. à la mer, aux lacs, aux rivières, aux canaux** (mesure du niveau des liquides **G01F**)
- CL M 15/14 · Horizons artificiels
- CL M **17/00** **Compas; Dispositifs pour déterminer le nord vrai ou le nord magnétique pour les besoins de la navigation ou de la géodésie** (utilisant l'effet gyroscopique **G01C 19/00**)
- AL M 19/08 · · · · entraînés électriquement (**G01C 19/14** a priorité)
- AL M 19/16 · · · Suspensions; Paliers
- AL M 19/26 · · · Mise en cage, c. à d. immobilisation des pièces mobiles, p.ex. pour le transport
- AL M 19/32 · · · Moyens d'indication ou d'enregistrement spécialement adaptés pour les gyroscopes rotatifs
- AL M 19/60 · · Gyromètres à résonance magnétique nucléaire ou électronique
- AL M 19/66 · · · Gyromètres à laser en anneau
- CL M **21/00** **Navigation; Instruments de navigation non prévus dans les groupes G01C 1/00-G01C 19/00** (mesure de la distance parcourue sur le sol par un véhicule **G01C 22/00**; commande de la position, du cap et de l'altitude ou de l'attitude des véhicules **G05D 1/00**; systèmes de commande du trafic **G08G**)
- CL M 21/02 · par des moyens astronomiques (**G01C 21/24, G01C 21/26** ont priorité)
- CL M 21/04 · par des moyens terrestres (**G01C 21/24, G01C 21/26** ont priorité)
- CL M 21/20 · Instruments pour effectuer des calculs de navigation (**G01C 21/24, G01C 21/26** ont priorité)
- AL M 21/22 · · Tables traçantes

CL M 22/00 **Mesure de la distance parcourue sur le sol par des véhicules, des personnes, des animaux ou autres corps solides en mouvement, p.ex. en utilisant des odomètres, en utilisant des podomètres**

ANNEXE G01L [**Projet-Rapporteur : M031/IB**] <CE40>
219F

CL Guidance < Become(s) / Deviennent/Deviendra 7/00-21/00 >
heading /
Rubrique
d'orientation
7/00- 23/00

CL M 13/00 **Dispositifs ou appareils pour la mesure des différences entre deux ou plusieurs valeurs de la pression des fluides**

CL M 15/00 **Dispositifs ou appareils pour la mesure simultanée de deux ou plusieurs valeurs de la pression des fluides**

ANNEXE G01S [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>
220F

CL M Titre **DÉTERMINATION DE LA DIRECTION PAR RADIO; RADIO-NAVIGATION; DÉTERMINATION DE LA DISTANCE OU DE LA VITESSE EN UTILISANT DES ONDES RADIO; LOCALISATION OU DÉTECTION DE LA PRÉSENCE EN UTILISANT LA RÉFLEXION OU LA RERADIATION D'ONDES RADIO; DISPOSITIONS ANALOGUES UTILISANT D'AUTRES ONDES**

AL M 1/72 · utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores

AL M 1/76 · · Systèmes pour déterminer une direction ou une ligne de position

CL M 3/00 **Radiogoniomètres pour déterminer la direction d'où proviennent des ondes infrasonores, sonores, ultrasonores ou électromagnétiques ou des émissions de particules sans caractéristiques de direction** (localisation par coordination de plusieurs déterminations de direction ou de lignes de position **G01S 5/00**)

AL M 3/06 · · · Moyens pour accroître la directivité effective, p.ex. en combinant des signaux ayant des caractéristiques de directivité différemment orientées, en affinant la forme d'onde enveloppe du signal provenant d'une antenne directionnelle rotative ou oscillante (comparaison de l'amplitude de signaux ayant des caractéristiques de directivité différemment orientées pour déterminer une direction **G01S 3/16, G01S 3/28**)

AL M 3/68 · · · · · où la disposition du signal enveloppe de type pulsé est indiquée par un tube à rayons cathodiques

AL M 3/802 · · Systèmes pour déterminer une direction ou une déviation par rapport à une direction prédéterminée

- CL M 5/12 · · en coordonnant des lignes de position de formes différentes, p.ex. hyperboliques, circulaires, elliptiques, radiales
- AL M 5/28 · · en coordonnant des lignes de position de forme différente, p.ex. hyperboliques, circulaires, elliptiques, radiales
- CL M 7/03 · · Détails de sous-ensembles HF spécialement adaptés à ceux-ci, p.ex. communs à l'émetteur et au récepteur
- CL M 7/292 · · · · avec extraction de signaux d'échos recherchés
- AL M 7/499 · · utilisant des effets de polarisation
- CL M **11/00** **Systèmes pour déterminer la distance ou la vitesse sans utiliser la réflexion ou la reradiation** (localisation par coordination de plusieurs déterminations de distance **G01S 5/00**)
- AL M 11/08 · · utilisant des horloges synchronisées
- CL M **13/00** **Systèmes utilisant la réflexion ou la reradiation d'ondes radio, p.ex. systèmes radar; Systèmes analogues utilisant la réflexion ou la reradiation d'ondes dont la nature ou la longueur d'onde sont sans importance ou non spécifiées**
- AL M 13/524 · · · · · basée sur le décalage de phase ou de fréquence résultant du mouvement des objets, avec référence aux signaux transmis, p.ex. MTI cohérent
- AL M 13/88 · Radar ou systèmes analogues, spécialement adaptés pour des applications spécifiques (prospection ou détection électromagnétiques des objets, p.ex. détection au moyen d'un champ proche, **G01V 3/00**)
- AL M 13/89 · · pour la cartographie ou la représentation
- AL M 13/90 < Ajouter 1 point(s) >
- AL M 13/91 · · pour la commande du trafic (**G01S 13/93** a priorité)
- AL M 13/92 < Ajouter 1 point(s) >
- AL M 13/93 · · pour prévenir les collisions
- AL M 13/94 · · pour éviter le sol
- AL M 13/95 · · pour la météorologie
- AL M 15/88 · Systèmes sonar, spécialement adaptés pour des applications spécifiques (prospection ou détection sismiques ou acoustiques **G01V 1/00**)
- AL M 15/89 · · pour la cartographie ou la représentation
- AL M 15/93 · · pour prévenir les collisions
- AL M 15/96 · · pour repérer du poisson

- CL M 17/00 **Systèmes utilisant la réflexion ou reradiation d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio, p.ex. systèmes lidar**
- AL M 17/08 . . . pour mesurer la distance uniquement (mesure indirecte **G01S 17/46**; systèmes de triangulation active **G01S 17/48**)
- AL M 17/48 Systèmes de triangulation active, c. à d. utilisant la transmission et la réflexion d'ondes électromagnétiques autres que les ondes radio
- AL M 17/89 . . pour la cartographie ou la représentation
- AL M 17/93 . . pour prévenir les collisions
- AL M 17/95 . . pour la météorologie

ANNEXE G01T [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>
221F

- CL M **Titre MESURE DES RADIATIONS NUCLÉAIRES OU DES RAYONS X** (analyse des matériaux par radiations, spectrométrie de masse **G01N 23/00**; tubes à décharge électrique pour l'analyse des radiations ou des particules **H01J 40/00**, **H01J 47/00**, **H01J 49/00**)
- CL M 1/02 . Dosimètres (**G01T 1/15** a priorité)
- AL M 1/08 . . Dosimètres photographiques
- CL M 1/15 . Instruments dans lesquels les impulsions engendrées par un détecteur de radiations sont intégrées, p.ex. par un circuit de pompe à diode
- AL M 1/161 . . Applications au domaine de la médecine nucléaire, p.ex. comptage in vivo
- AL M 1/164 . . . Scintigraphie
- AL M 1/169 . . Exploration, localisation de surfaces contaminées
- AL M 1/175 . . . Circuits d'alimentation d'énergie
- AL M 1/185 . . avec des aménagements de chambre d'ionisation
- AL M 1/24 . . avec des détecteurs à semi-conducteurs
- AL M 1/28 . . avec des détecteurs à émission secondaire
- AL M 1/29 . Mesure effectuée sur des faisceaux de radiations, p.ex. sur la position ou la section du faisceau; Mesure de la distribution spatiale de radiations
- AL M 3/08 . avec des détecteurs à semi-conducteurs
- CL M **5/00 Enregistrement des mouvements ou des tracés de particules** (chambres de spiritéromètre **H01J 47/14**) ; **Traitement ou analyse de ces tracés**

AL M 5/08 · Chambres de scintillation (tubes à décharge [H01J 40/00](#), [H01J 47/00](#))

ANNEXE G01V [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>
222F

CL M **Titre GÉOPHYSIQUE; MESURE DE LA GRAVITATION; DÉTECTION DES MASSES OU OBJETS; MARQUES D'IDENTIFICATION** (moyens pour indiquer où se trouvent des personnes ensevelies accidentellement, p.ex. par la neige, [A63B 29/02](#))

CL M 1/02 · Production d'énergie sismique

AL M 1/157 · · utilisant des décharges électriques; utilisant des fils explosifs

CL M 1/16 · Éléments récepteurs de signaux sismiques; Aménagements ou adaptations des éléments récepteurs

CL M 1/22 · Transmission des signaux sismiques aux appareils d'enregistrement ou de traitement

AL M 1/24 · Enregistrement des données sismiques

CL M **3/00 Prospection ou détection électrique ou magnétique; Mesure des caractéristiques du champ magnétique de la terre, p.ex. de la déclinaison, de la déviation**

CL M 3/08 · fonctionnant au moyen de champs magnétiques ou électriques produits ou modifiés par les objets ou les structures géologiques, ou par les dispositifs de détection (au moyen d'ondes électromagnétiques [G01V 3/12](#))

CL M 3/38 · Traitement de données, p.ex. pour l'analyse, pour l'interprétation, pour la correction

CL M **5/00 Prospection ou détection au moyen de radiations nucléaires, p.ex. de la radioactivité naturelle ou provoquée**

AL M 7/08 · en utilisant des balances

CL M **8/00 Prospection ou détection par des moyens optiques**

CL M 8/10 · Détection, p.ex. en utilisant des barrières de lumière (par réflexion à partir d'un objet [G01S 17/00](#))

CL M **15/00 Marques d'identification fixées ou associées à un objet afin de permettre la détection de l'objet** (supports d'enregistrement pour utilisation avec des machines ayant une marque d'identification ou un marqueur [G06K 19/00](#))

ANNEXE G01V [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>
223F

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE G03B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
224F

CL M Rubrique Eléments communs à au moins deux des catégories suivantes d'appareils:
d'orientation appareils photographiques, appareils de projection, tireuses
1/00- 5/00

CL M 1/00 Manipulation de la pellicule présentant un intérêt général pour les appareils photographiques, les appareils de projection ou les tireuses

CL M 3/00 Dispositions pour la mise au point présentant un intérêt général pour les appareils photographiques, les appareils de projection ou les tireuses (moyens de mise au point, systèmes de mise au point automatique pour appareils photographiques G03B 13/00; moyens de mise au point automatique de projecteurs G03B 21/53; moyens de mise au point automatique d'appareils de tirage par projection ou d'appareils photographiques de reproduction G03B 27/34, G03F)

CL M 5/00 Réglage du système optique relatif à l'image ou à la surface du sujet, autre que pour la mise au point présentant un intérêt général pour les appareils photographiques, les appareils de projection ou les tireuses

ANNEXE G04B [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
225F

CL M 11/00 Encliquetages, cliquets d'arrêt ou embrayages pour le remontage

CL M 19/00 Indication de l'heure par des moyens optiques (par des lampes électriques G04C 17/02; dispositions pour la présentation en général G09)

CL M 21/00 Indication de l'heure par des moyens acoustiques (à des moments choisis à l'avance G04B 23/00; par des moyens électro-acoustiques G04C 21/04; appareils produisant des sons en soi G10)

ANNEXE G05G [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
226F

CL M 25/00 Autres parties constitutives, caractéristiques ou accessoires des mécanismes de commande, p.ex. suspensions élastiques des organes intermédiaires

ANNEXE G06G [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
227F

CL N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe

ANNEXE G06M [Projet-Rapporteur : M031/IB] <CE40>
228F

CL M Rubrique Comptage d'objets
d'orientation
7/00- 11/00

ANNEXE G10L [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
229F

CL N 23/00 *Analyse de la parole non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE G11B [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
230F

CL M Titre **ENREGISTREMENT DE L'INFORMATION BASÉ SUR UN MOUVEMENT RELATIF ENTRE LE SUPPORT D'ENREGISTREMENT ET LE TRANSDUCTEUR** (enregistrement de valeurs mesurées selon un procédé qui ne nécessite pas l'usage d'un transducteur pour la reproduction **G01D 9/00**; appareils d'enregistrement ou de reproduction utilisant une bande marquée par un procédé mécanique, p.ex. une bande de papier perforée, ou utilisant des supports d'enregistrement individuels, p.ex. des cartes perforées ou des cartes magnétiques **G06K**; transfert de données d'un type de support d'enregistrement à un autre **G06K 1/18**; circuits pour le couplage de la sortie d'un dispositif de reproduction à un récepteur radio **H04B 1/20**; têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues ou leurs circuits **H04R**)

CL M 3/00 **Enregistrement par gravure, déformation ou pressage mécaniques, p.ex. de sillons ou de creux; Reproduction par lecture mécanique; Supports d'enregistrement correspondants (G11B 11/00 a priorité)**

AL M 3/02 • Aménagements des têtes

AL M 3/54 • • Stockage; Manipulation, p.ex. mise en place de la pointe sur la tête, et enlèvement

AL M 3/58 • Nettoyage des supports d'enregistrement ou des pointes, p.ex. enlèvement des copeaux ou poussières

AL M 3/60 • Plateaux tournants pour supports d'enregistrement

AL M 3/70 • • caractérisés par l'emploi d'un matériau spécifié ou par leur structure; Procédés ou appareils spécialement adaptés pour fabriquer les supports d'enregistrement

CL M 5/02 • Procédés d'enregistrement, de reproduction ou d'effacement; Circuits correspondants pour la lecture, l'écriture ou l'effacement

CL M 5/455 • Dispositions pour l'essai fonctionnel des têtes; Dispositions de mesure pour têtes

CL M 5/465 • Dispositions pour démagnétiser les têtes

- CL M 5/62 · Supports d'enregistrement caractérisés par l'emploi d'un matériau spécifié
- AL M 5/627 · · d'éléments guideurs pour bandes magnétiques, p.ex. plages non magnétiques sur les bandes, ou pour connexion
- CL M 5/68 · · comportant une ou plusieurs couches de particules magnétisables mélangées de façon homogène avec un produit de liaison
- CL M 5/70 · · · sur une couche de base
- CL M 5/84 · Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication de supports d'enregistrement
- CL M 7/085 · · comportant des dispositions pour amener le rayon lumineux dans sa position de travail ou pour l'en écarter (modulation par signaux d'information **G11B 7/12**)
- CL M 7/125 · · Sources de faisceau lumineux optique correspondantes; Modulateurs, p.ex. moyens pour commander la grandeur ou l'intensité du spot optique ou de la trace optique
- CL M 7/13 · · Détecteurs optiques correspondants
- CL M 7/20 · · Dispositions pour double enregistrement, c. à d. dans lesquelles les informations sont enregistrées sous deux formes différentes simultanément sur la même piste ou sur des pistes associées, p.ex. enregistrement de la valeur instantanée et de la valeur moyenne (enregistrement du son combiné avec la cinématographie **G03C 5/14**)
- CL M 7/24 · Supports d'enregistrement caractérisés par l'usage d'un matériau spécifié, par la structure ou la forme (caractérisés par la disposition de l'information sur le support **G11B 7/007**)
- CL M 7/26 · · Appareils ou procédés spécialement établis pour la fabrication des supports d'enregistrement
- AL M 15/22 · · Dispositifs d'arrêt (ralentissement préalable à l'arrêt par des dispositifs différents des dispositifs d'arrêt **G11B 15/48**; ralentissement préalable à l'arrêt par une liaison mécanique différente des moyens d'arrêt **G11B 15/50**)
- AL M 15/54 · · · par stroboscopie; par tachymètres
- CL M **19/00 Entraînement, démarrage ou arrêt des supports d'enregistrement n'ayant pas spécifiquement la forme d'un fil ou d'une bande, ainsi que de leurs supports; Commande correspondante; Commande de fonctionnement**
- CL M 19/22 · · Freins autres que les freins régulateurs de vitesse
- CL M 19/28 · · Commande, régulation ou indication de la vitesse (**G11B 19/24** a priorité)
- CL M 20/06 · · Enregistrement ou reproduction par modulation d'angle
- CL M 20/08 · · Enregistrement ou reproduction par modulation d'impulsions (enregistrement par modulation d'impulsions codées **G11B 20/10**)
- CL M 20/10 · Enregistrement ou reproduction numériques
- CL M 23/02 · Réceptacles; Moyens de stockage (ébénisterie, boîtiers, bâtis, modifiés pour le rangement des supports d'enregistrement **G11B 33/04**)

- CL M 23/30 · avec des dispositions pour enregistrer des signaux auxiliaires
- CL M **25/00 Appareils caractérisés par la forme du support d'enregistrement employé mais non spécifiques du procédé d'enregistrement ou de reproduction**
- CL M 27/02 · Montage, p.ex. variation de l'ordre des signaux d'information enregistrés sur, ou reproduits à partir des supports d'enregistrement ou d'information
- AL M 27/24 · · · par détection de caractéristiques sur le support d'enregistrement autres que la piste de transduction
- CL M **31/00 Dispositifs pour faire fonctionner les appareils d'enregistrement ou de reproduction en liaison avec des appareils associés** (avec des caméras ou appareils de projection **G03B 31/00**)
- CL M **33/00 Eléments de structure, détails ou accessoires non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe**
- CL M 33/02 · Ebénisterie; Boîtiers; Bâtis; Disposition des appareils dans ou sur ceux-ci

ANNEXE G21G [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>
231F

- CL N 7/00 *Conversion d'éléments chimiques non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE H01H [**Projet-Rapporteur : M032/IB**] <CE40>
232F

- CL M **Titre INTERRUPTEURS ÉLECTRIQUES; RELAIS; SÉLECTEURS, DISPOSITIFS DE PROTECTION** (câbles à contact **H01B 7/10**; dispositifs auto-interrupteurs du type électrolytique **H01G 9/18**; circuits de protection, de sécurité **H02H**; commutation par des moyens électroniques sans fermeture de contacts **H03K 17/00**)
- AL M 1/36 · · par glissement
- AL M 1/58 · Connexions électriques avec ou entre contacts; Bornes
- AL M 1/64 · Enceintes de protection, chicanes ou écrans pour contacts
- CL M **3/00 Mécanismes pour actionner les contacts** (moyens d'actionnement ou de déclenchement thermique **H01H 37/02**)
- AL M 7/06 · avec moyens de temporisation thermique
- CL M **9/00 Détails de dispositifs de commutation non couverts par **H01H 1/00-H01H 7/00****
- AL M 9/10 · Adaptation pour coupe-circuit incorporé (montage séparé d'un interrupteur et d'un coupe-circuit sur ou dans un support commun **H02B 1/18**)

- CL M 9/20 · Mécanismes d'interverrouillage, verrouillage ou accrochage
- AL M 9/46 · · utilisant des parafoudres à cornes (utilisant des aimants de soufflage [H01H 9/44](#))
- CL M **11/00 Appareillages ou procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs électriques** (procédés spécialement adaptés à la fabrication d'interrupteurs à mouvement rectiligne ayant plusieurs éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers [H01H 13/88](#))
- CL M 13/02 · Détails
- CL M 13/70 · ayant une pluralité d'éléments moteurs associés à différents jeux de contacts, p.ex. claviers (assemblage d'une pluralité d'interrupteurs indépendants [H02B](#))
- CL M **19/00 Interrupteurs actionnés par un organe moteur qui est rotatif autour de son axe longitudinal et qui est entraîné directement par un corps solide extérieur à l'interrupteur, p.ex. une main**
- CL M **27/00 Interrupteurs actionnés par un élément amovible, p.ex. une clé, une broche, une plaque; Interrupteurs actionnés par des éléments de réglage suivant une seule combinaison prédéterminée choisie parmi plusieurs possibilités de réglage** (combinés avec des connecteurs à fiche et prise [H01R 13/70](#); avec fiche de transport de courant [H01R 31/08](#))
- AL M 29/20 · actionnés par inclinaison du récipient contenant le liquide de contact
- AL M 29/32 · dans lesquels le contact est réalisé par un jet de liquide, p.ex. interrupteur de mise à la terre dans lequel le contact est réalisé par un jet d'eau
- CL M **31/00 Interrupteurs à coupure dans l'air pour haute tension sans moyen d'extinction ou de prévention des arcs** (en combinaison avec des interrupteurs à haute tension ou à courant fort comportant des moyens d'extinction ou de prévention des arcs [H01H 33/00](#))
- AL M 31/04 · · Mécanismes d'interverrouillage
- AL M 31/10 · · · pour interverrouiller deux ou plusieurs interrupteurs
- CL M 33/04 · · Moyens pour éteindre ou empêcher des arcs entre organes traversés par le courant
- AL M 33/20 · · · utilisant des parafoudres à cornes (utilisant des aimants de soufflage [H01H 33/18](#))
- AL M 33/36 · · · utilisant un moteur dynamo-électrique
- AL M 33/38 · · · utilisant un électro-aimant
- CL D 33/62 (transferred to [H01H 33/65](#))
- AL M 33/64 · · dans lesquels la coupure s'opère dans un gaz (interrupteurs dans lesquels la coupure s'effectue dans le vide [H01H 33/66](#))
- CL N 33/65 · · · *dans lesquels la coupure s'opère dans l'air à pression atmosphérique, p.ex. à l'air libre*

- CL M **35/00 Interrupteurs actionnés par le changement d'une condition physique** (actionnés par la variation du champ magnétique ou du champ électrique **H01H 36/00**; interrupteurs actionnés thermiquement **H01H 37/00**)
- CL M 35/18 · Interrupteurs actionnés par le changement du niveau du liquide ou de la densité du liquide, p.ex. interrupteur à flotteur (par un aimant porté par un flotteur **H01H 36/02**)
- CL M **37/00 Interrupteurs actionnés thermiquement**
- AL M 37/32 · · Eléments thermosensibles
- AL M 37/74 · Interrupteurs dans lesquels uniquement le mouvement d'ouverture ou uniquement le mouvement de fermeture d'un contact est effectué par chauffage ou refroidissement
- AL M 37/76 · · Élément de contact actionné par fusion d'une matière fusible, actionné par combustion d'une matière combustible ou par explosion d'une matière explosive
- CL M **41/00 Interrupteurs effectuant un nombre choisi d'actionnements consécutifs des contacts à la suite d'un seul actionnement manuel de l'organe moteur**
- CL M **43/00 Interrupteurs horaires ou à programme horaire présentant un choix d'intervalles de temps pour exécuter une ou plusieurs opérations de commutation et mettre automatiquement un terme à leur fonctionnement une fois que le programme a été exécuté**
- CL M **47/00 Circuits autres que ceux appropriés à une application particulière du relais et prévue pour obtenir une caractéristique de fonctionnement donnée ou pour assurer un courant d'excitation donné**
- CL M 50/16 · Circuits magnétiques
- AL M 50/44 · Bobines ou enroulements d'excitation
- CL M 50/54 · Dispositions de contact
- CL M **59/00 Relais électrostatiques; Relais à électro-adhésion**
- CL M **63/00 Détails des sélecteurs à commande électrique**
- CL M **67/00 Sélecteurs à commande électrique**
- CL M **69/00 Appareillage ou procédés pour la fabrication de dispositifs de protection**
- AL M 69/01 · pour calibrer ou régler des dispositifs afin qu'ils fonctionnent dans des conditions déterminées
- CL M 71/08 · Bornes; Connexions
- AL M 73/20 · · Bornes; Connexions
- CL M **85/00 Dispositifs de protection dans lesquels le courant circule à travers un organe en matière fusible et est interrompu par déplacement de la matière fusible lorsqu'il devient excessif** (interrupteurs actionnés par la fusion d'une matière fusible **H01H 37/76**; disposition ou aménagement de coupe-circuit des tableaux de commutation **H02B 1/18**)

- AL M 85/02 · Détails
- AL M 85/165 · · · · Enveloppes
- AL M 85/20 · · Socles pour supporter le fusible; Leurs pièces détachées
- AL M 85/25 · · Dispositions de sécurité pour empêcher ou bloquer le contact avec des pièces sous tension, y compris par isolation lors de l'enlèvement du couvercle

ANNEXE H01L [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
233F

- CL M **21/00 Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives**
- AL M 21/26 · · · · Bombardement par des radiations ondulatoires ou corpusculaires
- AL M 21/265 · · · · · produisant une implantation d'ions
- AL M 21/31 · · · · · pour former des couches isolantes en surface, p.ex. pour masquer ou en utilisant des techniques photolithographiques (couches de capsulation **H01L 21/56**) ; Post-traitement de ces couches; Emploi de matériaux spécifiés pour ces couches
- AL M 21/3205 · · · · · Dépôt de couches non isolantes, p.ex. conductrices, résistives, sur des couches isolantes; Post-traitement de ces couches (fabrication des électrodes **H01L 21/28**)
- AL M 21/425 · · · · · produisant une implantation d'ions
- AL M 21/469 · · · · · pour y former des couches isolantes, p.ex. pour masquer ou en utilisant des techniques photolithographiques (couches de capsulation **H01L 21/56**) ; Post-traitement de ces couches
- AL M 21/48 · · · Fabrication ou traitement de parties, p.ex. de conteneurs, avant l'assemblage des dispositifs, en utilisant des procédés non couverts par l'un uniquement des groupes **H01L 21/06-H01L 21/326**
- CL M 21/66 · Essai ou mesure durant la fabrication ou le traitement
- AL M 21/68 · · pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement
- AL M 21/683 · · pour le maintien ou la préhension (pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement **H01L 21/68**)
- AL M 21/98 · · Assemblage de dispositifs consistant en composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun; Assemblage de dispositifs à circuit intégré (**H01L 21/50** a priorité)
- CL M 23/32 · Supports pour maintenir le dispositif complet pendant son fonctionnement, c. à d. éléments porteurs amovibles (**H01L 23/40** a priorité)

- AL M 23/42 · · Choix ou disposition de matériaux de remplissage ou de pièces auxiliaires dans le conteneur pour faciliter le chauffage ou le refroidissement
- CL M 23/48 · Dispositions pour conduire le courant électrique vers le ou hors du corps à l'état solide pendant son fonctionnement, p.ex. fils de connexion, bornes
- AL M 23/538 · · la structure d'interconnexion entre une pluralité de puces semi-conductrices se trouvant au-dessus ou à l'intérieur de substrats isolants
- AL M 23/60 · · Protection contre les charges ou les décharges électrostatiques, p.ex. écrans Faraday
- CL M 25/00 **Ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à semi-conducteurs ou d'autres dispositifs à l'état solide** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun [H01L 27/00](#); ensembles de cellules photoélectriques [H01L 31/042](#))
- CL M 27/00 **Dispositifs consistant en une pluralité de composants semi-conducteurs ou d'autres composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun** (détails [H01L 23/00](#), [H01L 29/00](#)-[H01L 51/00](#); ensembles consistant en une pluralité de dispositifs à l'état solide individuels [H01L 25/00](#))
- CL M 29/00 **Dispositifs à semi-conducteurs spécialement adaptés au redressement, à l'amplification, à la génération d'oscillations ou à la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. jonction PN, région d'appauvrissement, ou région de concentration de porteurs de charges; Détails des corps semi-conducteurs ou de leurs électrodes** ([H01L 31/00](#)-[H01L 47/00](#), [H01L 51/05](#) ont priorité; détails autres que ceux des corps semi-conducteurs ou de leurs électrodes [H01L 23/00](#); dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun [H01L 27/00](#))
- AL M 29/04 · · caractérisés par leur structure cristalline, p.ex. polycristalline, cubique, à orientation particulière des plans cristallins (caractérisés par des défauts physiques [H01L 29/30](#))
- AL M 29/24 · · · comprenant, à part les matériaux de dopage ou autres impuretés, uniquement des matériaux semi-conducteurs inorganiques non couverts par les groupes [H01L 29/16](#), [H01L 29/18](#), [H01L 29/20](#), [H01L 29/22](#)
- CL M 31/00 **Dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux rayons infrarouges, à la lumière, au rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou au rayonnement corpusculaire, et spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Leurs détails** ([H01L 51/42](#) a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun, autres que les assemblages de composants sensibles au rayonnement avec une ou plusieurs sources de lumière électrique [H01L 27/00](#))
- CL M 31/058 · · · comprenant des moyens pour utiliser l'énergie thermique, p.ex. systèmes hybrides, ou une source additionnelle d'énergie électrique

- CL M 31/12 · structurellement associés, p.ex. formés dans ou sur un substrat commun, avec une ou plusieurs sources de lumière électriques, p.ex. avec des sources de lumière électro-luminescentes, et en outre électriquement ou optiquement couplés avec les dites sources (sources de lumière électro-luminescentes en soi [H05B 33/00](#))
- CL M 31/18 · Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives
- CL M **33/00** **Dispositifs à semi-conducteurs ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. de rayons infrarouges; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails** ([H01L 51/50](#) a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants formés dans ou sur un substrat commun [H01L 27/15](#); lasers à semi-conducteurs [H01S 5/00](#))
- CL M **35/00** **Dispositifs thermo-électriques comportant une jonction de matériaux différents, c. à d. présentant l'effet Seebeck ou l'effet Peltier, avec ou sans autres effets thermo-électriques ou thermomagnétiques; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives; Détails** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun [H01L 27/00](#))
- AL M 35/34 · Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives
- CL M **37/00** **Dispositifs thermo-électriques sans jonction de matériaux différents; Dispositifs thermomagnétiques, p.ex. utilisant l'effet Nernst-Ettinghausen; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun [H01L 27/00](#))
- CL M 39/24 · Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement des dispositifs couverts par [H01L 39/00](#), ou de leurs parties constitutives
- CL M 41/22 · Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces éléments ou de leurs parties constitutives
- CL M **43/00** **Dispositifs utilisant les effets galvanomagnétiques ou des effets magnétiques analogues; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives** (dispositifs consistant en une pluralité de composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun [H01L 27/00](#))
- AL M 43/12 · Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou le traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives
- CL M **49/00** **Dispositifs à l'état solide non couverts par les groupes [H01L 27/00](#)-[H01L 47/00](#) et [H01L 51/00](#), et non couverts par une autre sous-classe; Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de ces dispositifs ou de leurs parties constitutives**
- AL M 51/54 · · Emploi de matériaux spécifiés
-

ANNEXE H01P [Projet-Rapporteur : M032/IB] <CE40>
234F

CL M Titre GUIDES D'ONDES; RÉSONATEURS, LIGNES, OU AUTRES DISPOSITIFS DU TYPE GUIDE D'ONDES (fonctionnant à des fréquences optiques **G02B**)

CL M 1/04 · Joints fixes

CL M 1/08 · Fenêtres diélectriques

CL M 1/16 · Sélecteurs de mode, p.ex. pour empêcher ou favoriser la propagation suivant un mode donné; Convertisseurs de mode

CL M 1/18 · Déphaseurs (**H01P 1/165** a priorité)

CL M 1/20 · Sélecteurs de fréquence, p.ex. filtres

AL M 1/28 · · Pistons de court-circuit

AL M 3/06 · · Lignes coaxiales

AL M 3/20 · Dispositifs quasi optiques pour guider une onde, p.ex. focalisation au moyen de lentilles diélectriques

CL M 5/00 Dispositifs de couplage du type guide d'ondes

CL M 5/08 · destinés au couplage de lignes ou de dispositifs de différentes sortes (**H01P 1/16**, **H01P 5/04** ont priorité; couplage de lignes de même type mais de dimensions différentes **H01P 5/02**)

CL M 7/00 Résonateurs du type guide d'ondes

CL M 9/00 Lignes à retard du type guide d'ondes

CL M 11/00 Appareils ou procédés spécialement adaptés à la fabrication de guides d'ondes, résonateurs, lignes ou autres dispositifs du type guide d'ondes

ANNEXE H02B [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
235F

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE H02H [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
236F

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE H03F [Projet-Rapporteur : M099/IB] <CE40>
237F

CL M **Titre AMPLIFICATEURS** (mesures, essais **G01R**; amplificateurs optiques paramétriques **G02F**; circuits avec tubes à émission secondaire **H01J 43/30**; masers, lasers **H01S**; amplificateurs dynamo-électriques **H02K**; réglage de l'amplification **H03G**; dispositions pour le couplage indépendantes de la nature de l'amplificateur, diviseurs de tension **H03H**; amplificateurs destinés uniquement au traitement d'impulsions **H03K**; circuits de répéteurs dans les lignes de transmission **H04B 3/36, H04B 3/58**; applications des amplificateurs de parole aux communications téléphoniques **H04M 1/60, H04M 3/40**)

CL D 21/00 (transferred to **H03F 99/00**)

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE H04B [Projet-Rapporteur : C435/EP] <CE40>
238F

CL M **Titre TRANSMISSION** (systèmes de transmission pour valeurs mesurées, signaux de commande ou similaires **G08C**; analyse ou synthèse de la parole **G10L**; codage, décodage ou conversion de code, en général **H03M**; radiodiffusion **H04H**; systèmes multiplex **H04J**; communication secrète **H04K**; transmission d'information numérique **H04L**; réseaux de télécommunications sans fil **H04W**)

ANNEXE H04H [Projet-Rapporteur : C434/JP] <CE40>
239F

CL M **Titre RADIODIFFUSION** (communication multiplex **H04J**; aspects des systèmes de radiodiffusion qui se rapportent à la transmission d'images **H04N**)

- CL M Note H04H
1. Dans la présente sous-classe, les termes ou les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée : [200801]
 - "radiodiffusion" désigne la distribution simultanée de signaux identiques à plusieurs stations réceptrices. Le terme "radiodiffusion" ne comprend pas la distribution à des stations réceptrices, qui est commandée par des requêtes ou des réponses provenant de ces stations; [200801]
 - "informations radiodiffusées" couvre toutes les sortes d'informations distribuées par des systèmes de radiodiffusion; [200801]
 - "informations relatives à la radiodiffusion" désigne des informations requises par des services fournis par l'intermédiaire des systèmes de radiodiffusion, autres que des informations radiodiffusées proprement dites; [200801]
 - "temps de radiodiffusion" désigne le temps pendant lequel certaines informations radiodiffusées existent et sont disponibles; [200801]
 - "canal de radiodiffusion" désigne un canal par lequel les informations radiodiffusées sont distribuées, p. ex. ondes porteuses, intervalles de temps, câbles ou zones de service de radiodiffusion sans fil; [200801]

- "espace de radiodiffusion" désigne soit un ensemble de canaux de radiodiffusion dans lesquels certaines informations radiodiffusées existent et sont disponibles, soit une zone géographique déterminée par l'ensemble des canaux de radiodiffusion; [200801]
 - "créneau spatio-temporel de radiodiffusion" désigne le créneau spatio-temporel déterminé par l'espace de radiodiffusion et le temps de radiodiffusion dans lequel certaines informations radiodiffusées existent et sont disponibles; [200801]
 - "système de radiodiffusion" désigne un système qui se compose d'un émetteur, d'un transpondeur et d'un récepteur de radiodiffusion; [200801]
 - "système relatif à la radiodiffusion" désigne un système qui est directement affecté par la génération, la radiodiffusion, la réception ou l'utilisation des informations radiodiffusées; [200801]
 - "service de radiodiffusion" désigne un service directement fourni par un système de radiodiffusion, c.-à-d. un service de distribution d'informations radiodiffusées; [200801]
 - "service relatif à la radiodiffusion" désigne un service fourni par des systèmes relatifs à la radiodiffusion; [200801]
 - "A en liaison directe avec B" signifie que A affecte directement B ou que A est directement affecté par B. [200801]
2. Dans la présente sous-classe, le classement est effectué selon plusieurs aspects, de sorte que la matière caractérisée par des aspects couverts par plusieurs de ses groupes, et qui est considérée comme présentant des informations ayant un intérêt pour la recherche, peut aussi être classée dans chacun de ces groupes. [200801]

CL D 1/00 (transferred to **H04H 20/00-H04H 60/00**)

CL D 1/02 (transferred to **H04H 20/76**)

CL D 1/04 (transferred to **H04H 20/77**)

CL D 3/00 (transferred to **H04H 20/67**)

CL D 5/00 (transferred to **H04H 20/00-H04H 60/00**)

CL D 7/00 (transferred to **H04H 60/04**)

CL D 9/00 (transferred to **H04H 20/00-H04H 60/00**)

CL N **20/00** *Dispositions de radiodiffusion ou de distribution couplées à la radiodiffusion*

CL N 20/02 • *Dispositions pour la retransmission des informations radiodiffusées*

CL N 20/10 • *Dispositions pour le remplacement ou la commutation des informations lors de la radiodiffusion ou de la distribution*

CL N 20/12 • *Dispositions de contrôle, d'essai ou de dépannage*

CL N 20/16 • *Dispositions de radiodiffusion ou de distribution répétée d'informations identiques*

- CL N 20/18 • *Dispositions de synchronisation de la radiodiffusion ou de la distribution par l'intermédiaire de plusieurs systèmes*
- CL N 20/20 • *Dispositions de radiodiffusion ou de distribution d'informations identiques par l'intermédiaire de plusieurs systèmes*
- CL N 20/26 • *Dispositions de commutation de systèmes de distribution*
- CL N 20/28 • *Dispositions de radiodiffusion simultanée de plusieurs informations*
- CL N 20/38 • *Dispositions de distribution lorsque des stations inférieures, p.ex. des récepteurs, interagissent avec la radiodiffusion*
- CL N 20/40 • *Dispositions de radiodiffusion spécialement adaptées à des récepteurs du type à accumulation*
- CL N 20/42 • *Dispositions de gestion des ressources*
- CL N 20/44 • *Dispositions caractérisées par des circuits ou composants spécialement adaptés à la radiodiffusion*
- CL N 20/53 • *Dispositions spécialement adaptées à des applications spécifiques, p.ex. aux informations sur le trafic ou aux récepteurs mobiles*
- CL N 20/65 • *Dispositions caractérisées par des systèmes de transmission pour la radiodiffusion*
- CL N 20/67 • • *Systèmes à ondes communes, c.-à-d. utilisant des émetteurs séparés fonctionnant sensiblement à la même fréquence*
- CL N 20/76 • • *Systèmes câblés*
- CL N 20/77 • • • *utilisant des ondes porteuses*
- CL N 20/86 • *Dispositions caractérisées par des caractéristiques techniques particulières de l'information radiodiffusée, p. ex. par la forme du signal ou par le format des informations*
- CL N 20/88 • • *Systèmes de radiodiffusion stéréophonique*
- CL N **40/00** ***Dispositions spécialement adaptées à la réception d'informations radiodiffusées***
- CL N 40/09 • *Dispositions permettant de recevoir automatiquement des informations souhaitées selon des horaires définis*
- CL N 40/18 • *Dispositions caractérisées par des circuits ou composants spécialement adaptés à la réception*
- CL N **60/00** ***Dispositions pour des applications de radiodiffusion en liaison directe avec les informations radiodiffusées ou le créneau spatio-temporel de radiodiffusion; Systèmes relatifs à la radiodiffusion***

- CL N 60/02 • *Dispositions pour la production d'informations radiodiffusées; Dispositions pour la production d'informations relatives à la radiodiffusion en liaison directe avec les informations radiodiffusées ou le créneau spatio-temporel de radiodiffusion; Dispositions pour la production simultanée d'informations radiodiffusées et d'informations relatives à la radiodiffusion*
- CL N 60/04 • • *Equipement de studio; Interconnexion des studios*
- CL N 60/09 • *Dispositions de commande de dispositifs en liaison directe avec les informations radiodiffusées ou le créneau spatio-temporel de radiodiffusion; Dispositions de commande de services relatifs à la radiodiffusion*
- CL N 60/25 • *Dispositions de mise à jour des informations radiodiffusées ou des informations relatives à la radiodiffusion*
- CL N 60/27 • *Dispositions d'enregistrement ou d'accumulation des informations radiodiffusées ou des informations relatives à la radiodiffusion*
- CL N 60/29 • *Dispositions de surveillance des services de radiodiffusion ou des services relatifs à la radiodiffusion*
- CL N 60/31 • • *Dispositions de contrôle de l'utilisation des services de radiodiffusion*
- CL N 60/35 • *Dispositions d'identification ou de reconnaissance de caractéristiques en liaison directe avec les informations radiodiffusées ou le créneau spatio-temporel de radiodiffusion, p.ex. pour identifier les stations de radiodiffusion ou pour identifier les utilisateurs*
- CL N 60/56 • *Dispositions caractérisées par des composants spécialement adaptés à la surveillance, l'identification ou la reconnaissance, couverts par les groupes **H04H 60/29** ou **H04H 60/35***
- CL N 60/61 • *Dispositions pour des services utilisant les résultats du contrôle, de l'identification ou de la reconnaissance, couverts par les groupes **H04H 60/29** ou **H04H 60/35***
- CL N 60/68 • *Systèmes spécialement adaptés à l'utilisation d'informations spécifiques, p.ex. d'informations géographiques ou météorologiques*
- CL N 60/76 • *Dispositions caractérisées par des systèmes de transmission autres que ceux utilisés pour la radiodiffusion, p.ex. Internet*

ANNEXE **H04J** [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE40>
240F

CL D 15/00 (transferred to **H04J 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE H04L [**Projet-Rapporteur : C435/EP**] <CE40>
241F

CL M **Titre** TRANSMISSION D'INFORMATION NUMÉRIQUE, p.ex. COMMUNICATION TÉLÉGRAPHIQUE (machines à écrire **B41J**; transmetteurs d'ordres télégraphiques, systèmes télégraphiques d'incendie ou de police **G08B**; télégraphie optique **G08B**, **G08C**; systèmes télé-autographiques **G08C**; appareils à chiffrer ou à déchiffrer en soi **G09C**; codage, décodage ou conversion de codes, en général **H03M**; dispositions communes aux communications télégraphiques et téléphoniques **H04M**; sélection **H04Q**; réseaux de télécommunications sans fil **H04W**)

CL M 9/32 • comprenant des moyens pour vérifier l'identité ou l'autorisation d'un utilisateur du système (dispositions de sécurité pour protéger les calculateurs ou les systèmes de calculateurs contre une activité non autorisée **G06F 21/00**; appareils de distribution actionnés par carte d'identité codée ou carte de crédit codée **G07F 7/08**; spécialement adaptés à des réseaux de télécommunications sans fil **H04W 12/00**)

ANNEXE H04M [**Projet-Rapporteur : C435/EP**] <CE40>
242F

CL M **Titre** COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES (mécanismes de comptage **G06M**; circuits pour la commande d'autres appareils par un câble téléphonique et ne comprenant pas d'appareil de commutation téléphonique **G08**; bobineuses ou autres dispositifs enrouleurs pour fils **H02G 11/00**; transmission multiplex entre les centres de commutation **H04J**; dispositifs de sélection **H04Q**; haut-parleurs, microphones, têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues **H04R**; réseaux de télécommunications sans fil **H04W**)

CL M 3/42 • Systèmes fournissant des fonctions ou des services particuliers aux abonnés (spécialement adaptés à des réseaux de télécommunications sans fil **H04W 4/00**)

ANNEXE H04W [**Projet-Rapporteur : C435/EP**] <CE40>
243F

CL N **Titre** RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS SANS FIL

- CL N *Note* H04W
1. La présente sous-classe couvre :
 - les réseaux de télécommunications permettant d'établir sélectivement une ou plusieurs liaisons de télécommunication sans fil entre un nombre désiré d'utilisateurs ou entre des utilisateurs et un équipement de réseau, pour transférer des informations par le biais de ces liaisons de télécommunication sans fil; **[new]**
 - les réseaux déployant une infrastructure pour gérer la mobilité d'utilisateurs sans fil qui y sont reliés, p.ex. réseaux cellulaires, réseaux locaux sans fil [WLAN Wireless Local Area Network], réseaux d'accès sans fil, p.ex. boucle locale sans fil [WLL Wireless Local Loop] ou réseaux de télécommunication sans fil auto-organisés, p.ex. réseaux ad hoc; **[new]**

- *la planification ou le déploiement spécialement adaptés aux réseaux sans fil ci-dessus; [new]*
 - *les services ou les installations spécialement adaptés aux réseaux sans fil ci-dessus; [new]*
 - *les dispositions ou les techniques spécialement adaptés au fonctionnement des réseaux sans fil ci-dessus. [new]*
2. La présente sous-classe ne couvre pas :
- *les systèmes de télécommunications utilisant des extensions sans fil, c.-à-d. des liaisons sans fil sans télécommunication sélective, p.ex. téléphones sans fil, qui sont couverts par le groupe **H04M 1/72**; [new]*
 - *la radiodiffusion, qui est couverte par la sous-classe **H04H**; [new]*
3. *Dans la présente sous-classe, à chaque niveau hiérarchique, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la première place appropriée. [new]*

CL N **4/00 Services ou installations spécialement adaptés aux réseaux de télécommunications sans fil**

CL N 4/02 • *Services utilisant l'emplacement où se trouvent les utilisateurs ou les terminaux*

CL N 4/06 • *Répartition sélective de la diffusion; Services à des groupes d'utilisateurs; Services d'appel sélectif unidirectionnel*

CL N 4/12 • *Messagerie, p.ex. textos [messages courts] ou SMS [SMS Short Messaging Service]; Boîtes aux lettres; Annonces, p.ex. information aux usagers de l'état ou du suivi d'une demande de communication*

CL N 4/16 • *Services supplémentaires liés aux télécommunications, p.ex. transfert ou mise en garde d'appels*

CL N 4/18 • *Conversion de format ou de contenu d'informations, p.ex. adaptation, par le réseau, des informations reçues ou transmises pour une distribution sans fil aux usagers ou aux terminaux*

CL N 4/20 • *Signalisation de données auxiliaires, c.-à-d. transmission de données par un canal non destiné au trafic*

CL N 4/22 • *Mise en oeuvre de liaisons de secours*

CL N 4/24 • *Comptabilité ou facturation*

CL N **8/00 Gestion de données relatives au réseau**

CL N 8/02 • *Traitement de données de mobilité, p.ex. enregistrement d'informations dans un registre de localisation nominal [HLR Home Location Register] ou de visiteurs [VLR Visitor Location Register]; Transfert de données de mobilité, p.ex. entre HLR, VLR ou réseaux externes*

CL N 8/18 • *Traitement de données utilisateur ou abonné, p.ex. services faisant l'objet d'un abonnement, préférences utilisateur ou profils utilisateur; Transfert de données utilisateur ou abonné*

CL N 8/22 • *Traitement ou transfert des données du terminal, p.ex. statut ou capacités physiques*

- CL N 12/00 *Dispositions de sécurité, p.ex. sécurité d'accès ou détection de fraude; Authentification, p.ex. vérification de l'identité ou de l'autorisation d'un utilisateur; Protection de la confidentialité ou de l'anonymat*
- CL N 16/00 *Planification du réseau, p.ex. outils de planification de couverture ou de trafic; Déploiement de réseau, p.ex. cloisonnement des ressources ou structures des cellules*
- CL N 24/00 *Dispositions de supervision, de contrôle ou d'essai*
- CL N 28/00 *Administration du trafic de réseau ou gestion des ressources*
- CL N 28/02 • *Gestion du trafic, p.ex. contrôle de flux ou d'encombrement*
- CL N 28/16 • *Gestion centrale des ressources; Négociation de ressources, p.ex. négociation sur la bande passante ou la qualité de service [QoS Quality of Service]*
- CL N 36/00 *Dispositions de transfert ou de resélection*
- CL N 40/00 *Acheminement ou recherche d'itinéraire pour la communication*
- CL N 40/02 • *Sélection d'itinéraire ou de voie de communication, p.ex. routage basé sur l'énergie disponible ou le chemin le plus court*
- CL N 40/24 • *Gestion d'informations sur la connectabilité, p.ex. découverte de connectabilité ou mise à jour de connectabilité*
- CL N 48/00 *Restriction d'accès; Sélection de réseau; Sélection de point d'accès*
- CL N 52/00 *Gestion de puissance, p.ex. contrôle de puissance de transmission [TPC Transmission Power Control], économies de puissance ou catégories de puissance*
- CL N 56/00 *Dispositions de synchronisation*
- CL N 60/00 *Enregistrement, p.ex. rattachement à un réseau; Annulation de l'enregistrement, p.ex. suppression du rattachement*
- CL N 64/00 *Localisation d'utilisateurs ou de terminaux pour la gestion du réseau, p.ex. gestion de la mobilité*
- CL N 68/00 *Avertissement aux utilisateurs, p.ex. alerte sur l'arrivée d'une communication ou un changement de service*
- CL N 72/00 *Gestion des ressources locales, p.ex. sélection ou affectation de ressources sans fil, ou planification du trafic sans fil*
- CL N 74/00 *Accès au canal sans fil, p.ex. accès planifié, accès aléatoire*
- CL N 76/00 *Gestion de la connexion, p.ex. établissement, manipulation ou libération de la connexion*
- CL N 80/00 *Protocoles de réseaux sans fil ou adaptations de protocoles à un fonctionnement sans fil, p.ex. protocole WAP [protocole d'application sans fil, Wireless Application Protocol]*
- CL N 84/00 *Topologies de réseau*

- CL N 84/02 • Réseaux préorganisés hiérarchiquement, p.ex. réseaux de radiomessagerie, réseaux cellulaires, réseau local sans fil [WLAN Wireless Local Area Network] ou boucle locale sans fil [WLL Wireless Local Loop]
- CL N 84/18 • Réseaux auto-organisés, p.ex. réseaux ad hoc ou réseaux de détection
- CL N 88/00 Dispositifs spécialement adaptés aux réseaux de télécommunications sans fil, p.ex. terminaux, stations de base ou points d'accès
- CL N 92/00 Interfaces spécialement adaptées aux réseaux de télécommunications sans fil
- CL N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe

[Fin des annexes techniques et du document]